

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°72-2026-140

PUBLIÉ LE 6 JUILLET 2026

Sommaire

DDT / SUAAJ/MAJ

72-2026-07-06-00007 - arrêté préfectoral de subdélégation de signature de M. Marc SEVERAC, directeur départemental des territoires de la Sarthe pour l'exercice des attributions du pouvoir adjudicateur dans les domaines de compétences de la direction départementale des territoires (3 pages) Page 3

72-2026-07-06-00005 - Arrêté préfectoral de subdélégation de signature en matière administrative de M. Marc SEVERAC, directeur départemental des territoires à des agents placés sous son autorité (27 pages) Page 7

72-2026-07-06-00006 - arrêté préfectoral de subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire de M. Marc SEVERAC directeur départemental des territoires de la Sarthe à des fonctionnaires placés sous son autorité (3 pages) Page 35

Maison d'arrêt "Les Croisettes" /

72-2026-07-01-00011 - Microsoft Word - Brigadiers chefs (14 pages) Page 39

Préfecture de la Sarthe / DCL

72-2026-07-03-00006 - Arrête préfectoral du 3 juillet 2026 modifiant l'arrêté préfectoral du 12 juin 2026 établissant le tableau des électeurs pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 dans le département de la Sarthe. (24 pages) Page 54

72-2026-07-06-00004 - Arrêté préfectoral portant renouvellement de la commission du titre de séjour des étrangers (2 pages) Page 79

Préfecture de la Sarthe / DCPAT

72-2026-07-06-00008 - Arrêté préfectoral portant déclenchement de mesures temporaires de prévention des incendies et de protection des forêts contre les incendies - niveau de risque incendie "élevé " (7 pages) Page 82

72-2026-07-06-00002 - Arrêté préfectoral relatif au renouvellement de l'agrément "Ingénierie Sociale Financière et Technique" à l'Union Départementale des Associations Familiales de la Sarthe (UDAF 72) située 67, boulevard Winston Churchill - 72019 LE MANS Cédex 2 (2 pages) Page 90

72-2026-07-06-00003 - Arrêté préfectoral relatif au renouvellement de l'agrément "Intermédiation Locative et Gestion Locative Sociale" à l'Union Départementale des Associations Familiales de la Sarthe (UDAF 72) située 67, boulevard Winston Churchill - 72019 LE MANS Cédex 2 (2 pages) Page 93

DDT

72-2026-07-06-00007

arrêté préfectoral de subdélégation de signature
de M. Marc SEVERAC, directeur départemental
des territoires de la Sarthe pour l'exercice des
attributions du pouvoir adjudicateur dans les
domaines de compétences de la direction
départementale des territoires



**PRÉFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Le Mans, le 06 juillet 2026

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Objet : Subdélégation de signature de M. Marc SÉVERAC, directeur départemental des territoires de la Sarthe pour l'exercice des attributions du pouvoir adjudicateur dans les domaines de compétences de la direction départementale des territoires.

**Le Préfet de la Sarthe
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

- VU** l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 modifié portant code des marchés publics ;
- VU** le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;
- VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU** le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;
- VU** le décret du 12 juin 2025 nommant M. Sébastien JALLET, préfet de la Sarthe ;
- VU** les décrets n° 2025-723 et n° 2025-724 du 30 juillet 2025 étendant le pouvoir de dérogation reconnu au préfet ;
- VU** l'arrêté du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer du 21 août 2023 portant nomination dans les directions départementales interministérielles, nommant M. Marc SÉVERAC, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur départemental des territoires de la Sarthe ;
- VU** l'arrêté de la Première ministre et du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer du 25 mai 2023 nommant M. Christophe CHARRIER, ingénieur des travaux publics de l'État hors classe, directeur départemental adjoint des territoires de la Sarthe ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° DCPAT 2025-0200 du 30 juin 2025 portant délégation de signature de M. Sébastien JALLET préfet de la Sarthe, à M. Marc SÉVERAC, directeur départemental des territoires de la Sarthe, en matière d'ordonnancement secondaire dans les domaines de compétences de la direction départementale des territoires de la Sarthe ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° DCPAT 2025-0224 du 04 juillet 2025 portant délégation de signature de M. Sébastien JALLET préfet de la Sarthe, à M. Marc SÉVERAC, directeur départemental des territoires de la Sarthe, pour l'exercice des attributions du pouvoir adjudicateur dans les domaines de compétence de la direction départementale des territoires de la Sarthe ;

VU l'arrêté préfectoral du 30 juin 2026 portant organisation de la direction départementale des territoires de la Sarthe ;

SUR proposition du directeur départemental des territoires de la Sarthe

A R R Ê T E

Article 1^{er} : Subdélégation de signature est donnée à M. Christophe CHARRIER, directeur départemental adjoint, pour l'ensemble des actes visés aux articles 1 et 2 de l'arrêté préfectoral n° DCPAT 2025-0224 susvisé, pour l'exercice des attributions du pouvoir adjudicateur, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc SÉVERAC, directeur départemental des territoires de la Sarthe.

Article 2 : Subdélégation de signature est également donnée, dans la limite de leurs compétences et attributions respectives, aux agents dont la liste figure en annexe et dans la limite des montants précisés à cette même annexe, conformément aux articles 2, pour les marchés passés selon la procédure adaptée, en application de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique, et 3 de l'arrêté préfectoral n° DCPAT 2025-0224 susvisé.

Article 3 : L'arrêté de subdélégation de signature de M. Marc SÉVERAC, directeur départemental des territoires de la Sarthe pour l'exercice des attributions du pouvoir adjudicateur dans les domaines de compétences de la direction départementale des territoires du 04 juillet 2025 est abrogé.

Article 4 : La secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe et le directeur départemental des territoires de la Sarthe sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe.

Pour le préfet de la Sarthe et par délégation,
Le directeur départemental des territoires de la Sarthe,

SIGNÉ

Marc SÉVERAC

**ANNEXE à l'arrêté préfectoral du 06 juillet 2026
portant subdélégation du pouvoir adjudicateur de la DDT de la Sarthe**

Services	Prénom -Nom	Fonction	Montant H.T. marchés de travaux, de services et de fournitures
Agriculture et forêt (SAF)	Christelle VOISIN-JOUANNEAU	Cheffe de service	4 000 €
	Jérôme THIBAUT	Adjoint à la cheffe de service	4 000 €
Climat Territoires Sécurité (SCTS)	Sylvie GENTES	Cheffe de service	4 000 €
	Nicolas JACQUET	Adjoint à la cheffe de service	4 000€
	Orlane PALLUY	Adjointe à la cheffe de service	4 000€
Urbanisme, aménagement et affaires Juridiques (SUAAJ)	Julien DUGUÉ	Chef de service	4 000 €
Habitat, ville construction (SHVC)	Joahn SOULAS	Chef de service	4 000 €
	Stéphane PAVAGEAU	Adjoint au chef de service	4 000 €
Eau et environnement (SEE)	Sylvain HAYE	Chef de service	4 000 €
	Raphaël CHAUSSIS	Adjoint au chef de service	4 000 €

DDT

72-2026-07-06-00005

Arrêté préfectoral de subdélégation de signature
en matière administrative de M. Marc SEVERAC,
directeur départemental des territoires à des
agents placés sous son autorité



**PRÉFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Le Mans, le 06 juillet 2026

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Objet : Subdélégation de signature, en matière administrative de M. Marc SÉVERAC directeur départemental des territoires de la Sarthe à des agents placés sous son autorité.

**Le Préfet de la Sarthe
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU** la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;
- VU** la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 modifiée relative aux libertés et responsabilités locales ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements modifié par les décrets n° 2025-723 et n° 2025-724 du 30 juillet 2025 étendant le pouvoir de dérogation reconnu au préfet ;
- VU** le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie et modifiant le décret n° 2004-374 susvisé ;
- VU** le décret du 12 juin 2025 nommant M. Sébastien JALLET préfet de la Sarthe ;
- VU** l'arrêté de la Première ministre et du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer du 21 août 2023 portant nomination dans les directions départementales interministérielles et nommant M. Marc SÉVERAC, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur départemental des territoires de la Sarthe ;
- VU** l'arrêté de la Première ministre et du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer du 25 mai 2023 nommant M. Christophe CHARRIER, ingénieur des travaux publics de l'État hors classe, directeur départemental adjoint des territoires de la Sarthe ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° DRHM 2020-007 du 17 décembre 2020 portant organisation du Secrétariat Général Commun à la préfecture, aux directions départementales interministérielles et de l'unité départementale de la direction régionale des entreprises, du commerce, de la consommation, du travail et de l'emploi du département de la Sarthe ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 30 juin 2026 portant organisation de la direction départementale des territoires de la Sarthe ;

VU l'arrêté préfectoral n° DCPAT du 01 juillet 2026 portant délégation de signature de M. Sébastien JALLET, préfet de la Sarthe, à M. Marc SÉVERAC, directeur départemental des territoires de la Sarthe en matière administrative ;

SUR proposition du directeur départemental des territoires :

ARRÊTE

Article 1 : Délégation est donnée pour les actes visés à l'article 1 de l'arrêté préfectoral n° DCPAT du 01 juillet 2026 et précisés en son annexe, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc SÉVERAC à :

- **M. Christophe CHARRIER**, directeur départemental adjoint.

Article 2 : Délégation est donnée pour les actes visés à l'article 1 de l'arrêté préfectoral n° DCPAT du 01 juillet 2026 aux chefs de service, adjoints aux chefs de service, chefs d'unité et adjoints aux chefs d'unité dans la limite de leurs attributions. Sont visés dans cette délégation les actes mentionnés au I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X et XI récapitulés dans l'annexe 2 jointe à la présente décision. Les subdélégués sont désignés nominativement en annexe 1 et en annexe 2 du présent arrêté.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de l'un des chefs de service ou d'unité désignés dans l'annexe 1 du présent arrêté, ou en cas de vacance de poste, la délégation concernée peut être exercée par le chef de service ou d'unité ou l'adjoint de chef de service dès lors que celui-ci est formellement désigné par le directeur départemental des territoires, pour le remplacer par intérim.

Article 4 : L'arrêté du 1^{er} juillet 2025 portant subdélégation de signature, en matière administrative, de M. Marc SÉVERAC, directeur départemental des territoires de la Sarthe à des fonctionnaires placés sous son autorité est abrogé.

Article 5 : La secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe et le directeur départemental des territoires de la Sarthe sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe.

Pour le préfet de la Sarthe et par délégation,
Le directeur départemental des territoires de la Sarthe,

SIGNÉ

Marc SÉVERAC

ANNEXE 1 à l'arrêté du 06 juillet 2026

Conformément aux articles 2 et 3 de l'arrêté préfectoral n° DCPAT du 01 juillet 2026 de délégation de signature de M. Marc SÉVERAC, directeur départemental des territoires de la Sarthe, est donnée subdélégation aux agents suivants placés sous son autorité :

Mme Sylvie GENTES	Service climat territoires sécurité (SCTS) Cheffe de service
M. Nicolas JACQUET	SCTS – Adjoint à la cheffe de service
Mme Orlane PALLUY	SCTS – Adjointe à la cheffe de service
Mme Margot EYRAUD	SCTS/Climat, énergie et mobilités
M. Arthur BELLEC (à partir du 1 ^{er} octobre 2026)	SCTS/Analyse territoriale et information géographique
M. Jean-Louis GERAY	SCTS/Sécurité et circulation routière
Mme Céline RICHARD	SCTS/Sécurité et circulation routière
Mme Christine LECONTE	SCTS/Éducation routière
M. Julien DUGUÉ	Service urbanisme, aménagement et affaires juridiques (SUA-AJ) Chef de Service
Mme Marie ORTIZ	SUA-AJ/Mission affaires juridiques
Mme Emmanuelle BARETJE	SUA-AJ/Aménagement durable
M. Morgan TROTTIER	SUA-AJ/Aménagement durable
M. Fabrice GRÜNEWALD	SUA-AJ/Application du droit des sols
Mme Cécile DENOS	SUA-AJ/Application du droit des sols
M. Nicolas SURAIS	SUA-AJ/Planification
Mme Martine PETITHOMME	SUA-AJ/Planification
Mme Christelle VOISIN-JOUANNEAU	Service agriculture et forêt (SAF) – Cheffe de service
M. Jérôme THIBAUT	SAF – Adjoint à la cheffe de service
Mme Anita PELTIER	SAF/Paiements directs et développement rural
M. Gaël GUÉDÈS	SAF / Gestion des crises, des contrôles et du foncier
M. Aurélien BROCHET	SAF /Forêt Mayenne, Maine-et-Loire et Sarthe
M. Michel JULLIOT	SAF /Forêt Mayenne, Maine-et-Loire et Sarthe
M. Johan SOULAS	Service habitat-ville-construction (SHVC) - Chef de Service
M. Stéphane PAVAGEAU	Service habitat-ville-construction (SHVC) – Adjoint au chef de service
Mme Joséphine HISLAND	SHVC/Habitat public et politique de la ville
Mme Coralie NALLAMOUTOU	SHVC/Habitat privé
Mme Isabelle BODIN	SHVC/Pôle bâtiment
M. Sylvain HAYE	Service eau environnement (SEE) - Chef de service
M. Raphaël CHAUSSIS	SEE – Adjoint au chef de service
Mme Christine ROCHAT	SEE/Biodiversité
M. Sébastien GATELIER	SEE/Prévention des pollutions des milieux aquatiques
M. Nicolas CHAUDET	SEE/Prévention des risques et accompagnement des territoires
Mme Maud COURCELAUD	SEE/Ressource en eau et milieux aquatiques

ANNEXE 2 à l'arrêté du 06 juillet 2026

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
	I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
	a) <u>Tous personnels</u> . Fonctionnaires . Stagiaires . Agents non titulaires		
	<u>Autorisations d'absences</u>		
	- Congés		
I a1	Octroi des congés annuels, R.T.T., récupérations		Chefs de service et leurs adjoints ; chefs d'unité et leurs adjoints listés nominativement en annexe 1 du présent arrêté
I a2	Octroi d'un compte épargne temps (sauf stagiaires)		
I a3	- Congés de maladie Octroi des congés de maladie ordinaire		
	- Congés divers		
I a4	Octroi des congés de maternité, d'adoption		
I a5	Octroi des congés pour accident de service ou de travail		
I a6	Octroi des congés de longue maladie ou grave maladie		
I a7	Octroi des congés pour maladie professionnelle ou de maladie sans traitement		
I a8	Octroi des congés de longue durée après saisine du conseil médical supérieur		
I a9	Octroi des congés pour participations aux activités des organisations de jeunesse et d'éducation populaire des fédérations et des associations sportives et de plein air légalement constituées destinées à favoriser la préparation, la formation ou le perfectionnement de cadres et d'animateurs		
I a10	Octroi de congé pour naissance d'un enfant		
I a11	Octroi du congé de paternité		
I a12	Octroi de congé pour l'accomplissement d'une période d'instruction militaire		
I a13	Octroi du congé parental		
I a14	Octroi du congé pour temps partiel thérapeutique		

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
	<u>Temps partiel</u>		
I a15	Octroi des autorisations d'accomplir un service à temps partiel		
	<u>Autorisations spéciales d'absence</u>		
I a16	Octroi d'autorisations spéciales d'absence		Chefs de service et leurs adjoints ; chefs d'unité et leurs adjoints listés nominativement en annexe 1 du présent arrêté
	<u>Réintégrations</u>		
I a17	Décision de réintégration :		
	. au terme d'une période de travail à temps partiel		
	. au terme d'un congé longue durée ou grave maladie lorsque la réintégration a lieu dans la structure d'origine		
	. après mi-temps thérapeutique pour congé longue maladie et congé longue durée		
	. au terme d'un congé longue maladie lorsque la réaffectation a lieu dans la structure d'origine		
	. des personnels d'exploitation en détachement sans limitation de durée (DSLDD) préalable à une mise à la retraite concomitante		
	<u>Affectations</u>		
I a18	Affectation à un poste de travail des fonctionnaires et agents non titulaires de catégories A, B et C lorsque cette mesure n'entraîne ni changement de résidence, ni modification de la situation des agents occupant un emploi fonctionnel		
I a19	Décision chargeant d'un intérim les fonctionnaires et agents non titulaires de catégories A et B en cas d'absence ou d'empêchement ou en cas de vacance de poste de l'un des chefs de service ou d'unité et qui attribue à l'agent chargé d'un intérim une subdélégation de signature pendant la période d'intérim décrite dans la décision		
I a20	<u>Attribution de la nouvelle bonification indiciaire (NBI) (agents Écologie)</u>		
	Signature de l'arrêté déterminant les postes éligibles et le nombre de points attribués à chacun d'eux		
	Signature des arrêtés individuels portant attribution des points aux titulaires des postes mentionnés dans l'arrêté déterminant les postes éligibles		

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
I a21	<u>Ordres de mission permanents, temporaires et frais de mission afférents</u>		Chefs de service et leurs adjoints ; chefs d'unité et leurs adjoints listés nominativement en annexe 1 du présent arrêté
I a22	<u>Attestations de vacances des architectes conseil de l'État</u>		Julien DUGUÉ Emmanuelle BARETJE
I a23	<u>Autorisations de conduire</u>		Chefs de service et leurs adjoints ; chefs d'unité et leurs adjoints listés nominativement en annexe 1 du présent arrêté
I a24	<u>Décisions d'imputabilité au service dans le cadre d'accidents de service</u>		
	<u>Mutations</u>		
I a25	Décisions ou avis qui entraînent ou n'entraînent pas un changement de résidence		
	<u>Décisions disciplinaires</u>		
I a26	Sanctions disciplinaires du 1 ^{er} groupe		
I a27	Suspension en cas de faute grave		
I a28	<u>Autorisations de télétravail</u>		Chefs de service et leurs adjoints ; chefs d'unité et leurs adjoints listés nominativement en annexe 1 du présent arrêté
	<u>Disponibilité</u>		
I a29	Décision de mise en disponibilité (sauf les cas nécessitant l'avis du conseil médical supérieur) et octroi de disponibilité aux fonctionnaires		
I a31	<u>Fin de carrière</u> - Congé de fin d'activité - Cessation définitive de fonctions - Décision d'admission à la retraite (sauf pour invalidité) - Décision d'acceptation de la démission - Décision de licenciement - Décision de radiation des cadres pour abandon de poste - Décision sur une demande de retraite progressive		

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
	<u>Recrutements</u>		
I a32	Nomination et gestion des agents recrutés sur contrat affectés à la DDT		
I a33	Nomination en qualité de stagiaire après concours		
I a34	<u>Autorisation d'exercice d'une activité accessoire dans le cadre d'un cumul d'activité</u>		
I a35	<u>Avis sur une demande de rupture conventionnelle d'un agent</u>		
	<u>b) Personnel à gestion déconcentrée</u>		
I b1	Personnels de catégorie C et B appartenant aux corps des services déconcentrés suivants : - adjoints administratifs des administrations de l'État - dessinateurs - chefs d'équipe en position de Détachement Sans Limitation de Durée (DSLDD)		
I b2	Gestion des ouvriers des parcs et ateliers en position de mise à disposition sans limitation de durée		
	<u>c) Défense des intérêts de l'État dans le cadre de recours administratifs et de procédures contentieuses</u>		
I c1	Réponses aux recours gracieux administratifs (gracieux ou hiérarchiques) portant sur des décisions ou activités relatives aux matières du service	SUAAJ SHVC SEE SCTS SAF	Julien DUGUÉ Johan SOULAS Stéphane PAVAGEAU Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Sylvie GENTES Nicolas JACQUET ORLANE PALLUY Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT
I c2	Réponses à la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) suite à la transmission de son avis	SUAAJ SHVC SEE SCTS SAF	Julien DUGUÉ Johan SOULAS Stéphane PAVAGEAU Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
I c3	Mémoires en défense et correspondances au tribunal administratif de Nantes relatifs à des recours formés contre des décisions administratives individuelles		
I c4	Actes de plaidoirie et présentation des observations orales prononcées au nom de l'État devant les juridictions civiles, pénales et administratives sous réserve des obligations de représentation obligatoire par avocat	SUAAJ SHVC SEE SCTS SAF	Julien DUGUÉ Marie ORTIZ À titre d'experts, en soutien de la mission affaires juridiques, les chefs de service et chefs d'unité listés nominativement en annexe 1 du présent arrêté ainsi que tout agent placé sous l'autorité du directeur départemental des territoires
I c5	Réplique immédiate en cas d'apport de moyens nouveaux en cours de contradictoire à l'occasion des procédures d'urgence devant le tribunal administratif	SUAAJ	Julien DUGUÉ Marie ORTIZ À titre d'experts, en soutien de la mission affaires juridiques, les chefs de service et chefs d'unité listés nominativement en annexe 1 du présent arrêté
I c6	Dépôt en urgence devant le juge administratif de tous documents nécessaires à la préservation des intérêts défendus par l'État et toutes productions avant clôture d'instruction		
I c7	Avis des services de l'État dans le cadre d'infractions pénales aux règles d'urbanisme et au Code de l'environnement	SUAAJ	Julien DUGUÉ
I c8	Actes et correspondances en lien avec l'exécution des décisions judiciaires dont l'état de recouvrement des astreintes	SUAAJ	Julien DUGUÉ
I c9	Correspondances et décisions relatives aux transactions pénales	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
I d1	<u>d) Procédure contradictoire préalable</u> Courrier d'engagement d'une procédure contradictoire préalable avant la prise d'une décision individuelle défavorable par l'administration	SUAAJ SHVC SEE SCTS SAF	Julien DUGUÉ Johan SOULAS Stéphane PAVAGEAU Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
	II - <u>ROUTES ET CIRCULATION ROUTIÈRE</u>		
II a1	Gestion domaniale et police de la conservation	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
II a2	Approbations d'opérations domaniales	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
II a3	Avis conformes et décisions relatifs aux routes à grande circulation	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
II a4	Réglementation de la circulation sur les ponts	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
II a5	Avis et décisions relatifs aux demandes de dérogation aux interdictions de circuler des poids-lourds	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
II a6	Avis et décisions relatifs à la réglementation de la circulation sur les autoroutes (arrêtés permanents)		
II a7	Avis et décisions relatifs à la réglementation de la circulation sur les autoroutes (arrêtés temporaires)	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
II a8	Tous documents relatifs à l'homologation des circuits de vitesse		
II a9	Arrêtés préfectoraux relatifs à la circulation des petits trains routiers touristiques et tous documents y afférents	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
II a10	Avis et décisions relatifs aux dossiers d'autorisation d'exploitation des chemins de fer touristiques et des transports guidés, suivi des systèmes en exploitation, et tous documents y afférents (modifications non substantielles)	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
II a11	Arrêtés de classement et suivi des passages à niveau, et tous documents et correspondances y afférents	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
	III - <u>ÉDUCATION ROUTIÈRE</u>		
III a1	Tous courriers aux écoles de conduite et aux usagers relatifs à l'éducation routière	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
III a2	Courriers de demande d'informations aux candidats suspectés de fraude à l'épreuve théorique générale ou moto (ETG/ETM)	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
III a3	Courriers de retrait de l'épreuve théorique générale ou moto (ETG/ETM) et de l'épreuve pratique le cas échéant pour les candidats pour lesquels la fraude est avérée		

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
III a4	Conventions entre l'État et les établissements d'enseignement de conduite dans le cadre du dispositif « permis à 1 € » et tous documents y afférents	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
III a5	Décisions de délivrance, de renouvellement, de retrait ou de refus du Label et de la certification Qualiopi, approbation des contrats de labellisation et de la certification Qualiopi, audits, avis sur les demandes d'adhésion et de renouvellement, et tous documents y afférents		
III a6	Délivrance, renouvellement, retrait ou refus des agréments d'exploitation d'établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et d'établissements assurant la formation des candidats aux titres ou diplômes exigés pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
III a7	Délivrance, renouvellement, retrait ou refus d'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules à moteur d'une catégorie donnée	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
III a8	Délivrance, renouvellement, retrait ou refus des autorisations temporaires et restrictives d'enseigner (ATRE) la conduite des véhicules à moteur d'une catégorie donnée	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
III a9	Arrêtés d'interdiction de se présenter aux épreuves théoriques ou pratiques du permis de conduire	SCTS	
III a10	Renouvellement des agréments des sites d'examen organisant l'épreuve théorique du permis de conduire	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
III a11	Tous actes et documents relatifs aux moyens de fonctionnement de l'éducation routière tels que l'engagement et le paiement des dépenses ou les conventions de mise à disposition de locaux	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
	IV – SÉCURITÉ ROUTIÈRE		
IV a1	Conventions de prêt, gestion des radars pédagogiques et tous documents relatifs à leur utilisation	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
IV a2	Nomination des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR)		
IV a3	Ordres de mission des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) et tous documents relatifs à leurs missions et déplacements	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
IV a4	Dépôts de plainte pour dégradation des radars	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY Jean-Louis GERAY Céline RICHARD
IV a5	Tous documents relatifs aux appels à projets en		

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
	matière de sécurité routière, tous actes et documents afférents aux décisions d'octroi et de refus de subvention dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière		
IV a6	Avis techniques rendus dans le cadre de la commission départementale de sécurité routière	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
IV a7	Agrément des installateurs d'éthylotest anti-démarrage		
IV a 8	Avis auprès de la commission départementale de la sécurité routière concernant l'organisation d'épreuves sportives, l'homologation de circuits, l'agrément des gardiens et des installations de fourrière et tout autre sujet relatif à la sécurité routière (notamment la mise en place d'itinéraires de déviation pour les poids lourds et l'harmonisation des limitations de vitesse des véhicules sur les voies ouvertes à la circulation publique)	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY Jean-Louis GERAY Céline RICHARD
IV a 9	Tous actes et documents relatifs aux moyens de fonctionnement de la coordination sécurité routière tels que l'engagement et le paiement des dépenses	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
	<u>V - GESTION DE CRISE ET ORGANISATION DES ASTREINTES</u>		
V a1	Avis de recensement et avis de radiation, ainsi que notifications de ces avis aux entreprises de travaux publics et de bâtiment, aux entreprises de location de matériel de génie civil, aux entreprises de transport routier et de leurs moyens, qui ont été recensées au titre des besoins de défense et de sécurité	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY Jean-Louis GERAY Céline RICHARD
V a2	Décisions d'astreinte de direction ainsi que tous documents afférents à l'organisation des astreintes de direction et de sécurité		
	<u>VI - CONSTRUCTION</u>		
	<u>a) Logement</u>		
	<u>Conventionnement</u>		
VI a1	Signature des conventions passées entre l'État et les bailleurs de logements visés à l'article L.831-1 du Code de la construction et de l'habitation (CCH)	SHVC	Johan SOULAS Stéphane PAVAGEAU
VI a2	Attestation d'exécution conforme, des travaux de mise aux normes d'habitabilité ou de travaux d'amélioration de la qualité des logements conventionnés	SHVC	Johan SOULAS Stéphane PAVAGEAU

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
	<u>b) Financement</u> <u>Décision d'octroi de primes et prêts (modification, maintien, transfert) ou de subventions :</u>		
VI b1	Décisions relatives aux primes à la construction (transfert, suspension, annulation)	SHVC	Johan SOULAS Stéphane PAVAGEAU
VI b2	Primes à l'amélioration des logements à usage locatif et occupation sociale (PALULOS) et prime à l'amélioration de la qualité de service (AQS) : - Décisions d'attribution ou rejet de subvention - Dérogation relative à l'âge des immeubles - Dérogation relative à la date de démarrage des travaux	SHVC	Johan SOULAS Stéphane PAVAGEAU
VI b3	Subventions et prêts pour la construction, l'acquisition et l'amélioration d'habitations donnant lieu à l'APL - Décision ou rejet d'octroi de subventions et de prêts (PLUS, PLA-I, PLS) - Dérogation relative au démarrage des travaux	SHVC	Johan SOULAS Stéphane PAVAGEAU
VI b4	Agrément des prêts sociaux en location accession (PSLA)	SHVC	Johan SOULAS Stéphane PAVAGEAU
	<u>c) H.L.M.</u>		
VI c1	Consultation de la commune d'implantation et de la collectivité publique ayant accordée sa garantie d'emprunt en cas de vente de logements HLM et signature de tous les documents autorisant la vente de logements HLM	SHVC	Johan SOULAS Stéphane PAVAGEAU
VI c2	Autorisation de démolir un logement HLM	SHVC	Johan SOULAS Stéphane PAVAGEAU
VI c3	Avis émis pour le changement d'affectation, la location ou sous location d'un logement financé à l'aide d'un prêt HLM	SHVC	Johan SOULAS Stéphane PAVAGEAU
VI c4	Autorisation d'augmentation de loyer	SHVC	Johan SOULAS Stéphane PAVAGEAU
VI c5	Autorisation d'aliénation d'un élément de patrimoine d'un organisme H.L.M.	SHVC	Johan SOULAS Stéphane PAVAGEAU
VI d1	<u>d) Mesures de lutte contre l'habitat indigne ou dégradé</u> Toutes mesures d'exécution des prestations engagées d'office par l'autorité compétente concernant l'hébergement ou le relogement de ménages dont le logement est frappé d'insalubrité, de péril ou d'insécurité	SHVC	Johan SOULAS Stéphane PAVAGEAU Coralie NALLAMOUTOU

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
VI d2	Décisions concernant les demandes de recouvrement des dépenses liées aux travaux, expertises et prestations réalisées d'office	SHVC	Johan SOULAS Stéphane PAVAGEAU Coralie NALLAMOUTOU
	<u>e) Accessibilité de la chaîne des déplacements (établissements recevant du public, installations ouvertes au public, voirie, espaces publics et logements)</u>		
VI e1	Toutes décisions concernant les agendas d'accessibilité programmée et les schémas directeurs d'accessibilité	SHVC	Johan SOULAS Stéphane PAVAGEAU Isabelle BODIN
VI e2	Toutes décisions concernant les demandes de dérogation à la réglementation sur l'accessibilité des ERP, des installations ouvertes au public, de la voirie, des espaces publics et des logements	SHVC	Johan SOULAS Stéphane PAVAGEAU Isabelle BODIN
VI e3	Courriers de mise en demeure à l'exception des courriers adressés aux collectivités	SHVC	Johan SOULAS Stéphane PAVAGEAU Isabelle BODIN
VI e4	Arrêtés de constat de carence pour les ADAP à l'exception des courriers adressés aux collectivités	SHVC	Johan SOULAS Stéphane PAVAGEAU Isabelle BODIN
	<u>VII - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE</u>		
	<u>a) Règles d'urbanisme</u>		
VII a1	Dérogation aux dispositions de l'article R. 111.5A du Code de l'urbanisme relatives aux règles de recul par rapport à certaines voies	SUAAJ	Julien DUGUÉ Fabrice GRÜNEWALD Cécile DENOS
VII a2	Dérogation aux règles posées en matière d'implantation et de volume des constructions et aménagement des règles prescrites lorsque les avis du directeur départemental des territoires et du maire sont concordants	SUAAJ	Julien DUGUÉ Fabrice GRÜNEWALD Cécile DENOS
VII a3	Titre de recette : titres de recette délivrés en matière d'archéologie préventive, ainsi que tous actes, décisions et documents relatifs à l'assiette, à la liquidation et aux réponses, aux réclamations préalables en matière de redevance d'archéologie préventive dont les autorisations et déclarations préalables du Code de l'urbanisme constituent le fait générateur		
	<u>b) Élaboration et évolution des documents d'urbanisme (SCoT, PLU(i) et carte communale)</u>		
VII b1	Porter à la connaissance de la collectivité	SUAAJ	Julien DUGUÉ
VII b2	Note d'enjeux de la collectivité		

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
VII b3	Consultation des services, des établissements publics de l'État et tout autre organisme préalablement à la production de l'avis de l'État sur le projet de document d'urbanisme (PLU arrêté, SCoT arrêté ou carte communale avant approbation)	SUAAJ	Julien DUGUÉ Nicolas SURAIS Martine PETITHOMME
VII b4	Avis de l'État sur le projet de modification simplifiée et contributions lors d'une réunion d'examen conjoint dans le cadre d'une révision allégée ou d'une déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme d'une collectivité locale	SUAAJ	Julien DUGUÉ
VII b5	Décision en matière de dérogation à la règle « d'urbanisation limitée »		
	<u>c) Élaboration et évolution des règlements locaux de publicité communaux (RLP) et intercommunaux (RLP)i</u>		
VII c1	Porter à la connaissance de la collectivité	SUAAJ	Julien DUGUÉ
VII c2	Note d'enjeux de la collectivité	SUAAJ	Julien DUGUÉ
VII c3	Consultation des services et des établissements publics de l'État préalablement à la production de l'avis de l'État sur le projet de RLP ou RLP(i)	SUAAJ	Julien DUGUÉ
VII c4	Avis de l'État		
	<u>d) Droit du sol</u>		
	<u>Formalités relatives à l'acte de construire et à divers modes d'utilisation du sol</u>		
VII d1	Notification au demandeur de la liste des pièces manquantes en cas de dossier incomplet, de majoration ou de prolongation du délai d'instruction en matière de : - déclaration préalable - permis de construire - permis d'aménager - permis de démolir	SUAAJ	Julien DUGUÉ Fabrice GRÜNEWALD Cécile DENOS
VII d2	Décision favorable en matière de : - certificat d'urbanisme - déclaration préalable - déclaration de clôture - permis de construire (hors permis de construire énergies renouvelables) - permis d'aménager - permis de démolir sauf en cas de désaccord entre le Maire et le responsable du service de l'État chargé de l'instruction	SUAAJ	Julien DUGUÉ Fabrice GRÜNEWALD Cécile DENOS
VII d3	Permis de construire modificatifs énergies renouvelables dès lors que l'économie générale du projet n'est pas modifiée		

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
VII d4	Délivrance du certificat de permis tacite ou de non-opposition à un projet ayant fait l'objet d'une déclaration	SUAAJ	Julien DUGUÉ Fabrice GRÜNEWALD Cécile DENOS
VII d5	Délivrance du certificat d'urbanisme en cas de désaccord entre le Maire et le responsable du service de l'État chargé de l'instruction	SUAAJ	Julien DUGUÉ Fabrice GRÜNEWALD Cécile DENOS
VII d6	Sous les mêmes exceptions prorogation du certificat d'urbanisme	SUAAJ	Julien DUGUÉ Fabrice GRÜNEWALD Cécile DENOS
VII d7	Permis d'aménager a) autorisation de différer les travaux de finition b) délivrance du certificat autorisant la vente ou la location des lots	SUAAJ	Julien DUGUÉ Fabrice GRÜNEWALD Cécile DENOS
VII d8	Mise en œuvre de la garantie bancaire dans le cas d'inexécution des travaux dans les délais fixés par l'arrêté de permis d'aménager concernant un lotissement	SUAAJ	Julien DUGUÉ Fabrice GRÜNEWALD Cécile DENOS
VII d9	Achèvement de travaux : - Information préalable du bénéficiaire d'un permis ou d'une déclaration préalable de tout récolement - Mise en demeure de déposer un dossier modificatif ou de mettre les travaux en conformité lorsqu'ils ne sont pas conformes à l'autorisation ou à la déclaration	SUAAJ	Julien DUGUÉ Fabrice GRÜNEWALD Cécile DENOS
VII d10	Délivrance de l'attestation certifiant que la conformité des travaux n'a pas été contestée sur requête du bénéficiaire ou de ses ayants droits	SUAAJ	Julien DUGUÉ Fabrice GRÜNEWALD Cécile DENOS
VII d11	Rédaction et signature de l'avis sur les demandes de permis de construire, de permis d'aménager, de permis de démolir ou les déclarations préalables lorsque le plan d'occupation des sols est rendu caduc, en cas d'annulation juridictionnelle ou lorsque le maire est compétent et qu'une partie du territoire n'est pas couverte par un document d'urbanisme	SUAAJ	Julien DUGUÉ Fabrice GRÜNEWALD Cécile DENOS
VII d12	Avis sur demande de dérogation à une ou plusieurs règles du plan local d'urbanisme dans le cadre de l'article L. 152-4 du Code de l'urbanisme	SUAAJ	Julien DUGUÉ Fabrice GRÜNEWALD Cécile DENOS
VII d13	Accord ERP au titre de l'article L. 122-3 du Code de la construction et de l'habitation	SUAAJ	Julien DUGUÉ Fabrice GRÜNEWALD Cécile DENOS
VII d14	Sursis à statuer : application des mesures de sauvegarde accompagnant l'élaboration d'un plan local d'urbanisme		
VII d15	Autre décision de sursis à statuer		
VII d16	Consultation du préfet de région dans le cadre des procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive	SUAAJ	Julien DUGUÉ Fabrice GRÜNEWALD Cécile DENOS Amanda DELAUNAY Frédéric KALUZYNY

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
			Cécile LASSERRE Christelle MONTHULÉ
VII e1	e) <u>Remise à l'administration des domaines des terrains devenus inutiles au service</u>	SUAAJ	Julien DUGUÉ
	f) <u>Contrôle de légalité des actes d'urbanisme</u>		
VII f1	Tous les courriers à l'attention des collectivités concernant des demandes de pièces ou d'informations complémentaires relatifs aux dossiers transmis au représentant de l'État	SUAAJ	Julien DUGUÉ
VII f2	Attestation qu'un acte de droit des sols a bien été reçu par le représentant de l'État et qu'il n'a pas fait l'objet d'observation, de demande de retrait ou de déféré auprès du tribunal administratif	SUAAJ	Julien DUGUÉ
VII f3	Toute lettre rappelant les obligations de transmission ou de rappel à la réglementation		
	g) <u>Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)</u>		
VII g1	Convocation des membres		
VII g2	Compte-rendu de la commission		
VII g3	Avis relatifs aux dossiers examinés en commission conformément au compte-rendu	SUAAJ	Julien DUGUÉ
	h) <u>Activités commerciales</u>		
VII h1	Rapports sur les dossiers soumis à l'avis de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)		
VII h2	Courriers et autres documents relatifs à l'instruction des dossiers soumis à l'avis de la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)	SUAAJ	Julien DUGUÉ Emmanuelle BARETJE Morgan TROTTIER
VII h3	Réponses aux sollicitations des collectivités, du secrétariat de la CDAC ou de la commission nationale d'aménagement commercial (CNAC)		
VII h4	Conventions partenariales d'étude commerciale	SUAAJ	Julien DUGUÉ
	i) <u>Plan climat air énergie territorial (PCAET)</u>		
VII i1	Tous actes et documents relatifs à la transmission d'éléments de connaissance dans le cadre de l'association de l'État à la procédure PCAET et de la consultation des services de l'État		

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
	j) <u>Énergies renouvelables (EnR)</u>		
VII j1	Courriers et tous documents relatifs à l'organisation des pôles EnR		
VII j2	Validation et arrêt des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) sur le portail cartographique des EnR	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY Margot EYRAUD
VII j3	Tous documents relatifs à l'organisation des conférences territoriales et des autres réunions stratégiques ou techniques relatives aux EnR et au changement climatique		
	k) <u>Bruit / nuisances sonores</u>		
VII k1	Tous documents liés à l'élaboration et à l'approbation des plans de prévention du bruit dans l'environnement, aux cartes de bruits stratégiques, et tous documents relatifs aux nuisances sonores	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
	l) <u>Mobilité</u>		
VII l1	Tous les actes et documents nécessaires à l'instruction des dossiers relatifs à la mobilité	SCTS	Sylvie GENTES Nicolas JACQUET Orlane PALLUY
	VIII - <u>PROTECTION DE LA NATURE ET ENVIRONNEMENT</u>		
	a) <u>Eau et milieux aquatiques</u>		
VIII a1	Mesures de police et conservation des eaux	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Sébastien GATELIER Maud COURCELAUD
VIII a2	Décisions relatives aux déclarations de police de l'eau	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Sébastien GATELIER Maud COURCELAUD
VIII a3	Avis de réception et demandes de régularisation d'un dossier de demande d'autorisation dans le cas où ce dossier est irrégulier ou incomplet	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Sébastien GATELIER Maud COURCELAUD
VIII a4	Consultations prévues dans le cadre de l'instruction d'une demande d'autorisation	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Sébastien GATELIER Maud COURCELAUD

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
VIII a5	Prolongation des délais d'instruction des demandes d'autorisation	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Sébastien GATELIER Maud COURCELAUD
VIII a6	Décisions suite à une demande de modification d'un dossier d'autorisation	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Sébastien GATELIER Maud COURCELAUD
VIII a7	Actes de transfert d'autorisation ou de cessation définitive d'activité autorisée	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Sébastien GATELIER Maud COURCELAUD
VIII a8	Prescription de mesures particulières dans le cadre du bénéfice d'antériorité aux textes de police de l'eau	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Sébastien GATELIER Maud COURCELAUD
VIII a9	Décisions relatives aux subventions de l'État dans le domaine de l'eau.	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Sébastien GATELIER Maud COURCELAUD
VIII a10	Propositions de transaction sur les poursuites en matière de police de l'eau	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Sébastien GATELIER Maud COURCELAUD
VIII a11	Mises en demeure et décisions suite à un constat de non conformité ou de manquement à la réglementation de l'eau et des milieux aquatiques		
	b) Pêche		
VIII b1	Décisions relatives aux droits particuliers des plans d'eau	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Maud COURCELAUD
VIII b2	Décisions relatives à la capture et au transport du poisson à des fins scientifiques ou sanitaires ou en cas de déséquilibre biologique	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Maud COURCELAUD
VIII b3	Décisions relatives aux concours de pêche dans les cours d'eau de 1ère catégorie piscicole	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII b4	Décisions relatives aux pêches à titre dérogatoire	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII b5	Décisions relatives aux réserves temporaires de pêche	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII b6	Décisions relatives à l'agrément des présidents et	SEE	Sylvain HAYE

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
	trésoriers des AAPPMA		Raphaël CHAUSSIS
VIII b7	Décisions relatives à l'agrément du président et du trésorier de la fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII b8	Décisions portant approbation des statuts de la fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII b9	Décisions portant approbation des statuts des associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII b10	Proposition de transaction sur les poursuites en matière de police de la pêche et des milieux aquatiques	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII b11	Décisions relatives au transfert de l'exercice du droit de pêche sur les cours d'eau non domaniaux	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII b12	Autorisation de pêche à l'anguille	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
	c) Chasse		
VIII c1	Toute décision relative aux attributions de plan de chasse individuel de grand gibier et de petit gibier ainsi que les modalités de contrôle	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII c2	Décisions relatives aux autorisations et aux conditions spécifiques de tir avant la date d'ouverture générale de la chasse	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII c3	Décisions relatives au prélèvement maximum autorisé	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII c4	Décisions relatives à l'indemnisation des dégâts de gibiers	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII c5	Décisions relatives aux battues administratives effectuées par les lieutenants de louveterie ou à l'organisation de chasses particulières	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII c6	Décisions relatives aux destructions d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII c7	Décisions relatives aux lâchers d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII c8	Décisions relatives à l'introduction dans le milieu naturel de grand gibier et de lapin de garenne	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII c9	Décisions relatives au prélèvement dans le milieu	SEE	Sylvain HAYE

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
	naturel d'animaux vivants dont la chasse est autorisée		Raphaël CHAUSSIS
VIII c10	Décisions relatives à l'agrément des piégeurs	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII c11	Décisions relatives aux réserves de chasse et de faune sauvage	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII c12	Décisions relatives aux entraînements de chiens et de fieldtrials	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII c13	Délivrance des attestations de meute	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII c14	Décisions relatives aux établissements soumis à autorisation d'ouverture, d'élevage, de vente ou de transit des espèces de gibier dont la chasse est autorisée	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII c15	Décisions relatives à la détention, au transport et à l'utilisation d'animaux d'espèces non domestiques dans le cadre de l'élevage d'agrément pour la chasse au vol	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII c16	Décisions relatives aux élevages d'agrément	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII c17	Décisions relatives à l'agrément des groupements de défense contre les organismes nuisibles	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
	d) <u>Protection de la nature</u>		
VIII d1	Décisions prises au titre de l'évaluation des incidences Natura 2000 concernant un document de planification, un programme, un projet, une manifestation ou une intervention	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Christine ROCHAT
VIII d2	Décisions de dérogation à la réglementation des espèces protégées, hors projet d'aménagement et non soumise à consultation publique	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Christine ROCHAT
VIII d3	Décisions de dérogation à l'article L 411-1 du Code de l'environnement pour la destruction par tir, et ses modalités, d'oiseaux de l'espèce grand-cormoran - <i>Phalacrocorax carbo sinensis</i>	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Christine ROCHAT

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
VIII d4	Décisions des dérogations aux dispositions des arrêtés de protection de biotope (ARPB)	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Christine ROCHAT
VIII d5	Décisions d'indemnisation dans le cadre de la mise en œuvre du plan national d'action (PNA) sur le loup et activités d'élevage ; instruction et suivi des constats de dommages aux troupeaux domestiques	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Christine ROCHAT
VIII d6	Décisions relatives aux demandes d'autorisation ou déclaration relatives à l'atteinte ou l'abattage des allées d'arbres et alignements d'arbres qui bordent les voies ouvertes à la circulation publique conformément aux dispositions de l'article L. 350-3 du Code de l'environnement	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Christine ROCHAT
	<u>e) Aménagement foncier</u>		
VIII e1	Porter à connaissance par le préfet au président du conseil départemental des observations nécessaires à l'étude d'aménagement	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII e2	Mise en cohérence des mesures environnementales de l'étude d'impact d'un ouvrage linéaire avec les prescriptions de l'aménagement foncier	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII e3	Arrêté fixant les prescriptions à respecter par la commission pour l'élaboration du nouveau plan et du programme de travaux	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII e4	Décisions relatives aux travaux connexes et au plan parcellaire sous réserve de la compétence du préfet	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII e5	Arrêtés fixant des prescriptions complémentaires de nature à assurer le respect des principes relatif à la gestion de l'eau et posés	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
VIII e6	Décisions de protection des boisements ainsi que tout acte afférent aux procédures de préparation, d'instruction, d'application et de contrôle des décisions ci avant énumérées	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
	<u>f) Risques naturels</u>		
VIII f1	Courriers et documents d'information relatifs aux risques naturels dans le cadre de la procédure d'instruction des plan de préventions des risques, des programmes d'actions de prévention des inondations et de leurs programmes d'études préalables	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Nicolas CHAUDET
VIII f2	Courriers d'information relatifs aux risques naturels et technologiques	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Nicolas CHAUDET
VIII f3	Courriers relatifs à l'instruction des demandes d'aide dans le cadre du fonds Barnier	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Nicolas CHAUDET

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
	IX – AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT RURAUX		
IX a1	a) associations syndicales de propriétaires (remembrement, assainissement, hydraulique, pêche, forêts, irrigation)		
IX a2	Approbation des délibérations, travaux et marché dont le contrôle ressort de la direction départementale des territoires : - les délibérations de l'assemblée des propriétaires ; - les emprunts et les marchés, à l'exception de ceux passés selon la procédure adaptée au sens de l'article L. 1223-1 du Code de la commande publique ; - les bases de répartition des dépenses arrêtées par le syndicat ; - le budget annuel et, le cas échéant, le budget supplémentaire et les décisions modificatives ; - le compte administratif ; - les ordres de réquisition du comptable pris par le président ; - le règlement intérieur précisant les conditions de recrutement et de travail des agents contractuels de droit public de l'association syndicale	SEE SAF	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS Christine ROCHAT Sébastien GATELIER Maud COURCELAUD Nicolas CHAUDET Aurélien BROCHET Michel JULLIOT
	b) aménagement foncier		
IX b1	Opérations nécessaires à la désignation ou à l'élection des membres de la commission départementale d'aménagement foncier	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
IX b2	Opérations nécessaires à la désignation des membres des associations foncières de remembrement	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS
	X - AGRICULTURE ET FORÊT		
	a) Aides surfaciques du premier pilier		
X a1	Tous courriers et décisions relatifs aux aides découplées de la politique agricole commune (PAC) pour les programmations 2015-2022 et 2023-2027	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Anita PELTIER
	b) Aides couplées du premier pilier		
X b1	Tous courriers et décisions relatifs aux aides couplées végétales et animales du 1 ^{er} pilier de la PAC	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Anita PELTIER
	c) Aides surfaciques du second pilier		

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
X c1	Tous courriers et décisions relatifs à l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN)	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Anita PELTIER
X c2	Tous courriers et décisions relatifs aux mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Anita PELTIER
X c3	Tous courriers et décisions relatifs aux aides à l'agriculture biologique	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Anita PELTIER
X c4	Tous courriers et décisions relatifs aux aides à l'assurance récolte	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Anita PELTIER
	<u>d) Aides à l'installation et à la transmission des exploitations en agriculture</u>		
X d1	Tous courriers et décisions relatifs aux aides à l'installation	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS
X d2	Tous courriers et décisions relatifs au programme d'accompagnement à l'installation et la transmission en agriculture (AITA)	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS
X d3	Tous courriers et décisions relatifs à l'agrément et la validation des plans de professionnalisation personnalisés (PPP)	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS
X d4	Tous courriers et décisions relatifs à la bonification et aux prêts bonifiés	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS
X d5	Tous courriers et décisions relatifs au dispositif de stage de parrainage	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS
	<u>e) Aides à la reconversion et mesures conjoncturelles</u>		
X e1	Tous courriers et décisions relatifs aux aides à la réinsertion professionnelle	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS
X e2	Tous courriers et décisions relatifs aux aides financières accordées dans le cadre de situation de crise conjoncturelle	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS
X e3	Tous courriers et décisions relatifs à la reconnaissance et l'indemnisation au titre des calamités agricoles et de l'indemnité de solidarité nationale (ISN)	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS
X e4	Tous courriers et décisions relatifs aux aides aux agriculteurs en difficulté (agridiff et area)	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
X e5	Tous courriers et décisions relatifs à l'autorisation ou au refus d'une demande de poursuite d'activité agricole sans que cela fasse obstacle au service des prestations d'assurance vieillesse	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS
	<u>f) Aides à l'investissement et accompagnement des coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA), remboursement des taxes intérieure de consommation (TIC) et des taxes intérieure sur la consommation de gaz naturel (TICGN)</u>		
X f1	Tous courriers et décisions relatifs aux aides du plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCEA)	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS
X f2	Tous courriers et décisions relatifs aux aides à la transformation à la ferme	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS
X f3	Tous courriers et décisions relatifs Au dispositif national d'accompagnement des coopératives d'utilisation de matériel en commun (DINA CUMA)	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS
X f4	Tous courriers et décisions relatifs au dispositif national de remboursement partiel de la TIC sur les achats de gazole non routier (GNR), de fioul lourd et de gaz de pétrole liquéfiés (GPL) et sur la TICGN pour des achats liés aux travaux agricoles et forestiers	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS
	<u>g) Contrôle des aides et coordination des contrôles</u>		
X g1	Tous courriers et décisions relatifs aux contrôles en exploitation agricole et liés à la conditionnalité ou à l'éligibilité des aides	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS Anita PELTIER
X g2	Tous courriers et décisions relatifs à la coordination des contrôles et à la mise en œuvre de la circulaire sur le contrôle unique en exploitation agricole	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS Anita PELTIER
	<u>h) Valorisation des terres agricoles</u>		
X h1	Tous courriers et décisions relatifs au contrôle des structures (en particulier, attestation d'autorisation tacite d'exploiter et accusés de réception de demandes d'autorisation au de reprise de biens familiaux)	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS
X h2	Tous courriers et décisions relatifs à la mise en œuvre de la loi Sempastous	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
	<u>i) Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)</u>		
X i1	Tous courriers et décisions relatifs à l'agrément, le retrait d'agrément et aux conditions d'accès des GAEC aux aides de la politique agricole commune (PAC)	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS
	<u>j) Commissions</u>		
X j1	Tous courriers et décisions relatifs aux avis et à la réunion de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) et de ses formations spécialisées (GAEC et installation structure)	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS
X j2	Tous courriers et décisions relatifs aux avis et à la réunion de la cellule départementale d'accompagnement (CDA)	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS
X j3	Tous courriers et décisions relatifs aux avis et à la réunion de la commission consultative paritaire départementale des baux ruraux (CCPDBR)	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS
X j4	Tous courriers et décisions relatifs aux avis et à la réunion de la commission de viabilité	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS
	<u>k) Pacte en faveur de la haie</u>		
X k1	Tous courriers et décisions relatifs à la mise en œuvre des appels à projets Soutien aux investissements pour la plantation de haies et d'arbres intraparcéllaires dans le cadre du Pacte en faveur de la haie	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Anita PELTIER
	<u>l) Étude préalable des projets impactant l'économie agricole</u>		
X l1	– Réponses aux maîtres d'ouvrage ; – Saisine de la CDPENAF pour avis sur celle-ci, le cas échéant ; – Saisine des préfets des autres départements concernés pour avis sur celle-ci ;	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT
X l2	– Avis motivé sur l'étude préalable et sur les dossiers de compensation collective agricole		
X l3	– Conventions et arrêtés de consignation de fonds	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
	m) <u>Aide à la protection des exploitations et des troupeaux contre la prédation du loup</u>		
X m1	Tous courriers et décisions relatifs à l'aide à la protection des exploitations et des troupeaux contre la prédation du loup	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Gaël GUÉDÈS
	n) <u>Forêt</u>		
X n1	<u>Gestion durable</u> : – Courriers, rapports et avis relatifs à l'instruction de second niveau et au contrôle de mise en œuvre des documents de gestion durable, – Documents relatifs aux contrôles des propriétés placées sous régime d'autorisation administrative (RAA)	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Aurélien BROCHET Michel JULLIOT
X n2	<u>Fiscalité forestière</u> : – Instruction des demandes de certificats de gestion durable dans le cadre des mutations à titre gratuit et de l'impôt sur la fortune immobilière, – Demande de bilans décennaux de gestion durable, – Suites de contrôle, rapport administratif et relation avec la direction départementale des finances publiques (DDFIP)	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Aurélien BROCHET Michel JULLIOT
X n3	<u>Défrichement</u> : – Accusé de réception, reconnaissance de bois et décision relative aux demandes d'autorisation de défrichement à l'exception de celles présentées dans le cadre de l'autorisation environnementale unique, – Suivi et contrôle des mesures compensatoires ordonnées dans les autorisations de défrichement	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Aurélien BROCHET Michel JULLIOT
X n4	<u>Coupe de bois</u> : – Toute décision relative aux demandes d'autorisation administrative de coupe de bois, – Suivi et contrôle de la reconstitution des peuplements forestiers après coupe rase,	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Aurélien BROCHET Michel JULLIOT
X n5	<u>Régime forestier</u> : – Décisions relatives à l'application ou à la distraction du régime forestier, – Avis sur les aménagements des bois et forêts des collectivités et des personnes morales listées à l'article L.211-1 du Code forestier	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Aurélien BROCHET Michel JULLIOT

N° de code	Nature de la délégation donnée au directeur	Bénéficiaire(s) de la subdélégation pour chacun des items traités	
X n6	<u>Aides :</u> – Toute décision relative à la prime au boisement des terres agricoles (attribution, modification, suppression...), – Suivi et gestion des contrats de prêt en travaux du fonds forestier national (FFN)	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Aurélien BROCHET Michel JULLIOT
X n7	<u>Défense et lutte contre les incendies de forêt :</u> – Saisie et validation de la base de données sur les incendies de forêts en France (BDIFF)	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Aurélien BROCHET Michel JULLIOT
	– Tous documents relatifs à l'exercice par l'ONF de la mission d'intérêt général de défense des forêts contre les incendies (DFCI)		
X n8	<u>Divers :</u> – Actes relatifs au droit de préemption au profit de l'État de parcelle boisée à vendre jouxtant une forêt domaniale, – Actes approuvant les statuts des groupements forestiers pour faire cesser une indivision, – Toute décision relative aux demandes d'autorisation d'inclure les biens accessoires dans un groupement forestier.	SAF	Christelle VOISIN-JOUANNEAU Jérôme THIBAUT Aurélien BROCHET Michel JULLIOT
	XI - <u>VOIES NAVIGABLES</u>		
	<u>a) Police des voies navigables</u>		
XI a1	Avis à la batellerie portant interruption de la navigation ou prescrivant des dispositions dérogeant à celles prévues par l'arrêté préfectoral du 9 février 2017 portant règlement intérieur de police de la navigation sur les rivières la Maine, la Mayenne, la Vieille Maine, l'Oudon et la Sarthe, dans les départements du Maine-et-Loire, la Mayenne et la Sarthe	SEE	Sylvain HAYE Raphaël CHAUSSIS

DDT

72-2026-07-06-00006

arrêté préfectoral de subdélégation de signature
en matière d'ordonnancement secondaire de M.
Marc SEVERAC directeur départemental des
territoires de la Sarthe à des fonctionnaires
placés sous son autorité



**PRÉFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Le Mans, le 06 juillet 2026

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Objet : Subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire de M. Marc SÉVERAC directeur départemental des territoires de la Sarthe à des fonctionnaires placés sous son autorité.

**Le Préfet de la Sarthe
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

- VU** la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 modifiée relative à la prescription des créances sur l'État, les départements, les communes et les établissements publics ;
- VU** la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n° 2005-779 du 12 juillet 2005 ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements modifié par le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 et par les décrets n° 2025-723 et n° 2025-724 du 30 juillet 2025 étendant le pouvoir de dérogation reconnu au préfet ;
- VU** le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant code des marchés publics ;
- VU** le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;
- VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU** le décret du 12 juin 2025 nommant M. Sébastien JALLET, préfet de la Sarthe ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 07-0288 du 16 février 2007 portant transfert de la gestion du fonds de prévention des risques naturels majeurs ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° DCPAT 2025-0200 du 30 juin 2025 portant délégation de signature de M. Sébastien JALLET préfet de la Sarthe, à M. Marc SÉVERAC, directeur départemental des territoires de la Sarthe, en matière d'ordonnancement secondaire ;
- VU** l'arrêté du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer du 21 août 2023 portant nomination dans les directions départementales interministérielles, nommant M. Marc SÉVERAC, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur départemental des territoires de la Sarthe ;

- VU** l'arrêté de la Première ministre et du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer du 25 mai 2023 nommant M. Christophe CHARRIER, ingénieur des travaux publics de l'État hors classe, directeur départemental adjoint des territoires de la Sarthe ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 30 juin 2026 portant organisation de la direction départementale des territoires de la Sarthe ;
- VU** l'ensemble des textes et codes régissant les matières dans lesquelles est appelée à s'exercer la délégation de signature conférée à M. Marc SÉVERAC, chargé des fonctions de directeur départemental des territoires ;
- SUR** proposition du directeur départemental des territoires de la Sarthe ;

ARRÊTE

Article 1 : Subdélégation de signature est donnée à M. Christophe CHARRIER, directeur départemental adjoint, pour procéder à l'ordonnancement secondaire, signer les actes et les décisions relatifs à l'engagement d'un montant inférieur ou égal à cent cinquante mille (150 000) euros hors taxes, procéder à la constatation et à la certification du service fait, la liquidation (demandes de paiement), ainsi que transcrire dans le progiciel Chorus les actes de dépenses et de recettes, selon l'ensemble des dispositions prévues dans l'arrêté préfectoral de délégation n° DCPAT 2025-0200.

Article 2 : Subdélégation de signature est donnée, pour procéder à l'ordonnancement secondaire, signer les actes et les décisions relatifs à l'engagement d'un montant inférieur à cinquante mille (50 000) euros hors taxes, procéder à la constatation et à la certification du service fait, la liquidation (demandes de paiement), ainsi que transcrire dans le progiciel Chorus les actes de dépenses et de recettes, dans les conditions fixées par l'arrêté préfectoral de délégation n° DCPAT 2025-0200 et dans le cadre de leurs attributions et compétences, aux gestionnaires cités ci-dessous.

Sylvie GENTES	Cheffe du service climat territoires sécurité (SCTS)
Nicolas JACQUET	Adjoint à la cheffe du SCTS
Orlane PALLUY	Adjointe à la cheffe du SCTS
Christine LECONTE	Cheffe de l'unité éducation routière du SCTS
Margot EYRAUD	Cheffe de l'unité climat, énergie et mobilités du SCTS
Christelle VOISIN-JOUANNEAU	Cheffe du service agriculture et forêt (SAF)
Jérôme THIBAUT	Adjoint à la cheffe du SAF
Sylvain HAYE	Chef du service eau et environnement (SEE)
Raphaël CHAUSSIS	Adjoint au chef du SEE
Nicolas CHAUDET	Chef de l'unité prévention des risques et accompagnement des territoires du SEE
Johan SOULAS	Chef du service habitat ville construction (SHVC)
Stéphane PAVAGEAU	Adjoint au chef du SHVC
Coralie NALLAMOUTOU	Cheffe de l'unité habitat privé du SHVC
Isabelle BODIN	Cheffe de l'unité pôle bâtiment du SHVC
Joséphine HISLAND	Cheffe de l'unité habitat public et politique de la ville du SHVC
Julien DUGUÉ	Chef du service urbanisme, aménagement et affaires juridiques (SUAAJ)

Article 3 : Subdélégation de signature est donnée, dans les conditions fixées par l'arrêté préfectoral de délégation n° DCPAT 2025-0200 à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, et dans le cadre de leurs attributions et compétences, aux agents cités ci-dessous à l'effet de **réaliser les validations** des engagements, des services faits et des recettes fiscales dans Chorus Formulaire pour les matières et budgets opérationnels de programme (BOP) suivants :

Agents avec profil valideur	Fonction / Service	BOP gérés
Sylvie GENTES	Cheffe du SCTS	135, 203, 207
Nicolas JACQUET	Adjoint à la cheffe du SCTS	135, 203, 207
Orlane PALLUY	Adjointe à la cheffe du SCTS	135, 203, 207
Christelle VOISIN-JOUANNEAU	Cheffe du SAF	149, 215
Jérôme THIBAUT	Adjoint à la cheffe du SAF	149, 215
Gaël GUÉDÈS	Chef de l'unité gestion des crises, des contrôles et du foncier (SAF)	149
Aurélien BROCHET	Chef de l'unité forêt Mayenne, Maine-et-Loire et Sarthe (SAF)	149
Michel JULLIOT	Adjoint au chef de l'unité forêt Mayenne, Maine-et-Loire et Sarthe (SAF)	149
Sylvain HAYE	Chef du SEE	113, 149, 181
Raphaël CHAUSSIS	Adjoint au chef du SEE	113, 149, 181
Johan SOULAS	Chef du SHVC	135
Stéphane PAVAGEAU	Adjoint au chef du SHVC	135
Julien DUGUÉ	Chef du SUA AJ	135, 362, 380
Emmanuelle BARETJE	Cheffe de l'unité aménagement durable (SUA AJ)	135, 362, 380

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de l'un des chefs de service ou d'unité désigné ci-dessus, ou en cas de vacance de poste, la délégation, qui lui est conférée, sera exercée par le chef de service ou d'unité ou l'adjoint de chef de service désigné, par le directeur départemental des territoires, pour le remplacer par intérim.

Article 5 : Les arrêtés de subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire de M. Marc SEVERAC directeur départemental des territoires de la Sarthe à des fonctionnaires placés sous son autorité du 04 juillet 2025 et du 16 juillet 2025 sont abrogés.

Article 6 : La secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe et le directeur départemental des territoires de la Sarthe sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe.

Pour le préfet de la Sarthe et par délégation,
Le directeur départemental des territoires de la Sarthe

SIGNÉ

Marc SÉVERAC

Maison d'arrêt "Les Croisettes"

72-2026-07-01-00011

Microsoft Word - Brigadiers chefs

DISP Grand Ouest

Centre pénitentiaire Le Mans-Les Croisettes

A Coulaines, le 01 juillet 2026

Arrêté portant délégation de signature

Vu le code pénitentiaire, et notamment en ses articles R.113-66, R.234-1, D211-9 à D211-14, D211-20 alinéa 2 et D112-20,
Vu le décret du 10 mars 2022 du code de procédure pénale et portant création des SAS,
Vu le décret du 10 mars 2022 modifiant les dispositions du CPP, relatives aux RI types spécifiques aux maisons d'arrêt et établissements affectés à l'exécution des peines,
Vu l'arrêté du 7 mai 2024 modifiant l'arrêté du 23 janvier 2023 fixant les listes des établissements pénitentiaires et des quartiers de centres pénitentiaires,
Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice en date du 5 juillet 2024 portant nomination et prise de fonction de Monsieur Pascal VION en qualité de directeur interrégional des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1er octobre 2024,
Vu l'arrêté du Directeur de l'Administration Pénitentiaire du 26 septembre 2024 portant délégation de signature pour la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes,
Vu les arrêtés du 1 octobre 2024 portant délégation de signature à Mme CLOAREC en qualité de Chef d'établissement du centre pénitentiaire de Le Mans Les Croisettes (centre pénitentiaire et SAS)
Vu le décret n° 2025-620 du 8 juillet 2025 relatif aux quartiers de lutte contre la criminalité organisée, à l'anonymat des personnels de l'administration pénitentiaire et modifiant le code pénitentiaire,
Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission de l'outre-mer,
Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la justice du 19 janvier 2023 portant mutation de Madame Delphine CLOAREC à compter du 1er mai 2023 en qualité de chef d'établissement de la maison d'arrêt de Le Mans – Les Croisettes.
Madame Delphine CLOAREC, chef d'établissement du Centre pénitentiaire de Le Mans - les Croisettes

ARRÊTÉ :

Article 1 : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Hélène ARRON, brigadier-chef pénitentiaire, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 2 : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Fabienne COULON, brigadier-chef pénitentiaire, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 3 : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Hélène FRANC, brigadier-chef pénitentiaire, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 4 : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Angélique PECHEUX, brigadier-chef pénitentiaire, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 5 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Yancouba BADJI, brigadier-chef pénitentiaire, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 6 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Karim BEN ALI, brigadier-chef pénitentiaire, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 7 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Nicolas BOUTET, brigadier-chef pénitentiaire, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 8 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Johan BROQUARD, brigadier-chef pénitentiaire, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 9 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Sébastien CALDENTY-PALET, brigadier-chef pénitentiaire, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 10 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Julien DUMANS, brigadier-chef pénitentiaire, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 11 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Jean-Baptiste DOSSOU, brigadier-chef pénitentiaire, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 12 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Hubert FARINA, brigadier-chef pénitentiaire, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 13 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Alexis HERON, brigadier-chef pénitentiaire, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 14 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Jean JEGOU, brigadier-chef pénitentiaire, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 15 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Eric MISTER, brigadier-chef pénitentiaire, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 16 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Yoann PEAN, brigadier-chef pénitentiaire, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 17 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Julien RIFFI, brigadier-chef pénitentiaire, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 18 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur William SCHWICKERT, brigadier-chef pénitentiaire, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 19 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Johan SEPRE, brigadier-chef pénitentiaire, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 20 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Jérôme TOURNEUX, brigadier-chef pénitentiaire, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 21 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Cyril VARDAN, brigadier-chef pénitentiaire, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 22 : Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département de la Sarthe dans lequel l'établissement a son siège, à la préfecture de la Sarthe, et affiché au sein de l'établissement pénitentiaire.

Le Chef d'établissement

Signé par Delphine CLOAREC le 01 juillet 2026

I. Décisions pouvant faire l'objet d'une délégation de signature en vertu des dispositions du code pénitentiaire

1 : Adjoint au chef d'établissement

2 : Fonctionnaire appartenant à un corps de catégorie A :

- Directeurs des services pénitentiaires ;
- Attachés d'administration ;
- DPIP directeur de SAS ;
- Corps de commandement régi par le [décret n° 2023-1341 du 29 décembre 2023](#) : capitaines pénitentiaires ; commandants pénitentiaires ; commandants divisionnaires pénitentiaires ;

3 : Membres du corps de commandement régis par le titre II du [décret n° 2006-441 du 14 avril 2006](#) : lieutenants, capitaines et commandants de catégorie B ;

4 : Brigadiers-chefs pénitentiaires et Majors pénitentiaires, affectés dans la filière encadrement.

Décisions concernées	Articles	1	2	3	4
Visites de l'établissement					
Autoriser les visites de l'établissement pénitentiaire	R. 113-66 + D. 222-2	X	X	X	
Opposer un refus à l'entrée des journalistes accompagnant les parlementaires visitant l'établissement et décider de mettre fin à tout moment à leur visite pour des motifs de sécurité	R. 132-1	X	X	X	
Déterminer la zone interdite à la prise de son et d'image par les journalistes accompagnant la visite des parlementaires pour des motifs tenant au bon ordre et à la sécurité	R. 132-2	X	X	X	
Vie en détention et PEP					
Elaborer et adapter le règlement intérieur type	R. 112-22 + R. 112-23	X	X	X	
Elaborer le parcours d'exécution de la peine	L. 211-5	X	X	X	
Définir des modalités de prise en charge individualisées et prendre les décisions de placement dans des régimes de détention différenciés	L. 211-4 + D. 211-36	X	X	X	
Désigner et convoquer les membres de la CPU	D.211-34	X	X	X	
Prendre les mesures d'affectation des personnes détenues en cellule (y compris CProU)	R. 113-66	X	X	X	X
Désigner les personnes détenues à placer ensemble en cellule	D. 213-1	X	X	X	X
Suspendre l'encellulement individuel d'une personne détenue	D. 213-2	X	X	X	X
Affecter des personnes détenues malades dans des cellules situées à proximité de l'unité sanitaire	D. 115-5	X	X	X	X
Doter une personne détenue d'une DPU (dotation de première urgence)	R. 332-44	X	X	X	X
Décider et donner audience en cas de recours gracieux requêtes ou plaintes des personnes détenues	R. 314-1	X	X	X	
S'opposer à la désignation d'un aidant pour des motifs tenant à la sécurité et au bon ordre	R. 322-35	X	X	X	
Fixer des heures de visites pour les détenus bénéficiaires du régime spécial	D. 216-5	X	X	X	
Fixer des heures de réunion pour les détenus bénéficiaires du régime spécial sauf instructions contraires du JI	D. 216-6	X	X	X	
Autoriser les personnels masculins à accéder au quartier des femmes	D. 211-2	X	X	X	
Mesures de contrôle et de sécurité					
Donner tous renseignements et avis nécessaires au chef d'escorte lorsque la personne détenue est considérée comme dangereuse ou devant être particulièrement surveillée	D. 215-5	X	X	X	

Proposer des membres du personnel de surveillance assurant les escortes qui seront inscrits sur une liste dressée par le service central des transfèrements, constituer l'escorte des personnes détenues faisant l'objet d'un transfert administratif en désignant nommément ceux des agents figurant sur la liste précitée	D. 215-17	X	X	X	
Autoriser l'utilisation des armes dans les locaux de détention pour une intervention précisément définie Décider d'armer de générateurs d'aérosols incapacitants de catégorie D les membres du personnel de direction, du corps des chefs de services pénitentiaires et du corps de commandement, les majors ou premiers surveillants	R. 227-6	X			
Faire appel aux FSI pour assurer le maintien de l'ordre et de la sécurité	D. 221-2	X	X	X	
Retirer à une personne détenue objets, substances, outils dangereux lui appartenant et pouvant permettre un suicide, une agression ou une évasion	R. 113-66 + R. 221-4	X	X	X	X
Retirer à une personne détenue objets et vêtements lui appartenant pour des raisons de sécurité	R. 113-66 + R. 332-44	X	X	X	X
Décider que la personne détenue ne porte pas les vêtements qu'elle possède pour des raisons d'ordre, de sécurité ou de propreté	R. 332-35	X	X	X	
Retirer à une personne détenue matériels et appareillages médicaux pour des raisons d'ordre et de sécurité	R. 113-66 R. 322-11	X	X	X	X
Retenir un équipement informatique appartenant à une personne détenue	R. 332-41	X	X	X	
Interdire à une personne détenue de participer aux activités physiques et sportives pour des raisons d'ordre et de sécurité	R. 414-7	X	X	X	
Décider de procéder à la fouille des personnes détenues	R. 113-66 R. 225-1	X	X	X	X
Demander au procureur de la République une investigation corporelle interne par un médecin, lorsqu'un détenu est soupçonné d'avoir ingéré des substances ou des objets ou de les avoir dissimulés dans sa personne	R. 225-4	X	X	X	
Décider de soumettre la personne détenue au port de moyens de contrainte	R. 113-66 R. 226-1	X	X	X	X
Décider de soumettre la personne détenue au port de menottes ou à des entraves à l'occasion d'un transfert ou d'une extraction	R. 113-66 R. 226-1	X	X	X	X
Discipline	R. 234-1 +				
Elaborer le tableau de roulement des assesseurs extérieurs	R. 234-8	X	X	X	
Placer un détenu à titre préventif en cellule disciplinaire ou en confinement en cellule individuelle ordinaire	R. 234-19	X	X	X	X
Suspendre à titre préventif l'activité professionnelle des détenus	R. 234-23	X	X	X	X
Engager des poursuites disciplinaires	R. 234-14	X	X	X	
Désigner un interprète-pour les personnes détenues qui ne comprennent pas ou ne parlent pas la langue française	R. 234-26	X	X	X	
Désigner les membres assesseurs de la commission de discipline	R. 234-6	X	X	X	
Présider la commission de discipline	R. 234-2	X	X	X	
Prononcer des sanctions disciplinaires	R. 234-3	X	X	X	
Ordonner et révoquer le sursis à exécution des sanctions disciplinaires	R. 234-32 à R. 234-40	X	X	X	
Dispenser d'exécution, suspendre ou fractionner une sanction disciplinaire	R. 234-41	X	X	X	

Isolement					
Placer provisoirement à l'isolement une personne détenue en cas d'urgence	R. 213-22	X	X	X	
Placer initialement une personne détenue à l'isolement et procéder au premier renouvellement de la mesure	R. 213-23 R. 213-27 R. 213-31	X	X	X	
Désigner un interprète pour les personnes détenues qui ne comprennent pas ou ne parlent pas la langue française	R. 213-21	X	X	X	
Lever la mesure d'isolement	R. 213-29 R. 213-33	X	X	X	
Proposer de prolonger la mesure d'isolement, et transmettre la proposition à la DISP lorsque la décision relève de la compétence de la DISP ou du ministre de la justice	R. 213-21 R. 213-27	X	X	X	
Rédiger un rapport motivé accompagnant la proposition de prolongation de la mesure d'isolement	R. 213-24 R. 213-25 R. 213-27	X	X	X	
Refuser de communiquer les informations ou documents de la procédure d'isolement de nature à porter atteinte à la sécurité des personnes ou des établissements pénitentiaires	R. 213-21	X	X	X	
Autoriser une personne détenue placée à l'isolement à participer à une activité organisée pour les détenus soumis au régime de détention ordinaire	R. 213-18	X	X	X	
Autoriser une personne détenue placée à l'isolement à participer à une activité commune aux personnes placées au quartier d'isolement	R. 213-18	X	X	X	
Autoriser une personne détenue placée à l'isolement à participer aux offices célébrés en détention	R. 213-20	X	X	X	
Quartier spécifique UDV – Sans objet					
Désigner un interprète pour les personnes détenues qui ne comprennent pas ou ne parlent pas la langue française	R. 224-5				
Prendre des mesures de sécurité individualisées à l'égard d'une personne détenue placée en UDV	R. 224-3				
Autoriser une personne détenue placée en UDV à participer à une activité collective au sein de l'UDV	R. 224-4				
Décider que le culte et les promenades seront exercés séparément des autres détenus placés en UDV chaque fois que des impératifs de sécurité ou de maintien du bon ordre de l'établissement l'exigent	R. 224-4				
Quartier spécifique QPR – Sans objet					
Désigner un interprète pour les personnes détenues qui ne comprennent pas ou ne parlent pas la langue française	R. 224-19				

Prendre des mesures de sécurité individualisées à l'égard d'une personne détenue placée en QPR	R. 224-16				
Décider que le culte et les promenades seront exercés séparément des autres détenus placés en QPR chaque fois que des impératifs de sécurité ou de maintien du bon ordre de l'établissement l'exigent	R. 224-17				
Quartier sécurisé QLCO					
Désigner un interprète à l'occasion de la procédure contradictoire lorsque la personne détenue ne comprend pas la langue française	R. 224-38	X	X		
Transmettre ses observations au DISP, accompagnées des pièces de la procédure contradictoire	R. 224-38	X	X		
Gestion du patrimoine des personnes détenues					
Autoriser une personne détenue hospitalisée à détenir une somme d'argent provenant de la part disponible de son compte nominatif	R. 322-12	X	X	X	
Refuser de prendre en charge les objets ou bijoux dont sont porteuses les personnes détenues à leur entrée dans un établissement pénitentiaire	R. 332-38	X	X	X	
Autoriser la remise ou l'expédition à un tiers, désigné par la personne détenue, des objets et bijoux dont les personnes détenues sont porteuses	R. 332-28	X	X	X	
Autoriser une personne détenue à envoyer à sa famille, des sommes figurant sur la part disponible de son compte nominatif	R. 332-3	X	X	X	
Autoriser une personne détenue recevoir des subsides en argent de personnes non titulaires d'un permis permanent de visite	R. 332-3	X	X	X	
Autoriser une personne condamnée à recevoir des subsides en vue d'une dépense justifiée par un intérêt particulier	R. 332-3	X	X	X	
Fixer la somme qu'une personne détenue placée en semi-liberté ou bénéficiant d'un placement extérieur, d'un placement sous surveillance électronique ou d'une permission de sortir, est autorisée à détenir	D. 424-4	X	X	X	
Autoriser une personne condamnée bénéficiant d'un aménagement de peine sous écrou à disposer de tout ou partie des sommes constituant le pécule de libération	D. 424-3	X	X	X	
Autoriser une personne condamnée à opérer un versement à l'extérieur depuis la part disponible de leur compte nominatif	D. 332-17	X	X	X	
Opérer une retenue sur la part disponible du compte nominatif des personnes détenues en réparation de dommages matériels causés en détention	D. 332-18	X	X	X	
Décider de transmettre au régisseur des comptes nominatifs les sommes d'argent trouvées en possession irrégulière d'une personne détenue	D. 332-19	X	X	X	
Achats					
Refuser à une personne détenue de se procurer un récepteur radiophonique ou un téléviseur individuel	R. 370-4	X	X	X	
Refuser à une personne détenue de se procurer un équipement informatique	R. 332-41	X	X	X	
Refuser à une personne détenue de procéder à des achats en cantine Autoriser, à titre exceptionnel, l'acquisition par une personne détenue d'objets ne figurant pas sur la liste des objets fournis en cantine	R. 332-33	X	X	X	
Fixer les prix pratiqués en cantine	D. 332-34	X	X	X	
Refuser à une personne détenue de se procurer un équipement informatique	R.224-30	X	X	X	

Relations avec les collaborateurs du service public pénitentiaire					
Fixer les jours et horaires d'intervention des visiteurs de prison	R. 341-17	X	X	X	
Suspendre l'agrément d'un visiteur de prison en cas d'urgence et pour des motifs graves	D. 341-20	X	X	X	
Instruire les demandes d'agrément en qualité de mandataire et les proposer à la DISP	R. 313-6	X	X	X	
Suspendre provisoirement, en cas d'urgence, l'agrément d'un mandataire et proposer le retrait de l'agrément sur la base d'un rapport adressé au DI	R. 313-8	X	X	X	
Suspendre l'habilitation d'un personnel hospitalier n'exerçant pas à temps plein en cas de manquements graves au CPP ou au règlement intérieur	D. 115-17	X	X	X	
Autoriser l'accès à l'établissement pénitentiaire d'un personnel hospitalier non titulaire d'une habilitation	D. 115-18	X	X	X	
Autoriser l'accès à l'établissement pénitentiaire à une personne intervenant dans le cadre d'actions de prévention et d'éducation pour la santé	D. 115-19	X	X	X	
Autoriser l'accès à l'établissement pénitentiaire à un personnel des structures spécialisées de soins intervenant dans le cadre de la prise en charge globale des personnes présentant une dépendance à un produit licite ou illicite	D. 115-20	X	X	X	
Autoriser une personne extérieure à animer des activités pour les détenus	D. 414-4	X	X	X	
Organisation de l'assistance spirituelle					
Déterminer les jours, horaires et lieux de tenue des offices religieux	R. 352-7	X	X	X	
Désigner un local permettant les entretiens avec l'aumônier des personnes détenues sanctionnées de cellule disciplinaire	R. 352-8	X	X	X	
Retirer les objets de pratique religieuse et de livres nécessaires à la vie spirituelle pour des raisons liées au maintien de la sécurité et du bon ordre de l'établissement pénitentiaire	R. 352-9 R. 332-44	X	X	X	
Autoriser les ministres du culte extérieurs à célébrer des offices ou prêches	D. 352-5	X	X	X	
Visites, correspondance, téléphone					
Délivrer un permis de communiquer à un avocat dans les autres cas que ceux mentionnés à l'alinéa 1 de l'article R. 313-14	R. 313-14	X	X	X	
Délivrer, refuser, suspendre, retirer un permis de visite à une personne condamnée, y compris lorsque le visiteur est un officier public ou ministériel ou un auxiliaire de justice autre qu'un avocat	R. 341-5	X	X	X	
Surseoir à faire droit à un permis de visite si des circonstances exceptionnelles obligent à en référer à l'autorité qui a délivré le permis, ou si les personnes détenues sont matériellement empêchées, ou si, placées en cellule disciplinaire, elles ont épuisé leur droit à un parloir hebdomadaire.	R. 341-3	X	X	X	
Décider que les visites auront lieu dans un parloir avec dispositif de séparation et informer le magistrat saisi du dossier de la procédure pour les prévenus et la CAP pour les condamnés	R. 235-11 R. 341-13	X	X	X	
Décider d'octroyer une visite en parloir familial ou en unité de vie familiale	R. 341-15 R. 341-16	X	X	X	
Retenir la correspondance écrite, tant reçue qu'expédiée	R. 345-5	X	X	X	
Autoriser, refuser, suspendre, retirer l'accès aux dispositifs de téléphonie d'une personne détenue condamnée	R. 345-14	X	X	X	
Restreindre les horaires d'accès au téléphone d'une personne détenue	L. 6	X	X	X	

	+ R. 345-14 (pour les condamnés)				
Entrée et sortie d'objets					
Autoriser le dépôt à l'établissement pénitentiaire de publications écrites et audiovisuelles au profit d'une personne détenue	R. 370-2	X	X	X	
Notifier à l'expéditeur ou à la personne détenue le caractère non autorisé de la réception ou de l'envoi d'un objet	R. 332-42	X	X	X	
Autoriser une personne détenue à recevoir des objets par colis postal ou par dépôt à l'établissement pénitentiaire	R. 332-43	X	X	X	
Autoriser l'entrée ou la sortie de sommes d'argent, correspondances ou objets quelconques	D. 221-5	X	X	X	
Activités, enseignement consultations, vote					
Donner l'autorisation de recevoir des cours par correspondance autres que ceux organisés par l'éducation nationale dans le cadre de la formation professionnelle	R. 413-6	X	X	X	
Donner l'autorisation de recevoir des cours par correspondance autres que ceux organisés par l'éducation nationale dans le cadre de l'enseignement	R. 413-2	X	X	X	
Refuser à une personne détenue de se présenter aux épreuves écrites ou orales d'un examen organisé dans l'établissement	D. 413-4	X	X	X	
Fixer les modalités des consultations des personnes détenues dans le règlement intérieur de l'établissement	R. 411-6	X	X	X	
Signer toutes décisions et documents se rapportant aux attributions relatives à l'inscription sur les listes électorales et au vote par correspondance des personnes détenues, définies par le code pénitentiaire et les articles R. 1 à R. 25 et R. 81 à R. 85 du code électoral.	R. 361-3	X	X	X	X

Travail pénitentiaire					
Autoriser les personnes détenues à travailler pour leur propre compte	L. 412-4	X	X	X	
<i>Classement / affectation</i>					
Décider du classement ou du refus de classement au travail d'une personne détenue après avis de la commission pluridisciplinaire unique	L. 412-5 R. 412-8	X	X	X	
Classer au travail une personne détenue transférée conformément à la décision de classement du chef de l'établissement pénitentiaire de départ, sauf pour un motif lié au bon ordre et à la sécurité de l'établissement.	D. 412-13	X	X	X	
Décider du refus d'affectation d'une personne détenue sur un poste de travail	L. 412-6 R. 412-9	X	X	X	
Suspendre l'affectation de la personne détenue sur son poste de travail (tant au service général qu'en production).	L. 412-8 R. 412-15	X	X	X	
Statuer sur la demande de la personne détenue souhaitant suspendre son affectation sur son poste de travail et décider, le cas échéant, d'un refus de suspension (tant au service général qu'en production).	L. 412-8 R. 412-14	X	X	X	
Mettre fin à l'affectation de la personne détenue sur son poste de travail en cas de cessation de l'activité de production	R. 412-17	X	X	X	
<i>Contrat d'emploi pénitentiaire</i>					
Signer un contrat d'emploi pénitentiaire avec la personne détenue, lorsque le donneur d'ordre est l'administration pénitentiaire	L. 412-11	X	X	X	
Signer la convention tripartite annexée au contrat d'emploi pénitentiaire conclu entre la personne détenue et le donneur d'ordre lorsque ce dernier n'est pas l'administration pénitentiaire					
Signer un avenant au contrat d'emploi pénitentiaire en vue de son renouvellement	R. 412-24	X	X	X	
Suspendre le contrat d'emploi pénitentiaire d'une personne détenue lorsque le donneur d'ordre est l'administration pénitentiaire (service général)	L. 412-15 R. 412-33	X	X	X	
Rendre un avis , dans un délai de 5 jours, sur la suspension d'un ou plusieurs contrats d'emploi pénitentiaires pour baisse temporaire de l'activité lorsque le donneur d'ordre n'est pas l'administration pénitentiaire (activité en production)	R. 412-34	X	X	X	
Résilier le contrat d'emploi pénitentiaire de la personne détenue lorsque le donneur d'ordre est l'administration pénitentiaire (service général) , d'un commun accord avec la personne détenue par la signature d'un accord amiable	L. 412-16 R. 412-37	X	X	X	
Résilier le contrat d'emploi pénitentiaire de la personne détenue lorsque le donneur d'ordre est l'administration pénitentiaire (service général) pour inaptitude ou insuffisance professionnelle, pour un motif économique ou tenant aux besoins du service après convocation à un entretien préalable	R. 412-38 R. 412-39 R. 412-41	X	X	X	
Rendre un avis sur la régularité de la procédure de résiliation de plus de 10 contrats d'emploi pénitentiaire pour motif économique lorsque le donneur d'ordre n'est pas l'administration pénitentiaire (activités en production)	R. 412-43 R. 412-45	X	X	X	
<i>Interventions dans le cadre de l'activité de travail</i>					
Agréer les personnes extérieures chargés d'assurer l'encadrement technique de l'activité de travail (tant au service général qu'en production)	D. 412-7	X	X	X	
Autoriser l'utilisation des équipements et outils mis à disposition par le donneur d'ordre pour les activités en production	R. 412-27	X	X	X	

Organiser les mouvements pour assurer la présence de la personne détenue au travail ainsi que la surveillance et la sécurité sur les lieux de travail pour les activités en production	R. 412-27	X	X	X	
Procéder au versement à la personne détenue des rémunérations sur la base des éléments transmis par le donneur d'ordre et de la déclaration aux organismes de sécurité sociale, pour les activités en production	R. 412-27	X	X	X	
Solliciter l'intervention des services de l'inspection du travail pour l'application des règles d'hygiène et de sécurité aux travaux effectués par les personnes détenues	D. 412-71	X	X	X	
Adresser au service de l'inspection du travail, une réponse motivée précisant les mesures qui ont fait suite au rapport de l'inspection du travail ainsi que celles qui seront prises, accompagnées d'un calendrier de réalisation	D. 412-71	X	X	X	
Obligations en matière de santé et de sécurité au travail des personnes détenues : ➤ Prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des personnes détenues conformément à l'article L. 4121-1 du code du travail ; ➤ Veiller à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes ; ➤ Evaluer les risques pour la santé et la sécurité des personnes détenues et élaborer un document unique d'évaluation des risques professionnels en application de l'article R. 4121-1 du code du travail ; ➤ Mettre en œuvre les principes généraux de prévention énoncés à l'article L. 4121-2 du code du travail ; ➤ Mettre en place une organisation et des moyens immobiliers et mobiliers adaptés, selon les conditions prévues dans le contrat d'implantation ; ➤ Aménager les lieux de travail de manière à ce que leur utilisation garantisse la sécurité des personnes détenues conformément à l'article L. 4221-1 du code du travail ; ➤ Maintenir l'ensemble des installations en bon état de fonctionnement	D. 412-72	X	X	X	
Informé le préfet de département lorsqu'une personne prévenue est affectée sur un poste de travail situé sur le domaine affecté à l'établissement pénitentiaire et à ses abords immédiats, après autorisation du magistrat en charge du dossier	D. 412-73	X	X	X	
Autoriser une personne condamnée à être affectée sur un poste de travail situé sur le domaine affecté à l'établissement pénitentiaire et à ses abords immédiats, en informer le préfet de département et l'autorité judiciaire en charge de son suivi					
<i>Contrat d'implantation</i>					
Signer un contrat d'implantation avec une entreprise ou une structure chargée de l'activité en production	R. 412-78	X			
Résilier le contrat d'implantation conclu une entreprise ou une structure chargée de l'activité en production	R. 412-81 R. 412-83	X			
Mettre en demeure le cocontractant dès constatation du non-respect des obligations prévues au contrat d'implantation et, en cas d'urgence, assortir la mise en demeure d'une suspension de l'exécution du contrat d'implantation	R. 412-82	X			
Administratif					
Certifier conforme des copies de pièces et légaliser une signature	D. 214-25	X	X	X	
Mesures pré-sentencielles et post-sentencielles					
Modifier, avec l'accord préalable du JI, les horaires de présence au domicile ou dans les lieux d'assignation des personnes placées sous ARSE, lorsqu'il s'agit de modifications favorables à la personne mise en examen ne touchant pas à l'équilibre de la mesure de contrôle	L. 632-1 + D. 632-5	X			

Modifier, avec l'autorisation préalable du JAP, les horaires d'entrée et de sortie des personnes bénéficiant d'une PS ou admises au régime du placement à l'extérieur, de la semi-liberté ou de la DDSE, lorsqu'il s'agit de modifications favorables ne touchant pas à l'équilibre de la mesure de contrôle	L. 424-1	X			
Saisir le JAP aux fins de retrait de CRP en cas de mauvaise conduite d'une personne condamnée en détention	L. 214-6	X			
Statuer sur les demandes de permission de sortie d'une personne condamnée majeure lorsqu'une première permission de sortir a été accordée par le JAP en application de l'article 712-5 du CPP, sauf décision contraire de ce magistrat	L. 424-5 + D. 424-22	X			
Retirer une permission de sortir précédemment octroyée par le chef d'établissement ou son délégataire	D. 424-24	X			
Procéder à la réintégration immédiate en cas d'urgence de condamnés se trouvant à l'extérieur ou décider la réintégration immédiate en cas d'urgence d'une personne condamnée bénéficiant d'une PS, d'un PE ou d'un PSE en cas d'inobservation des règles disciplinaires, de manquement à l'obligation de bonne conduite ou tout autre incident	D. 424-6	X	X	X	
Donner un avis au JAP pour l'examen des RSP du condamné libre sur la partie de la condamnation subie en détention provisoire et saisine du JAP aux fins de retrait de tout ou partie du bénéfice du crédit de réduction de peine, en cas de mauvaise conduite du condamné pendant sa détention provisoire.	D. 214-21	X	X	X	
Gestion des greffes					
Habiller les agents du greffe pour accéder au fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions terroristes (FIJAIT) afin de vérifier que la personne détenue a fait l'objet de l'information mentionnée à l'article 706-25-8 CPP et enregistrer les dates d'écrou, de libération ainsi que l'adresse du domicile déclaré par la personne libérée	L. 212-7 L. 512-3	X			
Habiller spécialement des agents des greffes pour accéder au fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAIS) afin de vérifier que la personne détenue a fait l'objet de l'information mentionnée à l'article 706-53-6 et enregistrer les dates d'écrou, de libération ainsi que l'adresse déclarée de la personne libérée	L. 212-8 L. 512-4	X			
Régie des comptes nominatifs					
Autoriser le régisseur des comptes nominatifs à nommer un ou plusieurs mandataires suppléants, et à désigner d'autres mandataires parmi le personnel de l'établissement	R. 332-26	X			
Autoriser le prélèvement par le régisseur des comptes nominatifs de toute somme à la demande des personnes détenues	R. 332-28	X	X	X	
Ressources humaines					
Déterminer les modalités d'organisation du service des agents	D. 221-6	X	X	X	
Affecter des personnels de surveillance en USMP et SMPR, après avis des médecins responsables de ces structures.	D. 115-7	X	X	X	
GENESIS					
Désigner individuellement et habiller spécialement les personnels pénitentiaires en charge du greffe, en charge de la régie des comptes nominatifs, en charge de l'encadrement ; les personnels de surveillance ; les agents du SPIP ; les agents de la PJJ ; les agents de l'éducation nationale ; les personnels des groupements privés agissant dans le cadre de la gestion déléguée ; les personnels des entreprises privées et les personnels de l'unité sanitaire pour accéder à GENESIS dans le cadre de leurs missions	R. 240-5	X	X	X	

Préfecture de la Sarthe

72-2026-07-03-00006

Arrête préfectoral du 3 juillet 2026 modifiant
l'arrêté préfectoral du 12 juin 2026 établissant le
tableau des électeurs pour l'élection des
sénateurs du 27 septembre 2026 dans le
département de la Sarthe.

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 3 juillet 2026

modifiant l'arrêté préfectoral du 12 juin 2026 établissant le tableau des électeurs pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 dans le département de la Sarthe

Le Préfet de la Sarthe
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le Code électoral et notamment ses articles L.280 à L.293 et R.130-1 à R.148 ;

VU le décret du 10 juillet 2024 nommant Madame Christine TORRES en qualité de secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe, prenant ses fonctions le 09 septembre 2024 ;

Vu le décret du 12 juin 2025 nommant Monsieur Sébastien JALLET en qualité de Préfet de la Sarthe, prenant ses fonctions le 30 juin 2025 ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

VU l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2026 n° DCPAT 2026-0031 portant délégation de signature à Madame Christine TORRES, secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 mai 2026 fixant le nombre de délégués à élire pour constituer le collège électoral dans le cadre des élections sénatoriales du 27 septembre 2026, ainsi que le mode de scrutin applicable pour chaque commune du département de la Sarthe ;

Vu l'arrêté préfectoral du 12 juin 2026 établissant le tableau des électeurs pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 dans le département de la Sarthe ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 juin 2026 modifiant l'arrêté préfectoral du 12 juin 2026 établissant le tableau pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 dans le département de la Sarthe ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 juin 2026 fixant la date de la nouvelle élection des délégués titulaires du conseil municipal de Mézières-sur-Ponthouin en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 juin 2026 fixant la date de la nouvelle élection des délégués et suppléants du conseil municipal de Clermont-Créans en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 juin 2026 fixant la date de la nouvelle élection des délégués et suppléants du conseil municipal de Souvigné-sur-Même en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;

Considérant le remplacement de Madame Chabagno Anne-Gaëlle, conseillère régionale, par Monsieur Rossi Louis ;

Considérant le résultat de la nouvelle élection des délégués titulaires du conseil municipal de Mézières-sur-Ponthouin le 1^{er} juillet 2026 ;

Considérant le résultat de la nouvelle élection des délégués et suppléants du conseil municipal de Clermont-Créans le 2 juillet 2026 ;

Considérant le résultat de la nouvelle élection des délégués et suppléants du conseil municipal de Souvigné-sur-Même le 2 juillet 2026 ;

Considérant que le tableau des électeurs sénatoriaux annexé à l'arrêté préfectoral du 12 juin 2026 susvisé et modifié une première fois par l'arrêté préfectoral du 23 juin 2026 susvisé, doit être modifié en conséquence ;

Sur proposition de Mme la secrétaire générale ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Le tableau des électeurs pour l'élection des sénateurs du dimanche 27 juin 2026 dans le département de la Sarthe est modifié conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article R 147 du code électoral, le tableau des électeurs sénatoriaux ci-annexé peut être contesté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 3 jours à compter de sa publication, par tout membre du collège électoral sénatorial du département de la Sarthe.

Article 3 : Mme la secrétaire générale de la préfecture, Mmes et MM. les maires des communes du département de la Sarthe sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe, accessible sur le site internet (www.sarthe.gouv.fr) et notifié aux maires de toutes les communes concernées.

Pour le Préfet de la Sarthe,
La Secrétaire Générale

Signé :Christine TORRES

TABLEAU DES ÉLECTEURS
annexé à l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2026

1./ Sénateurs et députés (8)

Sénateurs (3)

- ♦ M. de NICOLAY Louis-Jean
- ♦ M. VOGEL Jean-Pierre
- ♦ M. COZIC Thierry

Députés (5)

- ♦ Mme DELPECH Julie
- ♦ Mme KARAMANLI Marietta
- ♦ M. MARTINEAU Éric
- ♦ Mme LEBOUCHER Élise
- ♦ M. GRELIER Jean-Carles

2./ Conseillers régionaux (13)

- ♦ M. BARRET Benoît
- ♦ Mme BEAUCHEF Anne
- ♦ M. CATANZARO Jean-Luc
- ♦ M. ROSSI Louis
- ♦ Mme COSNIER Mélanie
- ♦ M. D'AMÉCOURT Antoine
- ♦ M. DE MALHERBE Raymond
- ♦ Mme LATOUCHE Béatrice
- ♦ Mme MORANÇAIS Christelle
- ♦ Mme RADOU Valérie
- ♦ M. REVEAU Didier
- ♦ Mme TAFFOREAU-HARDY Christine
- ♦ M. TAVEL Matthias

3./ Conseillers départementaux (42)

- ♦ Mme AFFAGARD Blandine
- ♦ M. BEAUCHEF Frédéric
- ♦ Mme BERTHE Isabelle
- ♦ M. BOUSSARD François
- ♦ Mme BROSSET Marie-Pierre
- ♦ M. CALIPPE Yves
- ♦ Mme CANTIN Véronique
- ♦ M. CHEVALIER Daniel
- ♦ M. CHEVALLIER Samuel
- ♦ Mme COHU Galiène
- ♦ M. COUNIL Christophe
- ♦ Mme COZIC-GUILLAUME Isabelle
- ♦ Mme CRNKOVIC Martine

- ♦ Mme DEBOST Elen
- ♦ Mme DELAHAYE Delphine
- ♦ M. DESMAZIÈRES Patrick
- ♦ Mme ELSHOUD Mélina
- ♦ M. FRANCO Emmanuel
- ♦ M. GALPIN Gérard
- ♦ Mme GRELIER Valérie *remplaçante de M. GRELIER Jean-Carles*
- ♦ M. GUY Samuel
- ♦ Mme HAMONOU-BOIROUX Lydia

Conseillers départementaux (suite)

- ♦ Mme HEUZÉ Nelly
- ♦ M. HUBERT Laurent
- ♦ Mme JUGUIN-LALOYER Michèle
- ♦ Mme LABRETTE-MÉNAGER Fabienne
- ♦ Mme LE CONTE Hélène
- ♦ Mme LECOR Brigitte
- ♦ Mme LELONG Françoise
- ♦ M. LE MENER Dominique
- ♦ M. LEMONNIER Thierry
- ♦ M. LEPROUST Gilles
- ♦ Mme LEROUX Marie-Thérèse
- ♦ M. MARCHAND Éric
- ♦ M. MÉTÉNIER Joël
- ♦ Mme NICOLAS-LIBERGE Monique
- ♦ Mme PAINEAU Catherine
- ♦ Mme RIVRON Véronique
- ♦ M. ROUILLON Christophe
- ♦ M. SASSO Olivier
- ♦ M. TRIFAUT Anthony
- ♦ M. VALLIENNE Régis

4./ Délégués des conseils municipaux (titulaires ou suppléentaires) et des suppléants de ces délégués

INSEE	communes	Nombre de délégués (de droit ou élus)	Délégués		Nombre de suppléants	délégués suppléants élus	
			NOM	PRÉNOM		NOM	PRÉNOM
001	Aigné	5 délégués	CHAMPION MULLET JODEAU VINETTE JUILLET	Stéphane Karine Sébastien Fabienne Joël	3	VINETTE BODEREAU CORRE	Marine Philippe Evelyne
002	Aillières-Beauvoir	1 délégué	D'AILLIERES	François-Xavier	3	CECONI THONIER HARREAU	Nadine Caroline Christophe
003	Allonnes	33 délégués de droit	BERTHELIN <i>remplaçant de M. LEPROUST Gilles</i> BOUCHÉ BEN AMAR MORIN BRAUD HEMAM DESSAM GUILBAUD COQUIL LAHMAR JOANNIC KANUA DIYABANZA BEN ALI PALLEJA LEBATTEUX DAVID TEROUANE MABOUNGOU TESSIER NKILUA DUPUY MALANDA STEY VINCENT LECHAT AMEWOUNOU CORDELET ANDERLE HERNANDEZ JOUSSE GUITON BELLOIR NIOGRET CRISTINE	Yves Catherine Youssef Sylvie Alexis Céline Cyrille Alexandra Noureddine Audrey Rémy Zahra Julien Claudine Frédéric Patricia Arsène Véronique Freddy Camille Vivien Marie-Angèle Thomas Céline Christian, Kossi Gaëtan Sandrine Jean-Pierre Annick Gilles Patricia Olivier Oregane	9	NAFAA HENWOOD NOISETTE BONHOMME GUILLOIS ERNOULT VICTOR CHEVALIER COIGNARD	Mostafa Nadine Claude Irène Jean-Claude Gaëlle Michel Philippe Sylvie
004	Amné	3 délégués	HERVÉ MATHON DUFOUR	Éric Olivier Anthony	3	PELE PARASIE LEBRUN	Maud Melanie Manon
005	Ancinnes	3 délégués	SANGLEBOEUF ASSIER HUTEREAU	Maryline Denis Romain	3	LANOS RION HERVÉ	Ghislaine Alain Vincent
006	Arçonnay	5 délégués	NOË KIERS PERRAULT COCHEREL JARDIN VOINEAU	Laurent Nadine Jessey Lydie Fabrice	3	LETERTRE KERGUEN EL BAZ DENISE	Typhaine Mohamed Marie-Ange
007	Ardenay-sur-Mérize	3 délégués	LOUISE DELENTE CORVASIER	Benoît Johanna Vincent	3	SIEGWALD DONIZEAU CORVASIER	Francis Hervé Caroline
008	Arnage	15 délégués	OUALET SANS ABRAHAM DAGUET CHALUMEAU BLONDEAU MARSAL QUAGGIO LE BON CHANDELIER CHARRETIER DESCAMPS HEULIN FROGER MAUGER	Denis Eve Jean-Luc Francine Gilles Céline Pierre-Olivier Anne Renan Marylaure Laurent Sylviane Rémy Sylvie Cédric	5	LAMARE LOUIS JUDAS LECHAT GALPIN	Gaëlle Dominique Virginie Nicolas Sophie
009	Arthezé	1 délégué	KUHN	Marie-Hélène	3	BOGAERT JALLU RICHARD	Sébastien Séverine Anne-Sophie
010	Asnières-sur-Vègre	1 délégué	BARTHELAIX	Annick	3	ROBLOT BOUVET CARTIER	Yves-Henry Thierry Brigitte
011	Assé-le-Boisne	3 délégués	GÉRARD HONORÉ LESELLIER	Yves Thierry Elise	3	BRUNEAU DAGRON GRUDET	Thierry Guillaume Laëtitia
012	Assé-le-Riboul	1 délégué	LEBALLEUR	Martine	3	MAZÉ LEPAGE GIROUX	Rémi Péguy Fabrice
013	Aubigné-Racan	5 délégués	MOURIER MARTINEAU	Nicolas Anita	3	RICHARD FORTUNY	Natacha Lionnel

			LEDUC DELAPORTE PONTONNIER	Bruno Monique Pascal		LÉON	Brigitte
015	Les Aulneaux	1 délégué	PENISSON	Claudine	3	LETOQUART BELLANGER BRUNET	Isabelle Marina Anthony
016	Auvers-le-Hamon	3 délégués	LEMAÎTRE DELOMMEAU GUILLEUX	Jean-Louis Anita Alain	3	CAPO LANGLAIS BOISSE	Veronique Mickael Noemie
017	Auvers-sous-Montfaucon	1 délégué	BRU	Stéphane	3	CAMPMAS ESNAULT FOURMON	Thierry Dominique Angéline
018	Avesnes-en-Saosnois	1 délégué	LEJARD	Christophe	3	MILCENT LOISEAU MILCENT	Daniel Maryse Marion
019	A vessé	1 délégué	RIEUCROS	Daniel	3	GESTIERE BONNIN FRAQUET	Pierrick Jean-Noël Emmanuel
020	Avezé	3 délégués	VOISIN JOUSSELIN CARRÉ	Céline Sabrina Cécile	3	PICAULT CHEVALIER BOULARD	Michel Philippe Pierre
021	Avoise	3 délégués	MARTINUCCI LEROY HEURTEBISE	Michel Pascal Sandrine	3	D'HALLUIN LEROYER BINOT	Caroline Nadine Pierre
022	Le Bailleul	3 délégués	LOPÉ LEPROUX DOBER	Michel Brigitte Louis	3	LÉGER FOUCAULT ROMANIER	Christine François Sophie
023	Ballon Saint Mars	7 délégués	VAVASSEUR PIERRAT HABERT LE MEZO-BOULAIS BRISON THOMMERET MARTINET	Maurice Véronique Pascal Priscilla Gilles Delphine Valentin	4	IANOTTO CHAMPION MONTAGNE ORANGE	Adeline Sylvain Laëtitia Damien
024	La Bazoge	15 délégués	DELLIERE PINEAU MEICHE CHARBONNIER HERCE WASIAK BELIN-LUSTRO ROUSTEL BOTINEAU MESME MINISINI MARCHAND LECLERC EDET TROCHERIE DODIOT	Jérôme Amandine Philippe Sylvie Frédéric Pascale Cédric Gaëlle Ludovic Anne Philippe Martine Arnault Céline Lionel	5	MEDAGBE FEAUX PAUMARD DESCHAMPS BRETON	Kelly Michel Géraldine Fabrice Christelle
025	Bazouges Cré sur Loir	7 délégués	DE SAGAZAN HERVE CHAUVEAU GOUPIL COSNARD HERISSON BOUZANNE	Gwénaél Véronique Loïc Manuela Dominique Christine Jean-Charles	4	PERPOIL GILLET GOUIN FREDERICH	Noël Isabelle Philippe Audrey
026	Beaufay	5 délégués	CHAILLOU LICOIS GASNIER FONTENAY PESSON DIT BESSON	Géraldine Frédéric Sylviane Vincent Marie-Françoise	3	DODIN TROUILLET TESSIER	Michaël Claudine Julien
027	Beaumont-sur-Dême	1 délégué	DUMONTET	François	3	DAVEAU ROTTIER GRASELY	Annick François Didier
028	Beaumont-Pied-de-Boeuf	1 délégué	TABAREAU	Joël	3	HOUEAU SALMON FRATRAS	Martine Philippe Catherine
029	Beaumont-sur-Sarthe	5 délégués	RAMOND MOGET-COSSON COULON HEURTAUT NAVEAU	Stéphane Catherine Clément Hélène Julie	3	CHATELAIN TOIN REY	Christophe Octavine Vincent
031	Beillé	3 délégués	DE CALONNE DE CALONNE PAPIN	François Arnault Kelly	3	DUPRAT CROCHARD URSELLA	Jean-Christian Dolorès Gaëtan
032	Berfay	1 délégué	POTTIER	Louis	3	MOIREAU LACUEILLE HOUDOUIN	Nelly Franck Aurelie
034	Bérus	1 délégué	EVETTE	Gerard	3	DOUDIEUX AVRILA ROWLAND	Josiane Angelina Laurent
035	Bessé-sur-Braye	5 délégués	RALUY BESNIER GAULTIER LESIMPLE TOURNON	Hugues Claire Philippe Anne Thomas	3	VINOT CORMIER MARTINOT	Karine Eric Béatrice
036	Béthon	1 délégué	GOUBIN	Marylise	3	PEREIRA GAUGAIN FROMENTIN	Stephane Anne-Sophie Cathy
037	Blèves	1 délégué	MEUNIER	Fabrice	3	FILLIEUL LECLÈRE-FUYNEL DUBOIS	Jean-Claude Stéphanie Wilfried

038	Boëssé-le-Sec	3 délégués	CEPRÉ CARLO DURR	Bruno Jean Pierre Sue Helen	3	RAPPE RIOUX AUGERON	Géraldine Cécile Julie
039	Bonnéttable	15 délégués	PLEVER LECESVE DUPONT MAINETTE JARRY GOHAUD LAMIER GODET CHARTRAIN TORTEVOIS GARNIER LEBERT NOURRY PATAULT LOCHET	Marie-Laure Loïc Aurélia Matthieu Laetitia Mathieu Françoise Alain Catherine Jean-Louis Janique Thierry Christel Laurent Isabelle	5	DE VIRON GRISON BLOT MAKRELOUFI FROGER	Ghislain Colette Sylvian Aline Jonathan
040	La Bosse	1 délégué	BELLENCONTRE	Raymond	3	DESTOUCHES HUET LORY	Sophie Jean-Claude Michel
041	Bouër	1 délégué	AUGER	Serge	3	BOURGINE DAVID EMON	Catherine Pascal Franck
042	Bouloire	5 délégués	DAGUENET GUICHARD GIRAULT TOLMER HERRAULT	Yves Gaelle Sylvère Géraldine Anthony	3	GODMER PORTE GRASSIN	Elodie Jérôme Maude
043	Bourg-le-Roi	1 délégué	MARTIN	Philippe	3	GENEST CAUCHARD LEROUX	David Delphine Romain
044	Bousse	1 délégué	LEVALET	Didier	3	BELLOC MOTTAIS MAUDET	Norbert Alain Bertrand
045	Brains-sur-Gée	3 délégués	MARTIN BAPTISTA RACHET	Romuald Paulo Vincent	3	GRUAU LEBOUCHER RACHET	Delphine Gregory Virginie
046	Le Breil-sur-Mérize	5 délégués	PLANCHON ESNAULT LE BRETON DESCHOOLMEESTER LAHMAR	Anne-France Raymond Carole Denis Alexandra	3	PLAIS FOUGERAY GAUTIER	Franck Sandrine André
047	Brette-les-Pins	5 délégués	FOUCHARD WATTEAU HERRAUX HUBERT POUILLET	Stéphane Laurence Denis Laurence Patrice	3	LEGROS DUBIED CHEVRAY	Delphine Manuel Sandrine
048	Briosne-lès-Sables	3 délégués	CABARET BOTHEREAU POUPON	Sylvain Laurent Mireille	3	DAVID SALOMON MILLOIS	Daniel Jean-Luc Nathalie
049	La Bruère-sur-Loir	1 délégué	PAQUET	Dominique	3	POULIO ALLANOU MARTINEAU	Gerarg Clémentine Romain
050	Brûlon	5 délégués	BERNIER COUDREUSE CHAUVEAU LECOMTE ANGONNET	Gisèle Daniel Cécile Romain Marie-Hélène	3	JEFFROY CHAUFOR JARDIN	Nicolas Béatrice Pierre
051	Cérans-Foulletourte	7 délégués	MOUSSAY TOURANCHEAU GAUTIER DOLL BRIÈRE BOUTET CAPEL	Elisabeth Romain Christelle François Nathalie Christian Sandrine	4	DEGOULET LOISON LEVEAU LECHAT-LEJEUNE	Christopher Laurence Clément Maïté
052	Chahaignes	3 délégués	PETER VANNIER CHRISTIAN	Dominique Syvie Raymond	3	COMMON GAULTIER BOUIN	Christian Mathieu Amanda
053	Challes	3 délégués	PREZELIN DUPAS CLEMENT	Severine Sebastien Aurelie	3	FOURMY DUPIRE GUENEE	Guy Agathe Hugo
054	Champagné	15 délégués	GOUPILLE VERHAEGHE LEMAITRE JONCHERAY CHENAI GODEFROY PAPILLON AUBIER DENEU SORRIEUL HATTON BLANCHAIS SECHET COCHET LOUVET	Jocelyne Freddy Martine Jean-Charles Audrey Jacky Yvette Sébastien Edith Christophe Nathalie Aymeric Anne-Gaëlle Erwan Véronique	5	CHARTIER LEROYER CABARET LEBRETON DELPORTE	Alexandra Grégory Linda Jérôme Didier
056	Champfleur	3 délégués	BOISSIER	Alain	3	LE GUILLOU	Nathalie

			VEUGEOIS SALLARD	Lydie Florian		BARGAIN ROUSSEL	Gilles Eliane
057	Champrond	1 délégué	FOURNIER	Amandine	3	COUALLIER LUQUET SAUSSEREAU	Josiane Franck Vincent
058	Changé	15 délégués	HERVÉ ROUAULT CROISEAU COMPAIN MORIN BERGER BACHELIER AMRANE-HENRIETTE TIREL SIMON LIVACHE DORLÉANS PITARD PASTEAU CHARLOT	Yves-Marie Carole Julien Marina Stéphane Magalie Jean-Christophe Naïma Mickaël Claudette Etienne Monique Nicolas Dominique Hugues	5	FÉLICITÉ COURANT GRUAU DUMUR PIRON	Gwennaëlle Antoine Viviane Johan Cyrielle
059	Chantenay-Villedieu	3 délégués	HORPIN BAUCHET JALLU	Elie Michel Geraldine	3	VOVARD DAVID GORGET	Marylise Nicole Yannick
060	La Chapelle-aux-Choux	1 délégué	JACQUELIN	Emmanuel	3	PRIEUR RENVAZÉ VANDECASTEELE	Hélène Gérard Jean-Pierre
061	La Chapelle-d'Aligné	5 délégués	AUBEL CHEVREUIL DESBLE HULLIN PREZELIN	Anne-Charlotte Loïc Nadège Jérôme Magali	3	TIREAU BENOIST BOUVET	Guillaume Mellanie Mathieu
062	La Chapelle-du-Bois	3 délégués	VIVET FOUQUERAY BLOT	Marie-Christine Olivier Mickaël	3	ALICOT OUARDIRHI BOURGOIN	Josiane Roselyne Pascal
064	La Chapelle-Huon	3 délégués	LEBERT BRANJONNEAU JANVIER	Philippe Thierry Tony	3	HERPIN DESOEUVRE/GRIGNON LEVILLAIN	Mathieu Paméla David
065	La Chapelle-Saint-Aubin	5 délégués	DUMONT LEMESLE CZINOBER PRIGENT KRYGIER	Valérie Régis Laure Jean-Pierre Sophie	3	FOURNIER POTELAIN NOURY	Thierry Vanessa Eric
066	La Chapelle-Saint-Fray	1 délégué	ROY DE LACHAISE	Frédéric	3	MERCIER TOUCHARD CUCHET	Thomas Giovanni Emma
067	La Chapelle-Saint-Rémy	3 délégués	DURAND BOURIGAULT LE CAIGNARD	Olivier Eric Christelle	3	CORNIGLION CHARTRAIN PAYET	Lydie Déborah Jean-Denis
068	La Chartre-sur-le-Loir	3 délégués	DUTHEIL GILLE-AYBES DESILES	Michel Marie-Dominique Guy	3	GRANGER BORDIER LAMBERT	Béatrice Dominique Emilie
070	Chassillé	1 délégué	VOYDIE	Polomnie	3	ROUSSEAU BOTEL DROUET	Eric Amélie Lucie
071	Montval sur Loir	21 délégués	RONCIERE DUCHESNE OLIVIER BRUNEAU TOURNADRE COULONNIER LANGEVIN FAISANDEL MEAUDE DUPONT ALLARD FOURMY FONTAINE BOUSSION JUNIOUS BOISSIERE PILON LETELLIER CLAVREUL VALAIS PAUGOY	Hervé Sabrina François Jocelyne Philippe Claire Dominique Annie Martial Lydie Gérard Delphine Alain Pascale Jérôme Véronique Jérôme Sonia Ludovic Fabienne Francis	7	COLET RENAULT RICHARD AUVILLE HARMS BEILLARD DELANOUE	Sarah Richard Eglantine Sébastien Julika Jean-Claude Sandrine
072	Château-l'Hermitage	1 délégué	ROUSSEAU	Monique	3	POISSON SALENNE LEGENDRE	Maud Cedric Adrien
073	Chaufour-Notre-Dame	3 délégués	LEBOUCHER FAVALIER MOREAU	Patrice Emeline Nicolas	3	PERRICHET BAUDET GUERRE CHAMBALLU	Annick Jean-Michel Anne
074	Chemiré-en-Charnie	1 délégué	LEMAITRE	Gilbert	3	COUTELLE FEUVRIER CATE	Patrice Mickaël Ingrid
075	Chemiré-le-Gaudin	3 délégués	PINEAU MOREAU MICHALAKI	Véronique Serge Delphine	3	CHEVREUX ESNAULT LEFEUVRE	Fabien Nathalie Armand
076	Chenay	1 délégué	LAMBERT	Joseph	3	CHANTEPIE RUAULT	Nicole Xavier

						CHEVALLIER	Jennifer
077	Chenu	1 délégué	HOUDIN	Maurice	3	LAURENT BRIMBAL LECLERC	Jean-Michel Nathalie Nicolas
078	Chérancé	1 délégué	TRONCHET	Sébastien	3	MEUNIER LAMBERT MOINET	Martine Yohann Nathalie
079	Chérisay	1 délégué	BELLESSERT	Christine	3	BOURGEAIS LE MARDELEY LENEVEU	Mikaël Stéphanie Cyril
080	Cherré-Au	15 délégués	NIEL BOSSY BEREAU CORMIER KACZMAREK VAUCELLE BREBION HERY RENOT WERMEISTER MEUSNIER RENARD FOUQUET EVRARD APRESYAN ANDRE	Jannick Catherine Thierry Christine Denis Cindy Régis Audrey Guy Auréli Jean-Yves Karine Gérard Alice Philippe	5	MALLET CHEVREAU LE MAP CHEVALIER LEPROUST	Sylvie Hugo Anne-Marie Mathieu Isabelle
083	Chevillé	1 délégué	MULLER	Guy	3	MARCHAND BAUDLET MARCHAND	Brigitte Nathalie Anthony
084	Clermont-Créans	3 délégués	CHALIGNE PEAN CONSTANT	Michel Fabienne Pascal	3	PEAN PILON PREL	Paméla Vincent Sophie
085	Cogners	1 délégué	HUGOT	Fabrice	3	CHERON TESSIER CHEVALLIER	Michel Frédéric Jérôme
086	Commerveil	1 délégué	ROUYER	Pierre-Louis	3	CHEDHOMME BEAUMONT ROYER	Christian Isabelle Anthony
087	Conflans sur Anille	1 délégué	GAUTHIER	Renaud	3	DUTHIER MEUNIER PARIS	Agathe Anthony Florian
088	Congé-sur-Orne	1 délégué	AMBROIS	Katia	3	AZERAD POTTIER BRIFFAULT	Marie Christine Berengere Lucie
089	Conlie	5 délégués	THIEBAUD SYBILLE BOUILLY ROBIDAS GONNET	Nathalie Christian Charlène Arnaud Gislaine	3	JUPIN BAPTISTE GAIGNARD	Mikaël Lucie Jean-Yves
090	Connerré	7 délégués	HEMONNET GALPIN BENOIST HUON CHAPPAZ VILLARD FOURNIER	Olivier Maryline Patrice Auréli Jérôme Sandrine Stéphane	4	VALVERDE RICHARD GUIHARD BOTHINEAU	Laetitia Frédéric Alexandra Damien
091	Contilly	1 délégué	BOULAY	Sylvie	3	DU PUY CARCA-DENIS OLIVIER	Roselyne Catherine Eric
093	Cormes	3 délégués	BERRIGUIOT TORCHÉ CRUCHET-GIRARD	Pierrick Didier Audrey	3	AMMANN PIAU PANAIS	Sophie Estelle Rémy
094	Coudrecieux	3 délégués	FOULON CARLIER VENOT	Tony Marina Amandine	3	PAINEAU GRENECHE GUILMAIN	Stephane Jerome Celine
095	Coulaines	15 délégués	MASSE GRINDA LECOQ BOUVIER KUNE BOURGEOIS BAILLY-BERTRAND AMY BOULAY FERRE LAUNAY MEREAU LE ROUX RICHARD PECATTE	Christophe Béatrice Fabrice Arlette Kurt Gwenaëlle Rafaël Quy Thy Benoît Catherine Fabrice Lucie Dominique Lucile Alain	5	BABILLOT BOMBLED NARBONNE MINAUD WATTEZ	Catherine Jean-Luc Françoise Bruno Stéphanie
096	Coulans sur Gée	5 délégués	BRIFFAULT DELDALLE MERIENNE DE BEAUREPAIRE LE LIJOURS	Michel Martine Jean-Claude Florence Bertrand	3	BOURGAULT RICO PICAULT	Anne-Laure Gérard Isabelle
098	Coulongé	3 délégués	LE BOUFFANT GAUDIN ROBLIN	Yves Delphine Jean-Pierre	3	GAUTIER GAUDIN MILON	Marie-Hélène Josette Marie-Béatrice
099	Courceboeufs	3 délégués	LECOSSIER DORIZON TROTIN	Patrick Dominique Marie-Paule	3	CALLEN CABON DEROUBAIX	Olivier Mathieu Marie-Charlotte
100	Courcelles-la-Forêt	1 délégué	DE LA FRESNAYE	Virginie	3	CHEVET	Florence

						REBOUILLEAU LABÉ	Marie-Laure Nicolas
101	Courcemont	3 délégués	CHOPLIN BENOIT ODENT	Jean-Bernard Edith Ludwig	3	LEBLAY MÈCHE LAUTRU	Jean-Pierre Michel Élodie
102	Courcival	1 délégué	COUDER	Michel	3	BATAILLE LECHÂBLE BEAURIN	Philippe Céline Kévin
103	Courdemanche	3 délégués	BOUSSION BRACQUEMOND LONGERAY	Francis Martine Natacha	3	HERTEREAU DAGUENET LEGEAY	Claude Katia Arnaud
104	Courgains	3 délégués	LEBOUL MANUEL RANNOU	Christian Patrick Ludovic	3	GENDRE GRIGNON ROSIER	Raynald Marie-Claire Nicolas
105	Courgenard	1 délégué	BALLESTER	Pascale	3	GOURLAIN RUDA DAGNEAU	Laure Sylvain Arthur
106	Courtillers	3 délégués	ROUGE REBELO SALLE	Joël Philippe Sonia	3	FOUILLEUL SCHRIJVERS BREVET	Noël Laurent Alexandra
107	Crannes-en-Champagne	1 délégué	COSNET	Francis	3	LOPEZ LECORNUE BOURGOIN	Michel Laurence David
109	Crissé	3 délégués	BOIS BEDOUET DROUARD	Jacqueline Marie-Reine Maxime	3	CHAGNAUD EVRARD BRESTEAU	Alexandre Charly Laurent
110	Crosnières	3 délégués	ROCHE GAUTIER LEGENDRE	Sylvie Stéphane Sophie	3	BEGUIN TOUZE FRESNEAU	Jérémy Laurent Romain
111	Cures	1 délégué	AMIARD	Dominique	3	LIGER MATHIEU TAFFOREAU	Didier Fabrice Séverine
112	Dangeul	1 délégué	BAUDIN	Sophie	3	NGHET SENTILHES CORDIER LEVEAU	Nathalie Thierry Mickaël
113	Degré	3 délégués	LEBRETON BLOT DENIAU	Christian Jean-Paul Xavier	3	DENIS VEQUAUD SEGUIN	Audrey Romain Emmanuelle
114	Dehault	1 délégué	POURRIOT	Frederic	3	BLAVETTE GUERINET TUFFIER	Philippe Olivier Audrey
115	Dissay-sous-Courcillon	3 délégués	MANCEAU MONTIGNY CHEVALLIER	Jacqueline Philippe Evelyne	3	METIVIER MAUSSIBOT BAUNE	Thierry Anne Nadège
118	Dollon	3 délégués	CORBIN BOIRON CHAUVIN	Olivier Anita Pierre	3	LAMBERT MARTEL DUBOIS	Rosine Jean-Pierre Virginie
119	Domfront-en-Champagne	3 délégués	GUYOMARD BEZANNIER VINCENT	Patrice Chantale Thierry	3	COMPAIN LETOURNEAU GIRAULT	Francine Sylvain Anne
120	Doucelles	1 délégué	SOREAU	Franck	3	PETRIACQ BUISSON DE LARICHAUDY PRIEM	Gaëlle Stéphane Jonathan
121	Douillet le Joly	1 délégué	CHAUMONT	Loic	3	SUHARD DUTHAY BRIDEL	Christelle Stephane Jerome
122	Duneau	3 délégués	BLOT CIRON SARRY	Marianne Joël Céline	3	TIMMERMAN PASTEAU TEPUHIARII	Michel Isabelle Errol
123	Dureil	1 délégué	ETIEMBRE	Joël	3	BRIEAU TERCINIER MEUNIER	Claire Yolande Thibaut
124	Écommoy	15 délégués	GOUHIER LE DILLY GERAULT VASSEUR GIRAUD DIDIER CHAUCHET LETENNEUR DAVID GUERIN PINCHAULT BARBERO RICART HERTEREAU LANDRY	Sébastien Sylvie Stéphane Jocelyne Vincent Magali Vincent Céline Claude Michèle Patrick Cristina Alain Quentin Catherine	5	HAYE PERROTIN	Florence Jean-Marie
125	Écorpain	1 délégué	MORIN	Sébastien	3	BRICE-SANNA LEROY JODEAU	Patrick Fabienne Jean-Marie
126	Épineu-le-Chevreuil	1 délégué	LEFFRAY	Patrice	3	BESNARD DESILES BOUTTIER	Jean-Claude Aurélia Adélaïde
127	Étival-lès-le-Mans	5 délégués	LANGLAIS LE GOFF SIMONET RICHARD CORBIN	Stéphane Véronique Pascal Marina Bruno	3	LEFFRAY DELANOË DIGUER	Catherine Jean-Luc Malvina
128	Val-d'Etangson	5 délégués	GREMILLON	Patrick	3	TOUCHARD	Virginie

			MONNIN DOLEUX BIGOT GERMAIN	Eric Evelyne Katia Patrick		PAQUIN LANDRE	Danielle Daniel
129	Fatines	3 délégués	MOTTIER ROGER AUGEREAU	Jean-Luc Dominique Nicolas	3	GUY LE CORRE ROBOAM	Nicolas Edith Jérôme
130	Fay	3 délégués	D'AGOSTINI MOREAU ROSAK BAIGE	Marie-Claire Philippe Sylvie	3	LABRE HERMAN YVON	Frédéric Audrey Nadège
131	Fercé-sur-Sarthe	3 délégués	CHAMPION BERGUES SERRIERE	Jean-Claude Philippe Antoine	3	QUERVILLE GRUEL GERVAIS	Sidonie Mélanie Emilie
132	La Ferté-Bernard	15 délégués	SEQUEIRA PAPILLON DOLLON PHILIBERT PELLETIER RENVOIZE LEMOINE POTAUFEX GUEUGNOT VAUJOIE BRAULT MORANCE LALOIT COURTEMANCHE MAMONTEIL	Sylvie Eric Sophie Laurent Céline Thierry Sylvie Franck Olivia Eric Stéphanie Dominique Caroline Lionel Audrey	5	LEBLANC POURCEAU BISI BIBARD LEDUC	Michael Christelle Christophe Julie Matthieu
133	Fillé sur Sarthe	5 délégués	JARRY SURUT CHARRON ROCHETEAU PAUZAT	Jean-Paul Brigitte Patrick Emilie Laurent	3	LANDAIS DUTERTRE ROUSSEAU	Lucie Kévin Véronique
134	Flée	3 délégués	MANCEAU RESPLANDY-BERNARD FRESNEAU	Dominique Alain Remi	3	SCHMIDT MALEVAL HAMET	Mireille Laurent Michele
135	La Fontaine Saint Martin	3 délégués	GALERAN LIBERT BRETIGNOL	Olivier Christophe Fabienne	3	DUPONT MANSO DELACROIX	Christophe Alexia Stessy
136	Fontenay sur Vègre	1 délégué	GAUTIER	Gaël	3	GIRARD LIEBERHERR LAUNAY	Philippe Jean-Gabriel Gildas
137	Villeneuve en Perseigne	7 délégués	TROTTET VINCENT MONTHULE PRODHOMME JOUVIN PATEL CAMUS	Andre Valerie Xavier Martine Pascal Pascale Christian	4	MENARD VIOLET CHABLE LUNEL	Caroline Alain Carine Quentin
138	Fresnay sur Sarthe	15 délégués	CARLIER EMERY OLIVIER GOYER-THIERRY LECONTE DENIEUL ADAM AUBERT DESPRES DENIEUL MORIN MORTIER BRUNEAU SOSNIERZ BOYER NIVEAU	Claudine Benoit Sandrine Fabrice Odile Jean-Marie Marie-Christine Joel Celine Vincent Beatrice Arnaud Valerie Eric Severine	5	COSNARD VOISIN BRION MAIGNAN DESHAIS	Jerome Laurence Cyril Evelyne Thibault
139	Fyé	3 délégués	LELIEVRE TOUCHARD RAVALET	Nadine Denis Carole	3	BERNAD DEMICHIEL PONTONNIER	Michel Marie Stéphane
141	Gesnes le Gandelin	3 délégués	SIDOLI HIRSCHLER PAVARD	Nicole Jean Georges	3	MARAIS ROETZINGER SAGNIEZ	Claudine Fabien Marion
142	Grandchamp	1 délégué	CASTEL	Claude	3	KERRIEN POUPARD GUESDON	Nathalie Jean-Sébastien Richard
143	Le Grand Lucé	5 délégués	DUPUIS CISSE LEONARD DUBRAY PLOUSEAU	Pascal Clarisse Jérôme Noéline François	3	ROLLAND LECLERC OSTER	Nelly Jean-Yves Béatrice
144	Grééz sur Roc	1 délégué	MORAND	Myriam	3	TESSIER SEGOIN LEROY	Jean-Pierre Christophe Aurore
145	Le Grez	1 délégué	COTTIN	Martine	3	CHAUVIN BOURCIER HOULBERT	Christian Fabrice Stéphane
146	Guécélard	7 délégués	GERVAIS GOHIER JAGUELIN GUERIN GENET CHAMPEAU PANETIER	Jacky Isabelle Yvonnec Sylvie Brice Angélique Thierry	4	GEORGES CORREIA PIQUET KUZNICKI	Chantal Kévin Charlène Nicolas
147	La Guierche	3 délégués	ROSALIE	Françoise	3	GEFFROY	Gaetan

			BOURGE GAUTIER	Eric Elodie		BUREL GERVAIS	Véronique Julien
148	Jauzé	1 délégué	CRINIER	Loic	3	DENDELEUX BALCON LANGOT (LEBALLEUR)	Michel Lucie Adeline
149	Joué-en-Charnie	3 délégués	NOIR LETEIL ROUILLARD	Régis Guillaume Annie-Claude	3	LANOË RUBIN GROUAS	Romain Géraldine Amandine
150	Joué-l'Abbé	3 délégués	TRIGER MARQUES DA SILVA LEFEVRE	Philippe Karine Philippe	3	LAINÉ MATHEY BOUVET	Magali Alexandre Florence
151	Juigné-sur-Sarthe	3 délégués	BATAILLE LOUATRON FORET	Laurence Bruno Delphine	3	MONSIMIER VAILLANT TOUCHET	Mickael Regine Christophe
152	Juillé	1 délégué	CANTILLON	Francis	3	TETU GOUGET HARDOUIN	Christine Isabelle Jacky
153	Jupilles	3 délégués	TARDIF GRUAU FRAYLON	Amandine Vincent Julie	3	BOUCHER LANGEVIN LEPEL COINTET	Frédéric Tanguy Arthur
154	La Flèche	33 délégués de droit	LEMOIGNE LEVASSEUR THOMAS CHEREL NIVESSE CHÂTILLON SERVEAU DUBOIS BARLEMONT TOUSSAINT PHELIPEAU OUVRARD BESNARD LELIÈVRE BERTIN AUGIER DE CRÉMIERS KEVORKIAN SERVEAU PICARD HATTON OUVRARD LIGER BARAT MARCHI BAUDRY ROGHE DE FRÉMICOURT RACHET ENDRÈS MARTIN COGNARD ROYER DELHOMMEAU	Romain Marie-Charlotte Didier Pascale David Marie-Thérèse Eric Elodie Jean-Claude Freda Guillaume Ginette Arnaud Françoise Dominique Marguerite Philippe Pascale Cyril Frédérique Stéphane Martine Ronan Nathalie Erwann Jean-Noël Hervé Françoise Delphine Barbara Adeline Nicolas Sylviane	9	BAUDRY BOURDIN ANDREASSIAN GOUBARD CHEVREUX CEMON BERRIER GUICHON GRELET-CERTENAI	Valérie Christian Odile Bruno Martine Alain Maryvonne Jean-Pierre Nadine
155	Laigné-Saint-Gervais-en-Belin	15 délégués	POUSSE LAIR JOUSSE VOISIN POTTIER DEBAULIEU DURFORT HOUDAYER LEVRARD RICHER-FORTIER JAVELLE COLLET-FOURMY BOURGE GRES DERRE	Gilles Olivia François Nathalie Philippe Fabienne Frédéric Sabrina Bastien Cécile Charlie Elisabeth Charles Anne Aldric	5	MONIER ROYAU HUREAU FROGER VALETTE	Audrey Michel Nicole Xavier Sophie
156	Lamnay	3 délégués	LEPINAY NORMAND PIOGER	Pascal Christophe Nadège	3	BOURGEOIS RAVEAU ELISÉ	Mireille Dominique Christophe
157	Lavardin	3 délégués	GENETAY CADYCK LEPELTIER	Nicolas Kevin Coralie	3	BRAULT GENETAY TESSIER	Mickaël Cyrielle Samuel
158	Lavaré	3 délégués	BRIGANT MASSÉ FEUGAS	Nicole Nicolas Marie-Christine	3	PLUT AMAND LEBRETON	Michelle Marie-France Stéphane
160	Lavernat	3 délégués	BENARD-LEQUIPE JOUSSE GOETZ	Agnès Anne-Laure Mélanie	3	JOLLIVET NORMAND REID	Sonia Sébastien Christophe
161	Lhomme	3 délégués	DELAETER NICOLAS LAINAULT	Philippe Christine Adrien	3	BARRIER GUETTIER BUSSON	Philippe Estelle Albéric
163	Ligron	1 délégué	BRISSAULT	Noël	3	ESNAULT MANIGA PRETEUX	Mikaël Thierry Mélanie
164	Livet en Saosnois	1 délégué	GESLIN	Charles	3	BOURCIER DE SAINT CHAFFRAY GESLIN BOSSE	Laure Bruno Remi
165	Lombron	5 délégués	GODEFROY LANDAIS MENAGER	Vincent Auréli Michel	3	GUISSET DELANGLE THANNBERGER	Agnès Dominique Nathalie

			TREMIER LEFEUVRE	Josette Thierry			
166	Longnes	1 délégué	CRIBIER	Stéphane	3	MELOT ADET BRIFFAULT	Marie-Madeleine Jean-Louis Nelly
167	Louailles	3 délégués	BRUNET HAMEL TOUCHARD	Delphine Guillaume Stéphanie	3	CHAPIN BUTEAU JOUIN	Marie-Annick Corinne Jérémy
168	Loué	5 délégués	MUSSARD KRAMAROV PERTHUIS LE LAN LAFUT	Anthony Pascale Jean-David Silvine Xavier	3	MALHERBE LECLERC VERGNE	Martine Bruno Amandine
169	Louplande	5 délégués	TELLIER JOURDAIN HUBERT COUDERC PELTIOT	Noel Aline Lionel Anne-Sophie Gaël	3	GARNIER MENAGE BAZOGÉ	Claudette Romain Catherine
170	Louvigny	1 délégué	DE ROFFIGNAC	Jean	3	VALLIER GUILLIN CORNUEIL	Patricia Alain Aurélie
171	Louzes	1 délégué	LABELLE	Marie	3	BRETEAU BEURIER SAMSON	Françoise Thierry Patricia
172	Le Luart	3 délégués	CRUCHET PAPIN LEPROUX	Alain Emilie Jean-Luc	3	MELLIER AUBIER RAPICAULT	Céline Didier Carine
173	Luceau	3 délégués	PINCON PERROUX VERITE	Fabienne Arnaud Alexa	3	DAGUZAN MANCEAU MINGOT	Claude Sylvie Michel
174	Lucé-sous-Ballon	1 délégué	LETAY	Jean-Yves	3	RUEL THIBAUT-DECHERE GALAY	Jean Luc Adele Adrien
175	Luché-Pringé	5 délégués	BAMAS RUIZ-GIMENEZ MAILLET GUIDEAU GUYARD	Jean-Pierre Alexandra Denis Yveline Gilles	3	TOULIS BOUVIER D'YVOIRE JEAN	Isabelle Emmanuel Déborah
176	Le Lude	15 délégués	DE NICOLAY LE BIEZ MAUDET LEROUX AUCLAIRE POTTIER LOISTRON PAPIN LE GALLET DESVIGNES NÉRON ROGER-DUBLY TRICOT AMATO OGER	René Hélène Christophe Myriam Jordan Sonia Jonathan Martine Jean Martine Michel Brigitte Jean-Paul Rachel Patrice	5	TILLY MONNIER BRETON ISRAEL-ALEXANDRE MAQUERE	Annie Pascal Monika Franck Sonia
177	Maigné	1 délégué	D'ANDIGNÉ	Hervé	3	MAILLARD GUIET-QUENNET DELAINE	Françoise Karine Nicolas
178	Maisoncelles	1 délégué	CRAHE	Hervé	3	BREBION QUENTIN BABET	Patrick Sonia Arielle
179	Malicorne-sur-Sarthe	5 délégués	TRENTEPOHL GOUHIER ISSAD HENNEGRAVE MAHUET	Marc Christine Belkacem Nadine Sylvain	3	BEAULIEU VETILLARD PANIER DE BELLE CHASSE	Dorothée Daniel Dominique
180	Mamers	15 délégués	MARDEYA DELAUNAY PLESSIX SAUSSE ANDRY FRELO CHAUVIN EVRARD AUBRY PAUMIER HOGER MAILLIART LOUAULT BOIVIN LEROI	Sophie Jerome Sandrine Romuald Virginie Herve Valerie Gerard Sylvie Regis Annie Vincent Magali Yohann Marie-Noelle	5	PIERREDON DELORME LE MEN BERTRAND GOURDEAU	Christophe Sylvie Michel Murielle Emmanuel
181	Le Mans	55 délégués de droit	LE FOLL LEROUX COUNIL <i>remplacante de M. COUNIL Christophe</i> MOISY CALIPPE <i>remplacante de M. CALIPPE Yves</i> LOYER-LEMERCIER LACOSTE POUPINEAU ARIK HAMONOU <i>remplaçant de Mme HAMONOU-BOIROUX Lydia</i>	Stéphane Cécile Lydie Sophie Isabelle Marie-Julie Christian Christine Nordine Hervé	42	MARY HAMON LAMBERT POISSON MORIN LOCHU GAUTIER MAUNAY LALLEMAND BRUNA HURON MORIN THOMAS	Loïc Mylène Thierry Aline Dominique Laurence Jean-Pierre Priscillia Jean Josette Alain Bernadette Pierrick

		GUIHARD Michaël BAUDON-BRULÉ CIGANA BRULÉ-DELAHAYE CHÂRON CHAPPUIS-YARD PORTIER CABARET YILMAZ AVRIL MONTEIL TURQUIER <i>remplaçante de Mme AFFAGARD Blandine</i> PANNETIER BOMMERT-MÉNARD LECHAT LAGARDE MARCHAND KAZIEWICZ DIONE LAUTRU EL ARRASSE GIER PÉNEAUD HUBERT DANIEL DUBOIS LE CORRE FOUÉRE MERLE PATAULT <i>remplaçant de Mme TAFFOREAU-HARDY Christin</i> LECOSSIER HOUFI ELSHOUD <i>remplaçant de Mme KARAMANLI Marietta</i> BATIOT <i>remplaçant de M. GUY Samuel</i> BOUNOUH BRASSEUR OLIVO MEZITI DE VIGNERAL GIUDICE DESNOUES LOUBIER CORCY <i>remplaçant de M. SASSO Olivier</i> GAMBIEZ BARRET <i>remplaçante de M. BARRET Benoît</i>	Francine Serge Catherine Nathan Yolaine Quentin Muriel Onur Sylvie Jean-Philippe Delphine Joël Ludivine Alexandre Fabienne Rémi Renée Edouard Patricia Abdelmajid Catherine Daniel Magali Philippe Fatiha Gilbert Mouride Henri Jean -Yves Mickaël Rabea-Nadia Stéphane Rémy Imane Emmanuel Anne-Marie Kamel Victoria Marc Muriel Gérard Bruno Sophie Nathalie	THOMAS LINAIS TRIFAULT TRIFAULT GOUAUX LECHAT LE RENDU-LIZEE PLUMARD LAMIRE NYBERG FOUÉRE RUCHAUD CIAN ALLET JOUY LE MOAL PATTIER BASTIAN COROUGE BLIN	Estelle Pierre Jocelyne Jacques Charlotte Bruno Carole Alain Caroline Jean Elise Faustine Jean-Pierre Catherine Steve Kylian Nadine Michel Gildas Nathalie
145	délégués supplémentaires	PERSANT JEAN COUDRAY MOISY CHOISNE EDOM LEBRETON LEROUX GRESSANT MENJEON CORDIER AMMAR COUNIL DARRIOUMERLE COUNIL FOUÉRE CHAUVEAU CHOISNE NICOLAS-SLOTA PÉRRÉ SIMONOT DELAHAYE PANNETIER SOULARD-MONIER LETORT BRÛLE PATAULT DIABY LEROUX FANOUILLET TESSIER COZIC SAYOUD BEILIN MALLET-SAYOUD DEUMIE BEILIN SULVIC BOUTHIER LEROUX	Charlotte Claude Annette Claude Anne-Marie François Anne-Maëlle Patrick Anne-Cécile Jean-Pierre Hélène Abdellatif Louise Lucas Zoé Stéphane Sarah Philippe Elisabeth Dylan Annick Bernard Céline Jean-François Delphine Alain Pierrette Mohamed Agathe Patrick Sylvie Jean-François Inès Philippe Fériel Bertrand Claude Thierry Catherine Mickaël		

BRINDEAU	Carole
LACAZE	Yves
DIONE	Hawa
POUPINEAU	Alain
DANIEL	Lysianne
DORO	Fabian
LANDOAS	Blandine
HERBELIN	Patrick
OYON	Catherine
BARTEAU	Pierre
SOULARD	Pascale
BRINDEAU	Jean-François
LAUDIERE	Françoise
GILLET	Patrice
DANIEL	Mathilde
GRÉGOIRE	Erwan
MARETHEU	Eliane
ALLAIN	Thibaud
TIPHANGE	Sandrine
VAUVY	Jean-Michel
VAUVY	Liliane
CHARLOT	André-François
APOLINAIRE	Frédérique
GUIHARD	Nathan
COZIC	Monique
GUYON	Cyrille
BOIDIN	Florence
ZIMMER	Charles
LETURQUE	Catherine
CORDIER	Denis
ICETA	Nelly
BREUX	Bernard
VIVIER	Anne-Marie
LEGRAND	Jérôme
LANCIEN	Rolande
MARTIN	Pierre
THIRIET	Myriam
BAHIN	Didier
DUPONT	Tatiana
ABDOU	Rachidi
BRIÈRE	Emilie
LAUTRU	Antoine
CHARLOT	Michelle
LEPRINCE	Erick
GUIVARC'H	Juliette
HUBERT	Thierry
LEMONNIER	Françoise
LEMONNIER	Jacques
BLOSSIER	Margarett
DELESTRE	Paul-Louis
MARTIN	Parvine
BOURRIAUD	Guillaume
LARSON	Annie
LETURQUE	Patrick
PÉNEAUD	Chantal
PETIT-LASSAY	Claude
PETIT-LASSAY	Maryline
VAUPRÉ	Denis
BARTEAU	Chloé
LEGRIS	Alexandre
GAUVAIN	Maryline
TADLAOUI	Adib
MICHONNEAU	Sylvie
DILASSER	Philippe
DUBOIS-LÉON	Françoise
EL GUERJOUMA	Rachid
GRENÈCHE	Marie-France
GRENÈCHE	Claude
MOUTON	Valérie
COUELLIER	Hugues
LEFEUVRE	Rose
GENTIL	Jordan
BERNY	Odile
BIENCOURT	Olivier
YADRI	Fatiha
MEZIERE	Stéphane
SEVERE	Isabelle
BOURGEOIS	Hugues
GARSMEUR	Isabelle
CHIGNARD	Laurent
ROULLIER	Sylviane
FAHMI	Isaac
BATARD	Caroline
LAMBERT	Axel
LAFORET-THIBAUT	Hélène
TALIOUAN	El Mostapha
RENARD	Christine
CHEVET-DEHAIL	Stéphane
ROUSSEAU	Jean-Philippe
BONVOISIN	Cécile
GAUDEMER	Jean-Luc
DESILE	Corinne

			ROLE FOURNY PLUMAIL GUIMIER RENOU KORONKIEWICZ GOISEDIEU SELFORT ORMAIN VOISINNE REFOUR MATHONNIERE CHAUSSEADE	Jean-Philippe Anita Steven Gwenaëlle Cyrille Roseline Nathalie Olivier Justine Philippe Blandine Manuel Diane			
182	Mansigné	5 délégués	DAVID DESMARES ROGER LOYER IGLESIAS	Isabelle Romain Florence José Valérie	3	TOUCHARD LEQUIMENER BIGOT	Jérôme Christiane Frédéric
183	Marçon	3 délégués	RICHARD GOURIOU GENDRON	Jean-Yves Véronique Bernard	3	DAMIEN CHEREAU GAGNARD	Sandrine Jean-Pierre Sylvie
184	Mareil-en-Champagne	1 délégué	BUSSON	Christophe	3	GUYARD PETIT CERBELLE	Gerard Vanessa Benjamin
185	Mareil-sur-Loir	3 délégués	MOLIERE DEGAUCHY PRÉMARTIN	Alain Daniel Jérôme	3	DOHIN ETIEMBRE RICHARD	Jacqueline Laurence Christophe
186	Maresché	3 délégués	MAUFAY BROSSEAU GUY	André Aline Aurore	3	BIBRON CHEVEREAU FAVRIE	Christine Cindy Anne
187	Marigné-Lailié	5 délégués	SAULLE GESLIN LE ROUX LAMY DESOEUVRE	Gabriel Mathilda Albert Brigitte Damien	3	BRIGNONE FAYET LOMBARD	Edwige Yann Lorelei
188	Marollette	1 délégué	CHAUSSEE	Olivier	3	BESNARD LUBIN CHOTARD	Anthony Celine Mederique
189	Marolles-les-Braults	7 délégués	BELLUAU BOUCHER COCHIN LETHIELLEUX BOULARD TISON VERRIER	Francis Anaïs Jean Monique Jean-Claude Sarah Yannick	4	HULIN HABERT MORICEAU BOULAY	Anaïs Eric Julie Patrick
190	Marolles-lès-Saint-Calais	1 délégué	JUMERT	Annie	3	HALLOIN GRENECHE GOUDOU	Dominique Didier Florian
191	Mayet	7 délégués	BAREAU OUVRARD GUYET SOUISSI RÉMY KRAWIEC KOUADIO	Delphine Pierre Fabienne Sebastien Sandrine Benoist Audrey	4	FORESTIER BOCCARA ETTORI RAMAUGÉ	Jean-Marc Carine François Chantal
192	Les Mées	1 délégué	ASSIER	Yveline	3	BOREE LEROY LETOURNEUX-ETIENNE	Christophe Laëtitia Maud
193	Melleray	1 délégué	MOTRON	Christophe	3	LEDUC GERNOT ROMET	Marlene Christophe Estelle
194	Meurcé	1 délégué	PAGEOT	Cédric	3	LECOEUR FAUTRAT BRETTE	Cindy Matthieu Jérémy
195	Mézeray	5 délégués	FONTAINEAU IDRISSA BACOU NICOLAS OUVRADOU	Hervé Myriam Frédéric Nadine Georges	3	BOURNEUF COURTABESSIS EMERY BOUCHET	Véronique Sylvain Patricia
196	Mézières-sur-Ponthouin	3 délégués	HOUDAYER COURTEMANCHE COSME	Laurent Eliane Guy	3	COLETTI PORTIER NONNON	Adeline Vincent Floriane
197	Mézières-sous-Lavardin	3 délégués	PASQUIER DUNAND DELAPLANCHE	Claire Laurence Lily	3	DANET BOULAY POIRIER LEGAGNEUX	Marie-Claude Linda Guenole
198	La Milesse	7 délégués	BUROT LOUVANCOURT PEARL HAMEL MARC BERTOLINO HAMON	Anita Jean-Pascal Maryvonne François Agnès Olivier Anne-Aurore	4	RAUX GENEIX FLASQUIN BOUGIO	Nicolas Laura Olivier Marianne
199	Moitron-sur-Sarthe	1 délégué	DREANO	Yvon	3	DEGAY LEGUILLON CHAUVEAU	Claude Guillaume Alison
200	Moncé-en-Belin	13 délégués	MESNIL ARNAUD GUYON FRANCHEQUEZ BONHOMME DUGAST COUTABLE	Charles Océane Olivier Chiraz Yves-Marie Sylvie Christophe	0		

			PIDOUX PEZANT BLOT METEYER GESBERT TESSIER	Anne Angelo Aurore Franck Séverine Thomas			
201	Moncé-en-Saosnois	1 délégué	JEUSSELIN	Hubert	3	MOLLET GENET COOLENS-SIBEL	Jean-Baptiste Sandrine Astrid
202	Monhoudou	1 délégué	MORIN	Luc	3	DAGRON LIGOT LEROUX	Nicole Frédéric Jean-Noël
204	Montaillé	3 délégués	GASCHET GUILLET DESILES	Alain Mickael Melanie	3	HUON LEPROUX LEVESQUE	Jean-Francois Francois Sarah
205	Montbizot	5 délégués	CAURET GAIGNARD VERITE CANTIN ALAIN	Laurent Brigitte Eric Stéphanie Daniel	3	LERAY SAMPAIO-COELHO BOISSE	Pascale José Léa
208	Montmirail	1 délégué	DUMUR	Jean	3	DU HAYS PAUMIER COUTANT	Xavier Magali Léo
209	Montreuil-le-Chétif	1 délégué	JARIES	Didier	3	LECOURT LANTUEJOUL DANHIEZ	Jean-François Eric Orianne
210	Montreuil-le-Henri	1 délégué	COLAS	Laurent	3	LE COZLEER DUCREUX TREMEAU	Sylvie Nathalie Samuel
211	Mont-Saint-Jean	3 délégués	BERTRAND JARRY CHAUVET	Martine Bertrand Janick	3	JARRY ROULAND QUESNE	Christelle Jean-Paul Sandrine
212	Moulins-le-Carbonnel	3 délégués	DUBUISSON BOUQUET GUILMEAU	Noëlla Stéphanie Emmanuel	3	VIOT REZE DOUET	Laurent Stéphanie Jimmy
213	Mulsanne	15 délégués	LECOQ BURCKLEN CHABERT ANDRE MOFFRONT BARUSSAUD OUVRARD CONTE FOURNIER SOREAU LANGLAIS DELIERE TROCHU BARRET BODIN PELLEGRINI	Jean-Yves Florence Rémy Eliane Marcel Véronique Claude Martine Patrick Adèle Maxime Jacqueline Antoine Karine Mathieu	5	LUBINEAU LAMAILIERE LEBOULLEUX LALOUSE FERREC	Virginie Guillaume Martine Jean-Claude Marion
214	Nauvay	1 délégué	DE COSSE BRISSAC	Celine	3	LEROI LEHAIN DE COSSE BRISSAC	Annick Aurelie Matthieu
215	Neufchâtel-en-Saosnois	3 délégués	GUIBERT LE LAIN HUGUET	Jean-Denis Michèle Grégory	3	GARNIER GERVAIS GUESDON	Sylvie Hubert Sabrina
216	Neuvillalais	3 délégués	LEVEL PAVÉ DELEPLANCQUE	Jean-Claude Alexandre Rémi	3	MENGUY PILU LOUANGVANNASY	Cecile Julien Aline
217	Neuville-sur-Sarthe	5 délégués	VAVASSEUR FOUCAULT BLIN FURET QUEVASTRE	Donatienne Nicolas Emeline Christophe Laure	3	BEZANNIER LEGUENNEC EVRARD	Julien Solene Karl
218	Neuvillette-en-Charnie	1 délégué	BROCHARD	Jean-Paul	3		
219	Bernay-Neuvy-en-Champagne	5 délégués	COTEREAU CAZALS NÉE HÉRISSON MOREAU LAVANIER LANGLAIS	Francis Yvonne Vincent Stéphanie Romain	3	JOUFFRAI NÉE DE MASCUREAU POIGNANT LEGUY	Laure Steven Damien
220	Nogent-le-Bernard	3 délégués	TRIGER-LECAPELAIN MERCURIN-LAUNAY LEBOUCHER	Géraldine Anita Nicolas	3	PONTOIS LATOUR RAULT	Catherine Maud Martin
221	Nogent-sur-Loir	1 délégué	ROBINEAU	Guy	3	LECUYER CARON LE NOUAILLE	Gilles Véronique Fabrice
222	Nouans	1 délégué	MORIN	Claude	3	HOCQUE DUBOIS BILLET	Alain Thierry Karine
223	Noyen-sur-Sarthe	7 délégués	GUYON PATRY BUFFET ROCHETEAU ALLINANT MIGUET TOMMERAY	Matéo Sylviane Anthony Sylvaine Thomas Mathilde Nicolas	4	OGÉ GILLES BOISARD FISSON	Véronique Christian Rachel Fabien
224	Nuillé-le-Jalais	3 délégués	TELLIER NORMAND	Roland Adeline	3	COPHIGNON GUILMAIN	Bruno Virginie

			OZAN	Claudine		OZAN	David
225	Oisseau-le-Petit	3 délégués	GOYER DRANS PLANCHAIS	Patrick Dominique Stephane	3	LECOMTE MILCENT CAMUS	Alain Nathalie Jacques
226	Oizé	3 délégués	BOIZIAU NOJAC LELARGE	Jean-Claude Véronique Emmanuel	3	PAUMARD GARNAVAULT PLESSIS	Fabienne Julien Josiane
227	Panon	1 délégué	LOISEAU	Christophe	3	DENIAU VENON FERRUEL	François Christophe Clara
228	Parcé-sur-Sarthe	5 délégués	BRUANT HORWITZ RODAYER DUVEAU RIAUTÉ	Alain Alexandra Mickaël Mélanie Patrice	3	DAVID JACQUELINE VAN EEKERT	Murielle David Charlotte
229	Parennes	1 délégué	BROSSE	Dominique	3	LE BIHAN EDON RENARD	Solange Thierry David
230	Parigné-le-Pôlin	3 délégués	LEPROUX LAFORET LACOMBE	Joël Annie Xavier	3	MENAGER PAUL LETOURNEAU	Karine Bruno Gaelle
231	Parigné-l'Évêque	15 délégués	BUARD HOULARD VIALETTE PAJAUD LAIR BLIN EVEN EGON CHAPLAIN CHEVALIER COURSIER AUROY MORGANT HAMOT MIRGAINE	Marion Patrice Valérie Eric Marie Christine Philippe Nolwenne Emmanuel Vanessa Benoît Marilyne Philippe Nathalie Julien Christine	5	AUGERAY VILAIN CASTILLON PRUNIER COME	Sandra Patrick Mélanie Florent Laurent
232	Notre-Dame-du-Pé	3 délégués	BUFFIN CHAPLET ROBERT	Patrick Bruno Catherine	3	PINEAU COURTAUGIS DE CORIOLIS	Roland Chantal Charles-Edouard
233	Peray	1 délégué	GODIMUS	Jean Luc	3	FOULARD LAUMONIER CHARPENTIER	Alain Thierry Thibaut
234	Pezé-le-Robert	1 délégué	LEBRETON	Pascal	3	JOURSAND GAUDEMER GRANGER	Sylvette Vianney Antony
235	Piacé	1 délégué	DENIEUL	Frédéric	3	LOUDIÈRE FRESNAIS GRANGER BLOSSIER	Karine Jérôme Virginie
236	Pincé	1 délégué	FOUCAULT	Nicole	3	DE MILLY PORTIER COCONNIER	Hubert Gilles Robin
237	Pirmil	3 délégués	HUBERT CHOTARD FOULON	Denise Christian Franck	3	LANCO HEURTAUD POIRIER	Fabrice Séverine Emmanuel
238	Pizieux	1 délégué	FRENEHARD	Bruno	3	RUEL CINTRAT LALANDE	Patrick Aline Olivier
239	Poillé-sur-Vègre	3 délégués	DULUARD HEURTEBISE BÉGEOT	Maurice Claudine Paul-Henri	3	RIBORD MAISONNEUVE PELLETIER	Alain Marie Hugo
241	Montfort-le-Gesnois	7 délégués	ROHART COUDRAY BULOUP GIRODROUX MACE MAILLARD SEREZAT	Marianne Philippe Yvette Marc Mélanie Laurent Agnès	4	GAUTIER PERDREAU BADER CHARTRAIN	Alain Emilie Christophe Annick
243	Pontvallain	5 délégués	GAYAT LENEGRE FOUSSARD MASSON DEGREVE-NAILLON	Xavier Sylvie Quentin Sylvie Clément	3	LEGROS HOUDYER HANSEN	Carole Yann Monique
244	Précigné	7 délégués	GAUDIN TALINEAU ALLARD MAINGRET PASQUEREAU PIPELIER PELTIER	Joel Marie Claude Jerome Valerie Alain Nicole Thierry	4	BERTIN GUILBERT ROED LELARGE PELTIER	Jocelyne Yves Monique Didier
245	Préval	3 délégués	BEAUTE MARHADOUR GRISON	Nathalie Nicolas Damien	3	ROUSSEAU FOUQUET CHEVALIER	Daniel Anita Patricia
246	Prévelles	1 délégué	MARCOTTE	Roland	3	MONTREUIL POIRIER VAGNER	Mireille Stéphane Julien
247	Pruillé-le-Chétif	3 délégués	LEBALLEUR VIOLET CARRIÈRE	Isabelle Eric Samia	3	MOREL POKORNY GROS	Jean-Pierre Agnès Jean-Michel
248	Pruillé-l'Éguillé	3 délégués	LEGEAY BLOT MARTINEAU	Jacques Thierry Myriam	3	VERGNAUD TURPIN MULOWSKY	Jean Jessica Virginie
249	La Quinte	3 délégués	SOULIS	Nathalie	3	RENAUX	Philippe

			GADOIS CHÉRON	Sébastien Nathalie		BOURGOUIN GUILLAUME	Alvina Mikaël
250	Rahay	1 délégué	DAVID	Isabelle	3	MERCIER DE BEAUROUVRE DE MALEVILLE FAVRE	Pierre-Olivier Marion Jean
251	René	1 délégué	DUBREUIL	Sylvie	3	BAUDRY LEROUX SEBIRE	Virginie Stéphanie Nicolas
252	Requeil	3 délégués	QUERU BROCHARD BROCHARD	Catherine Kilian Stéphane	3	AUGE HERISSE DUPUY	Thomas Danielle Dany
253	Roézé-sur-Sarthe	7 délégués	BERTRE JOUSSE BELLARD FAURE BRIERE TAUREAU BENOIST	Christophe Christelle Matthias Isabelle Bruno Catherine Daniel	4	GARNIER SOREAU DESILES GEVRAISE	Danielle Maxime Veronique Vincent
254	Rouessé-Fontaine	1 délégué	PALMAS	Patrick	3	MARGOTTIN BOURDIN PROUST	Stéphane Géraldine Stéphane
255	Rouessé-Vassé	3 délégués	ACCART RAYMOND SINIGAGLIA	Elodie Gabriel Patrick	3	ANSAN CADIEU JANNOT	Jacques Philippe Karine
256	Rouez	3 délégués	BRUNET SERRE ROBIDAS	Stéphane Geoffrey Ludovic	3	CHARTIER MARQUIER BERNARD	Mathias Rozen Alexia
257	Rouillon	5 délégués	PARIS GAUTIER TEULIER VERDIER BAREAU	Laurent Catherine Pascal Pascale Romain	3	LAURENT GILARD POURCEAU	Frédérique Franck Virginie
259	Rouperroux-le-Coquet	1 délégué	CHAMPCLOU	Pascal	3	TERTEREAU BULOT LAUBRON	Laurent Nicolas Nadège
260	Ruaudin	7 délégués	VERNET HEULOT CHOUTEAU BOUTIMAH LOISON RUDET BREMONT	Christian Carole Didier Nadia Samuel Chantal Laurent	4	LEBALLEX BREVARD MAINGARD LALA	Marie-France Yannick Liliane Christophe
261	Ruillé-en-Champagne	1 délégué	DUBOIS	Thierry	3	LETOURNEAU GIRARDOT FOLLENFANT	Adeline Julien Julien
262	Loir en Vallée	7 délégués	SETTIER CADRAN SEVAULT PEAN BORDIER DERRE AUBRY	Patrick Sylvie Christophe Nicole Diego Gwendoline Xavier	4	MICHAUX CRINIÈRE BUNEL BELLAIR	Elodie Thierry Sonia Olivier
263	Sablé-sur-Sarthe	33 délégués de droit	NICOLARDOT LAOUAR MAZARI CHAUDET DENOS ABRAHAM MERCIER TOME LANDEAU RENOU LEUDIERE DUBOIS LEGAY LEBOULEUX MONTRON RONGEAT GOIBEAU TACHARD-MACKEY HALOPEAU FORGET LECHANTRE MARTY ROULOIS BELLET-ODENT PIERRE DAGUE MOTTAIS TILLIE BALDÉ GAUTIER GUINOISEAU DESGRANGES FERNANDES BRIVAIN	Benoît Malica Maxence Maryline Jean François Patricia Philippe Patricia Nicolas Nicolas Olivier Benoît Esther Mylène Karine Elisabeth Philippe Sylvie Mickaël Philippe Virginie Didier Raphaël Virginie Marie-Laure Cécile Saikou Thibault Capucine Franck Ana Fabrice	9	TOUCHARD DE BODINAT TOUCHARD CHAPEAU CHAPEAU BINALI CHABARDES LEBREC EUDES	François Virginie Matthieu Léonore Arnaud Salama Anne Marie-Noëlle
265	Saint-Aignan	1 délégué	BERTRAND	Antoine	3	BARATTE FORTIN TREPIN	Olivier Stéphanie François
266	Saint-Aubin-de-Locquenay	3 délégués	COSSON BLOSSIER - JULIENNE HARIVEL	Frédéric Mélina Joseph	3	FARDAO ETIEMBRE BESNIER	Magali Cédric Ghislaine
267	Saint-Aubin-des-Coudrais	3 délégués	GAULUPEAU	Christian	3	DEFOURNY	Patrick

			HERVÉ BONNET-MADIN	Rémy Mathieu		RAGOT BRUNET-CHARTIER	Sandrine Armelle
268	Saint-Biez-en-Belin	3 délégués	CHAMBIRON PORTEBOEUF MASSOT-GRANGER	Jean-Marie Cécilia Audrey	3	MORIN CERISIER GRANGER	Mickaël Emmanuel Romain
269	Saint-Calais	7 délégués	FONTAINE LANDEMAINE JANVIER PLUT POTAGE VALLOIS-PERNAS NICOLAÏ	Eric Alexandrine Jean-Marie Eymeline Jean-Paul Martine Christophe	4	BORIS DODU-COURTY DAVID LEGARÇON	Sylvie Fabrice Noémie Alban
270	Saint-Calez-en-Saosnois	1 délégué	CENÉE	Jean-Marie	3	BÉRANGER CARTIER VALLÉE	François Jennifer Jean-Claude
271	Saint-Célerin	3 délégués	SOUTY TARANNE GALLOU	Mickael Pierre Heidi	3	DAMOISEAU POTÉ HATÉ	Xavier Virginie Lorette
272	Sainte-Cérotte	1 délégué	NASLE	Jérôme	3	GUILLOCHON REZÉ COURANT	Régis Christophe Christelle
273	Saint-Christophe-du-Jambet	1 délégué	FRILEUX	Anthony	3	DAVID-VALLEE YZEUX LETARD	Lydia Pascal Samuel
274	Saint-Christophe-en-Champagne	1 délégué	GESLOT	Marcel	3	NOURY FARCY BLANLOEUIL	Jean-Yves Marie-Laure Celine
275	Saint-Corneille	5 délégués	LEVASSEUR PRÉ PLANCHE POIRRIER EVRARD	Christelle Michel Malika Fabien Martine	3	MESANGE COLAS MONCHATRE	Jean-Charles Jessica Thierry
276	Saint-Cosme-en-Vairais	5 délégués	GOUIC GUIRADO AUGER CHALM CHARPENTIER	Jocelyne Thierry Aurelie Jean-Yves Aurelie	3	BOULAY BERGUA VAIDIE	Didier Karine Damien
277	Saint-Denis-des-Coudrais	1 délégué	HERMELINE	Jean-Yves	3	BARBIER BEAUMONT RENÉ	Jacques Virginie Fabien
278	Saint-Denis-d'Orques	3 délégués	PAVARD MELAINE LEVRARD	Jean-Luc Annabelle Damien	3	LEJEUNE SOW DOURET	Bernard Etienne Adèle
279	Saint-Georges-de-la-Couée	1 délégué	BIDIER	Sylvain	3	PAPET MIZZON CHARDON	Olivier Julie Axel
280	Saint-Georges-du-Bois	5 délégués	BRETEAU HUBERT CHAMOUX ROBIN GANDON	Franck Florence Sylvain Murielle Sébastien	3	MEUNIER ANNIC DEROUE	Nathalie Régis Florence
281	Saint-Georges-du-Rosay	1 délégué	DUTERTRE	Annick	3	VIGNERON DODIN DROUIN	Marie-Christine Dominique Arnaud
282	Saint-Georges-le-Gaultier	3 délégués	DUMONT TESSIER VANNIER	Catherine Jean-Luc Agathe	3	BESNIER FOUCHER BICKI	Joël Jerôme Julie
283	Saint-Germain-d'Arcé	1 délégué	POMMERET	François	3	RICHARD LOYAU BLOT	Nelly Eric Florence
286	Saint-Gervais-de-Vic	1 délégué	LEBAS	Nadège	3	BEL NASLE DAGUENET	Pierrick Alexis Clémence
289	Sainte-Jamme-sur-Sarthe	5 délégués	GAUTHIER SUHARD VAN DER CRUISSE DE WAZIERS HEUZARD LESOIN	Florian Amélie Guillaume Christelle Eric	3	CAHU FONTAINE SAINT-LEGER	Marie Franck Caroline
290	Saint-Jean-d'Assé	5 délégués	DEBRET LECOSSIER DESLANDES LEFÈVRE CHANTEAU	Romain Mélanie Cédric Marie-Claude Mickaël	3	DELUGEARD CLÉMENT CHANTELOUP	Gwenola Emmanuel Emmanuelle
291	Saint-Jean-de-la-Motte	3 délégués	COSNIER GAUDIN GOUBAND	Vanessa Virginie Jean	3	BOUCHET FOUCHER TESSIER	Jean-Yves Thierry Michel
292	Saint-Jean-des-Échelles	1 délégué	GESLIN	Odile	3	JOURNE RIEDER RIEDER	Didier Julien Rita
293	Saint-Jean-du-Bois	3 délégués	BOISARD LELONG PARISSE	Jean Paul Claude Logan	3	COUTURIER TROBOUL CHARREAU	Agnes Francois Lydie
294	Saint-Léonard-des-Bois	1 délégué	DELPIERRE	Pascal	3	PIEDNOIR HELOUIN ANDREWS	Didier Damien Isabelle
295	Saint-Longis	3 délégués	MONCEAUX JINJOLET CHOPIN	Léopold Jérôme Wilfried	3	MARCEL GROUAS MANGUIN	Françoise Jean-François Charlène
296	Saint-Maixent	3 délégués	CHAUDOIT BESNIER BARBIER	Anne Thierry Eric	3	CRUCHET OLIVIER CABOT	Pierre Annette Sophie

297	Saint-Marceau	3 délégués	GERMAIN DUBOIS-SCHMITT BESNARD	Thierry Agnès Rémi	3	MENAGER CASTEL COPPA	Gaylord Donatienne Julien
299	Saint-Mars-d'Outille	5 délégués	HUREAU JESTIN NIVAUULT BOUQUET JOANICO	Laurent Geneviève Yves Fabienne Rudy	3	CHAUVEAU BOUQUET BONNET	Cécile Pascal Estelle
300	Saint-Mars-la-Brière	7 délégués	SURUT TOUZEAU GUIET GOMEZ PINEAU GENDRON PERE MAYER	Jackie Elizabeth Manuel Nathalie Christophe Diane Teddy	4	DROUET CHESNEAU RAYNAL GUITTET	Frédérique Jean- Claude Méline Antonin
302	Saint-Martin-des-Monts	1 délégué	EDET	Patricia	3	DOITEAU RICHARD PARIS-BERAUD	Frédéric Cécile Arielle
303	Saint-Michel-de-Chavaignes	3 délégués	FROGER COURANT CHAUSSON	Eric Bruno Pascale	3	RICHARD GUITTON LEVASSEUR	Karine Emmanuel Victorine
305	Saint-Ouen-de-Mimbré	3 délégués	CLÉMENT LEMOINE MARTIN	Jean-Louis Auréli Elodie	3	CANET GASNIER BRION	Gilles Yann Lucie
306	Saint-Ouen-en-Belin	3 délégués	RICHT RIMLINGER DEVILLE	Bruno Laurence Damien	3	BIGOT PETER HEZARD	Yolande Frédéric Claire
307	Saint-Ouen-en-Champagne	1 délégué	GASNIER	Thierry	3	CHARLES HEURTEBISE TROQUET	Wilfrid Alexandre Auréli
308	Saint-Paterne Le Chevain	7 délégués	TOUCHARD VIEL DAHL COSSON VAUTIER KERIO DE BAGLION (DE LA DUFFERIE)	Joël Annette Patrick Marie-Françoise Nicolas Danielle Gilles	4	LESIMPLE-SAMSON LEMESLE LEPINAY-LEDUC PESCHEUX	Delphine Michel Alicia Michel
309	Saint-Paul-le-Gaultier	1 délégué	GODET	Christophe	3	NARBONNE MINOUX HELOUIN	Sophie Alain Mickaël
310	Saint-Pavace	5 délégués	NORE REDUREAU MELOT HUART TRONCHET	Thierry Maryse Pierre Valérie Bernard	3	BONRAISIN DEROUET BODET	Michèle Jean-René Marie
311	Saint-Pierre-de-Chevillé	1 délégué	BOUSSARD	Michelle	3	BOBET BORDE BIGNON	Véronique Sandrine Benjamin
312	Saint-Pierre-des-Bois	1 délégué	PORTAIS	Florent	3	MONIN PASTEAU GAIGNARD	Michel Mathieu Charlotte
313	Saint-Pierre-des-Ormes	1 délégué	CHED'HOMME	Michel	3	GUERIN PILET POILPRÉ	Dany Patrice Christian
314	Saint-Pierre-du-Lorouër	1 délégué	BRANCHU	Evelyne	3	GRANGER CARNE GRUDE	Stephanie Joan Elisabeth
315	Saint-Rémy-de-Sillé	3 délégués	HORPIN GAVEL LAUNAY	Alain Cindy Nathalie	3	PLU LEROYER LETOURNEAU	Estelle Marcel Kévin
316	Saint-Rémy-des-Monts	3 délégués	CHARTIER PAYSAN VILLAIN	Philippe David Loic	3	DURAND BARBIER JEUSSELIN	Pascale Martine Gilles
317	Saint-Rémy-du-Val	1 délégué	MÉNAGER	Fabienne	3	FONTAINE CORDIER CALCAGNILE	Julien Kévin Gabrielle
319	Sainte-Sabine-sur-Longève	3 délégués	FOUCHARD REGNAULD CHOPLIN	Mikaël Virginie Joackim	3	GAUTIER PAULOUIN DIVARET	Pauline Léa Florian
320	Saint-Saturnin	7 délégués	GOULETTE ROUSSEAU VAN NIFTERIK AUVRIGNON GUILLEMIN SANCHEZ PERCHER	Yvan Marie-Christine Laurent Sylvie Nicolas Marie-José Thierry	4	AUVRIGNON BACHIRI RAMADE PROUST	Stéphane Amal Thierry Nicole
321	Saint-Symphorien	3 délégués	HORPIN BONIFAIT MARCHAND	Didier Anne-Sophie Marianne	3	COUDRAY PICHET BEHIERS	Michel Dominique Jermy
322	Saint-Ulphace	1 délégué	BERNARD-BRUNEL	Nathalie	3	BRUNEL OURTANE HENRION	Philippe Véronique Damien
323	Saint-Victeur	1 délégué	PLANCHAIS	Sandra	3	TESSIER LÉCUREUIL DÉZIÉRE	Fabrice Dominique Christele
324	Saint-Vincent-des-Prés	3 délégués	GOSNET ROYER CHARBONNIER	Patrick Jacques Chryste	3	SOUCHU LANGELIER DESMOTTES	Emilie Mathieu Julien
325	Saint-Vincent-du-Lorouër	3 délégués	GOUCHET CATHERINE DEBELLE	Jocelyne Isabelle Hervé	3	PAPIN RENARD BOUITIER	Geneviève Patrick Didier

326	Saosnes	1 délégué	POISSON	Roger	3	MILCENT FIZELIER CHAUVELIN	Rachel Hélène Julie
327	Sarcé	1 délégué	DUVAL	Michel	3	GRANDET CARRETA GOUPIL DE BOUILLE	Denis José Geoffroy
328	Sargé-lès-le-Mans	15 délégués	BOUGRAT DONNÉ TEMPLIER RAVENEL GRENET BOUVARD CONTANT PICHON GRAGNIC LEBOUC LAVIRON CAPMAL BEAUSEIGNEUR HERRAUX AUBER GIRARD	Olivier Nathalie Patrice Dominique François Nicole Xavier Auréli Guénaël Ludivine Xavier Sandrine Ludovic Janick Eric	5	ALLIAU MASSOT BELLÉE GRISON PLIQUE	Stéphanie Jean-Louis Céline Arthur Angélique
329	Savigné-l'Évêque	15 délégués	LE CONTE DOS SANTOS BOUTTIER BODEREAU RETIF COUDRAY MAZURELLE-FLEURY JOLYS MAUDET LECURER LEMARCHAND BATARD DULUARD POTTIER MESANGE	Gaël Marion Jean-Claude Sandrine Olivier Laurence David Carole Nicolas Stéphanie Stéphane Carmen Lucas Hélène Kévin	5	LANGLAIS BUREAU LAPLACE DURAND PINEAU	Isabelle Franck Maryline Boris Alexandra
330	Savigné-sous-le-Lude	1 délégué	ROBINEAU	Lydia	3	LAGRANGE GASCOGNE LETHIELLEUX	Pierre Mickaël Félix
331	Sceaux-sur-Huisne	3 délégués	GOUFFIER DESCOMBES DE SOUSA	Isabelle Eric Lionel	3	CHAUMIER GUERINEAU PAPIN	Christel Dominique Nicolas
332	Ségrie	3 délégués	HAYER LEPINETTE MORGAND	Sylvain Francis Martine	3	CORDIER MAURICE BLOT	Philippe Tiphaine Melina
333	Semur-en-Vallon	1 délégué	BOSNYAK	Yvan	3	GAUTIER VAUDOLON ROULEAU	Isabelle Fabien Olivier
334	Sillé-le-Guillaume	5 délégués	GAIGNON RENAULT GRANGÉ BELLIN POISSON	Philippe Isabelle Aymeric Olivia Eric	3	FONTAINE LE CORNEC BOUTTIER	Sylvie Bertrand Laetitia
335	Sillé-le-Philippe	3 délégués	DUGAST TERTRE COUTANT	Claudia Charly Julie	3	FERNANDO ROBINAULT LEMASSON	Thierry Sandrine Francky
336	Solesmes	3 délégués	LELIEVRE CONGARD NÉE EVAIN TOP	Pascal Hélène Frédéric	3	GIBON NÉE DELHOMMEAU CHOTARD GOUPIL DE BOUILLE NÉE DU PEYROUX	Yvette Patrick Marie-Antoinette
337	Sougé-le-Ganelon	3 délégués	BEUCHER MONNIER RALLU	Sylvie Pascal Philippe	3	MOUETAUX CHEVÉ JOUSSELIN	Patrick Gilles Samuel
338	Souillé	3 délégués	CANTIN GAUDINIÈRE LEVÉ	Guillaume Sophie Sébastien	3	LEPELTIER PELLIEUX LEFEVRE	Aymeric Jacky Stéphanie
339	Souigné-Flacé	3 délégués	BOURMAULT VIOT DE MONTESSON	Luc Sophie Claire	3	LECOMTE GAUTELIER ILLAN	Frédéric Damien Anthony
340	Souigné-sous-Ballon	3 délégués	TORTEVOIS GOURMEL LETAY	Fabien Auréli Francis	3	CABARET GUELFF LANDIER	Nelly Cyrille Christine
341	Soulitré	3 délégués	BUSSY DU FAYET DE LA TOUR CHEVALLIER	Christian Jean-Baptiste Clotilde	3	LEDRU LEMAN PALISSEAU	Stephane Lucas Manon
342	Souvigné-sur-Même	1 délégué	VEEGAERT	Laetitia	3	JOUBERT HALLOIN RINGARO	Jean-Yves Edith Olivier
343	Souvigné-sur-Sarthe	3 délégués	ROUSSEAU SOULIER PONTY	Pascal Clément Adrien	3	CORVOISIER CHAUVIN TAUGOURDEAU	Pascal Jérôme Baptiste
344	Spay	7 délégués	HARDOUIN JARROSSAY SIEG ROUSSEAU SIMON MAZE TAUREAU	Katia Loic Virginie Dominique Stéphanie Pascal Clémence	4	HUVELINE BAROUX EVRARD RULLIER	Jean-Luc Marie Romain Ghislaine
345	Surfonds	1 délégué	DUTERTRE	Alain	3	CHAMPION HERRAULT VALLÉE	Xavier Aline Jérôme
346	La Suze-sur-Sarthe	15 délégués	SAUDUBRAY LE PENVEN	Philippe Stephanie	5	LAURENT CHATEL	Anël Fanny

			GENTILLEAU GIRAudeau MICHEL FRENEHARD LOCHET GOUPI AUGEREAU BECRET SALE SAUVAGE ROTON-VIVIER BESLAND LEVOYE	Bertrand Valerie Christophe Sylviane Arnaud Céline Jean-François Monique François Clémence Caroline Didier Alexandra		RENAULT BRARD MAILLET	Vincent Christelle Jean-Pierre
347	Tassé	1 délégué	LEMERCIER	Catherine	3	GALLAIS CHAILLOU GOUTARD	Chantal Jacques Cedric
348	Tassillé	1 délégué	VALLEE	Gaetan	3	CHARPENTIER BARRA DERIAUD	Corinne Nathalie Aubrey
349	Teillé	3 délégués	MUSSET BECQUART CHAMPION	Michel Marc Anne-Charlotte	3	BAILLET VANNIER CHAUVEAU	Géraldine Virginie Auréli
350	Teloché	7 délégués	LAMBERT QUERVILLE MARTIN BOUSQUET TETAULT JOUSSE TEMPIA	Gérard Clarisse Didier Marie Blandine Jean-Marie Emmanuelle Stéphanie	4	VERITE MARTINEAU XAVIER LIGER	Véronique Jean-Luc Marilyne Thibaut
351	Tennie	3 délégués	DEFAY RETIF CLEMENT	Dominique Emmanuelle Nicolas	3	PLU ESNAULT CHARTRAIN DUBOIS	Auréli Antoine Laurence
352	Terrehault	1 délégué	TISON	Gaëlle	3	LESOULD LANGOT GIRARD	Jacqueline Elisabeth Adrien
353	Théligny	1 délégué	PAUVERT	Willy	3	DUMAND GORTAIS CHEVALIER	Emmanuel Sylvie Valentin
354	Thoigné	1 délégué	BOULANGER	Isabelle	3	BRINDEAU RIVIERE LARUELLE	Marie Patricia Franck
355	Thoiré-sous-Contensor	1 délégué	GARNIER	Rebecca	3	HEDDE AVELINE MORVAN	Didier Nicolas Amelie
356	Thoiré-sur-Dinan	1 délégué	LENOIR	Gérard	3	BOULAY POILVILAIN BOIVIN	Bruno Nadège David
357	Thorée-les-Pins	3 délégués	BARBAULT LEBOUCHER DUGUET	Thierry Pascal Amandine	3	JAMET BOUHOURS BRISSET	Elvira Ludovic Alexandre
358	Thorigné sur Dué	5 délégués	CHAILLOUX LECOMTE POUPHILE PETIT TRAVERS	Nathalie Jean-Claude Amélie Laurent Ségolène	3	DUPONT SAILLARD TANDEAU DE MARSAC	François Magdeleine Louis-Marie
359	Torcé-en-Vallée	3 délégués	ROYER MATHÉ GUILLET	Jean-Michel Céline Didier	3	GAUTIER DEBELLE JARNOUEN	Ophélie Denis Aziliz
360	Trangé	5 délégués	JOUANNNY BLANCHET TOREAU THUAUDET FOURNIER	Pascal Catherine Hubert Céline Bruno	3	DENIAU LEPERT BELLENGER	Camille Sébastien Auréli
361	Tresson	3 délégués	BLOT NEDELEC GALES	Oliver Philippe Pierre	3	BONNAMY CRINIÈRE MALOBERTI	Dominique Bruno Annie-France
362	Le Tronchet	1 délégué	GALLOU	Jacky	3	HERNANDEZ DABOIS FRESLON	Corinne Damien Nicolas
363	Tuffé Val de la Chéronne	7 délégués	BOURNEUF CARRÉ PAPILLON POURMARIN DROMAIN TETILLON MEDARD	Régis Laurence Thierry Lucie Olivier Eliane Freddy	4	MILCENT ROUILLON CHARRON PERROUX	Nicolas Marie-Claude Patrick Émilie
364	Vaas	3 délégués	LEVIAU HÉRIN HOUR	Ghislaine Clément Céline	3	BUZANCE FOUQUET COLAS	Frédéric Nadia Jean-Philippe
366	Valennes	1 délégué	MERCIER	Nadine	3	GASSOT GAUTRAT MERCIER	Jean Claude David Christian
367	Vallon-sur-Gée	3 délégués	DROUET PARIS LEFEVRE	Dominique Dany Laurence	3	AVIGNON DUCRÉ SEPRÉ	Valérie Arnaud Nadège
368	Vancé	1 délégué	PARIS	Hubert	3	MONIER DROOGMANS ISAMBERT	Chantal Martine Stéphane
369	Verneil-le-Chétif	3 délégués	DARBOT POUSSE ALLARD	Philippe Olivier Mickaël	3	FOURIER LANGEVIN FRESNAY PIRES MARTINS	Martine Isabelle Delphine
370	Vernie	1 délégué	RAGOT	Jean-Marc	3	LELEU	Philippe

						RUEL DAVIOT NÉE CHOYER	Luc Simone
372	Vezot	1 délégué	CORNUEIL	Didier	3	BENOIT BOURMAULT LECOURT	Christine André Franck
373	Vibraye	7 délégués	BERNARDET GUILLARD BOUVAT SACHSÉ-PROU LARGILLIÈRE BRETEAU LEDIEU	Denis Laurence Olivier Emilie Luc Sabrina Christophe	4	GAUDRÉ CROSS DEBOISSY PIERRE	Béatrice Richard Martine Frantz
374	Villaines-la-Carelle	1 délégué	METAYER NÉE CHATY	Christèle	3	DESJOUIS GUIBERT LORIEUX	Claude Yves Silvère
375	Villaines-la-Gonais	3 délégués	VADE MOULIN LORY	Gilles Lolita Maxime	3	RIO ODEAU AUGIS	Brigitte Michel Julie
376	Villaines-sous-Lucé	3 délégués	VERDIER LEHOUX BOUTTIER	Agnès Nicolas David	3	BOULIDARD LEGEAY TRUDELLE	Paméla Xavier Jérémy
377	Villaines-sous-Malicorne	3 délégués	PHILIPPE BERTRON DOLBEAU	Christelle Tony Christelle	3	BESSON MÉTIVIER COMPAIN	Adrien Marie-Laure Gervais
378	Vion	3 délégués	TETU-EDIN REGNER RIBOT	Brigitte Daniel Sylvie	3	CARTIER REGNER SALMON	Laurent Chantal Tony
379	Viré-en-Champagne	1 délégué	PAULOUIN	Catherine	3	PERBET MONNIER BAGLIN	Claire Gaëtan Géraldine
380	Vivoin	3 délégués	MAHUZIER BARBIER MEUNIER	Marc Jerome Noam	3	BLANCHE QUESNE PLISSON	Jean-Luc Anne-Isabelle Benjamin
381	Voivres-lès-le-Mans	3 délégués	LECERF COUET JOUSSE	Fabien Martine Pascal	3	TIREL DEVAUX FRANSIOLI	Julie David Maud
382	Val de la Hune	7 délégués	BARRAIS RAIMBAULT LAUDE GRIGNON LE BIHAN NIQUEUX FAUQUE	Vincent Patricia Jean-Yves Danielle Jean-François Sonia Frédéric	4	POUSSIN POMMEREUL TAUPIN LECHAT	Claudia Thierry Magalie Maxence
383	Vouvray-sur-Huisne	1 délégué	COMBE	Dominique	3	LAUNAY LEBRETON THOMELIN	Christian Roger François
385	Yvré-le-Pôlin	5 délégués	BERNAT DONNÉ GAUTIER COURONNE CASSINI	Nicolas Catherine Julien Audrey Sylvain	3	JARDIN GUIET PACAUD	Marinette Emmanuel Sylviane
386	Yvré-l'Évêque	15 délégués	JUIGNÉ BLONZ LE ROUX CHÉENNE DELISLE CHEVALIER MASSARD LAUTRU PARISOT OWCZAREK LAUTRU LEPERDRIEL FLEURY CASTILLON POIRIER	Mickaël Annie André Sabine Jérôme Marie Louis Sylvie Gaël Aube Catherine Julien Flavie Damienne Pierre Christian	5	DAVOY DECOSSE RUEZ HARICOT MUCHERY	Paul Mélanie Emmanuel Diane Bertrand
TOTAUX		1515 délégués					

Fait au Mans, le 3 juillet 2026

Pour le Préfet de la Sarthe,
La Secrétaire Générale

Christine TORRES

Préfecture de la Sarthe

72-2026-07-06-00004

Arrêté préfectoral portant renouvellement de la
commission du titre de séjour des étrangers



PRÉFET DE LA SARTHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de la légalité Bureau du droit au séjour des étrangers

Le Mans, le 06/07/2026

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

portant renouvellement de la commission du titre de séjour des étrangers

Le Préfet de la Sarthe
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA), notamment ses articles L. 432-13 et suivants, R. 432-6 et suivants ;

Vu le décret du 12 juin 2025 nommant Monsieur Sébastien JALLET, préfet de la Sarthe ;

Vu l'arrêté du 29 janvier 2026 de Monsieur le préfet de la Sarthe, régulièrement publié, portant délégation de signature à Mme Christine TORRES, secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder au renouvellement des membres de la commission du titre de séjour telle que constituée par l'arrêté préfectoral n° 72-2019-04-24-001 du 24 avril 2019 ;

Sur proposition de Madame la secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe ;

ARRÊTE

Article 1 : La commission départementale du titre de séjour instituée dans le département de la Sarthe est composée comme suit :

- Représentants des maires de la Sarthe

en qualité de membre titulaire : Monsieur Gilles LEPROUST, maire d'Allonnes ;

en qualité de membre suppléant : Madame Viviane BENYAKHOU, adjointe à la citoyenneté, la proximité et la santé à la mairie de Changé.

- Personnalités qualifiées

en qualité de membre titulaire : Madame Gaëlle JACQUIER, responsable du service de la pastorale des migrants pour le diocèse du Mans ;

en qualité de membre titulaire : Madame Maïwenn LUCAS, adjointe au responsable du pôle hébergement et logement à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS).

Place Aristide Briand – 72 041 LE MANS Cedex 9 –
Standard : 02 85 32 72 72
www.sarthe.gouv.fr – pref-mail@sarthe.gouv.fr

Article 2 : L'arrêté préfectoral n° 72-2019-04-24-001 du 24 avril 2019 portant renouvellement des membres de la commission du titre de séjour du département de la Sarthe est abrogé.

Article 3 : Madame la secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

**Pour le préfet et par délégation
La Secrétaire générale,**

Signé

Christine TORRES

*Place Aristide Briand – 72 041 LE MANS Cedex 9 –
Standard : 02 85 32 72 72
www.sarthe.gouv.fr – pref-mail@sarthe.gouv.fr*

Préfecture de la Sarthe

72-2026-07-06-00008

Arrêté préfectoral portant déclenchement de
mesures temporaires de prévention des
incendies et de protection des forêts contre les
incendies - niveau de risque incendie "élevé "

Le Mans, le 06 juillet 2026

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

portant déclenchement de mesures temporaires de prévention des incendies et de protection des forêts contre les incendies

niveau de risque incendie « élevé »

Le Préfet de la Sarthe
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le Code forestier ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'environnement ;

Vu le Code pénal ;

Vu le Code de procédure pénale ;

Vu le Code civil ;

Vu le Code rural et de la pêche maritime ;

Vu le Code de la sécurité intérieure ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 12 juin 2025 nommant Monsieur Sébastien JALLET préfet de la Sarthe ;

Vu l'arrêté interdépartemental n°2023-DRAAF-39 du 05 juillet 2023, modifié par les arrêtés n°2024-DRAAF-266 du 24 juin 2024 et n°2026-DRAAF-55 du 30 avril 2026, relatif à la mise en place de mesures de prévention des incendies de forêt et de protection des forêts contre l'incendie ;

Considérant les conditions météorologiques actuelles analysées à partir des données de Météo-France-Pro en tenant compte notamment du « Danger intégré » [intégrant l'indice de danger de la végétation vivante (IFMx) auquel est associé les mesures hydriques réalisées sur la végétation vivante par l'ONF et l'indice de sécheresse théorique (NSV2)] et du bulletin Météo Feu relatif à la prévision météorologique d'incendie du jour ;

Considérant les prévisions de Météo France Pro pour les prochains jours détaillées dans le bulletin Météo Feu J+2 à J+7 ;

1/7

Considérant le niveau de risque élevé en découlant pour le département ;

Considérant la nécessité de prévenir le déclenchement et la propagation du feu en forêts comme à leur proximité directe en édictant les mesures adéquates visant à prévenir les incendies ;

Considérant le périmètre de ces mesures qui concernent outre les professionnels œuvrant en forêt ou à proximité directe l'ensemble de la population du département ;

Considérant l'origine des feux de forêt majoritairement extérieure aux forêts, pouvant notamment être liée à des travaux agricoles ;

Considérant que l'activité pyrotechnique représente un risque réel de départ de feu ;

Considérant la nécessité d'exercer les activités économiques forestières et agricoles de manière à réduire les risques de départ de feux et leur propagation, tout en les préservant de manière proportionnée au niveau de risque du moment ;

Considérant que dans l'intérêt de la sécurité des personnes, des biens, des activités économiques et sociales, et des milieux naturels, il convient de réglementer l'accès, la circulation et certaines activités en fonction du niveau de risque d'incendie du moment ;

Considérant que pour les niveaux de risque les plus élevés la prévention doit être renforcée par des mesures destinées à préserver les vies humaines en réduisant au maximum le nombre de personnes présentes en forêt et à faciliter l'intervention des services de secours ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires ;

ARRÊTE

Article 1 : périmètre d'application

Les dispositions du présent arrêté s'appliquent dans les bois et forêts du département et jusqu'à une distance de 200 mètres de ces derniers.

Les bois et forêts sont des terrains occupant une superficie d'au moins 50 ares, comportant des arbres capables d'atteindre une hauteur supérieure à 5 mètres à maturité, et une largeur moyenne d'au moins 20 mètres. Les terrains momentanément déboisés (après coupe) ou en régénération sont considérés comme des bois et forêts.

Les dispositions du présent arrêté ne s'appliquent pas aux habitations, à leurs dépendances et autres installations telles que les sièges ou bâtiments d'exploitation agricole.

« Autre installation » s'entend comme un aménagement pérenne (comprenant ses voies d'accès et parkings associés) tels que les sièges ou bâtiments d'exploitation agricole, les campings, les gîtes, les accro-branches et les guinguettes, sous réserve du respect des règles élémentaires de prévention et de sécurité incendie.

Article 2 : interdiction du brûlage et des usages du feu

Tout usage du feu est interdit à toute personne sans distinction, y compris les propriétaires et leurs ayant-droits, dans les bois et forêts et jusqu'à une distance de 200 mètres de ces derniers. Cette interdiction s'applique notamment :

- aux barbecues, méchouis, braseros, feux de camp et à toute autre forme de feux ;
- au fait de fumer, y compris sur les voies longeant ou traversant les bois et forêts ;
- aux feux traditionnels tels que feux de la Saint-Jean ;
- aux feux d'artifice, activités pyrotechniques ; toutefois pour ces seuls usages, et s'ils sont mis en œuvre par des professionnels agréés, des dérogations peuvent être sollicitées auprès de la préfecture ;
- aux lanternes volantes ou tout autre dispositif fonctionnant sur le même principe ;
- aux brûlages des déchets verts et des rémanents d'origine forestière ou agricole ;
- aux enfumages des ruches.

Article 3 : conditions d'accès aux bois et forêts

Les dispositions du présent article s'appliquent aux voies traversant ou longeant les bois et forêts, mais ne s'appliquent pas aux routes revêtues ouvertes à la circulation publique.

En dehors de cette période d'interdiction, l'accès aux bois et forêts ainsi que la circulation et le stationnement sur les chemins privés restent soumis à l'autorisation préalable des propriétaires.

3.1 : bois et forêts situés hors agglomération

Véhicules motorisés :

Il s'agit de véhicules à moteur, que celui-ci soit thermique ou électrique, à l'exception des vélos et trottinettes à assistance électrique.

La circulation et le stationnement des véhicules motorisés sont interdits à toute personne, à l'exception des propriétaires forestiers et leurs gestionnaires, des agriculteurs, des services publics et de secours. La circulation et le stationnement restent autorisés jusqu'à 12h00 pour les chasseurs et les lieutenants de louveterie selon les dispositions de l'article 16 de l'arrêté interdépartemental n°2023-DRAAF-39 modifié, et jusqu'à 15h00 pour les entreprises de travaux forestiers et les grumiers.

Circulation non motorisée, quelle que soit sa nature (piétonne, équestre, à vélo et trottinette y compris à assistance électrique...) :

La circulation et le stationnement sont interdits à toute personne de 12h00 à 23h59, à l'exception des propriétaires forestiers et leurs gestionnaires, des entreprises de travaux forestiers, des agriculteurs et des services publics et de secours. La circulation et le stationnement restent autorisés jusqu'à 12h00 pour les chasseurs et les lieutenants de louveterie selon les dispositions de l'article 16 de l'arrêté interdépartemental n°2023-DRAAF-39 modifié.

3.2 : bois et forêts situés en agglomération

Les collectivités locales peuvent définir pour les bois et forêts situés en agglomération, en informant le préfet, les forêts et les voies de circulation qui peuvent faire l'objet de restrictions de circulation. Elles en fixent les modalités et en informent les usagers sur place.

Article 4 : activités professionnelles forestières

Les activités utilisant un matériel pouvant provoquer un départ de feux (c'est-à-dire tout outil ou engin à moteur thermique ou électrique) ne sont autorisées que de 00h00 à 12h00 à la condition que le matériel soit muni d'un dispositif anti-projection, et que les personnes disposent d'un extincteur et d'un moyen de signalement.

L'entretien et le nettoyage des engins, moteurs à l'arrêt, ainsi que leur chargement sur portechars est autorisé jusqu'à 14h00.

Le chargement des grumiers est autorisé jusqu'à 14h00.

L'interdiction du présent article ne concerne pas les travaux réalisés dans les peupleraies ou dans les zones de marais.

Article 5 : activités professionnelles agricoles exercées à moins de 200 mètres des bois et forêts

Les dispositions de cet article ne s'appliquent que pour les bois et forêts d'une surface supérieure ou égale à 4 ha. Elles ne s'appliquent pas aux sièges d'exploitations, aux bâtiments agricoles et aux installations qui en dépendent.

Les activités professionnelles agricoles utilisant un matériel pouvant provoquer un départ de feux (c'est-à-dire tout outil ou engin à moteur thermique ou électrique) sont autorisées selon les modalités suivantes :

- les activités de récolte en vert (fruits, légumes, vendanges, maïs ensilage), de récolte des céréales, des protéagineux, des oléagineux, de fenaison, fauche et pressage, d'abreuvement et affouragement des animaux, d'utilisation, maintenance et déplacement de matériel d'irrigation, de déchaumage et travail du sol sur sol nu, de semis et autres travaux agricoles utilisant un matériel pouvant provoquer un départ de feu sont autorisées jour et nuit à condition que le professionnel soit muni d'un moyen de communication, d'un système de travail au sol type déchaumeur et d'une tonne à eau de 1000 litres minimum ou d'un extincteur ;
- le broyage de végétation et l'entretien mécanique des haies sont interdits.

Article 6 : autres activités ou travaux

Sont concernés par cet article toutes les autres activités économiques (travaux publics, construction,...), les travaux agricoles et forestiers non professionnels (bois de chauffage, broyage, entretien mécanique de haies,...), ainsi que tous les autres travaux non professionnels (bricolage, entretien,...).

Les activités utilisant un matériel pouvant provoquer un départ de feux (tout outil ou engin à moteur thermique ou électrique, ou produisant de la chaleur (fer à souder,...) ou du feu (chalumeau,...) sont interdites à toute heure du jour et de la nuit.

Les activités n'utilisant pas de matériel pouvant provoquer un départ de feux ne sont autorisées que de 00h00 à 12h00.

Les dispositions du présent article ne s'appliquent pas aux habitations, aux bâtiments, aux dépendances et aux locaux des entreprises.

Les travaux urgents liés à des impératifs de sécurité publique, qui, de par leur nature ne peuvent pas être anticipés (interventions sur les voies ouvertes à la circulation générale, les gazoducs, les oléoducs, les lignes électriques, les voies ferrées...) sont autorisés selon les dispositions de l'article 15 de l'arrêté interdépartemental n°2023-DRAAF-39 modifié.

Article 7 : Tirs de loisir et activités de chasse

De manière non-exclusive, sont notamment concernés, toutes les activités de chasse (sauf exceptions ci-dessous), les ball-traps en extérieur, les stands de tir en extérieur ou le tir sportif sont interdites.

Missions de service public (examen du permis de chasser et louveterie...) sont autorisées de l'heure légale de début de chasse en vigueur et jusqu'à 12h00

Les prescriptions suivantes s'appliquent :

- le responsable des opérations veille au strict respect de l'interdiction de fumer et de faire du feu ;
- le responsable des opérations organise et limite la pénétration des véhicules à moteur sur les voies non goudronnées à raison d'un véhicule pour 4 chasseurs au minimum ;
- les véhicules pénétrant sur les voies non goudronnées sont stationnés hors de l'emprise de la bande de roulement et sur des emplacements exempts de végétation sèche à risque incendie. Il est vérifié qu'aucune partie chaude du véhicule ne puisse être en contact avec la végétation ;
- le lieutenant de louveterie et l'ensemble des participants aux battues administratives disposent d'un téléphone mobile pour prévenir les secours en cas de départ d'incendie.

Ces prescriptions doivent être rappelées lors du rassemblement préalable à l'action de chasse.

Chasse aux sangliers dans la bande des 200 m des bois et forêts :

Sans préjudice de la réglementation relative à la chasse aux sangliers dans le département, la chasse aux sangliers est autorisée dans la bande des 200 m en lisière des bois et forêts, de l'heure légale de début de chasse en vigueur et jusqu'à 12h00 selon les conditions suivantes :

- le responsable des opérations veille au strict respect de l'interdiction de fumer et de faire du feu ;
- le responsable des opérations veille à ce que les véhicules soient stationnés en dehors des bois et forêts et sur des emplacements exempts de végétation sèche à risque incendie ;
- le responsable des opérations ou dans le cadre des battues, l'ensemble des participants disposent d'un téléphone mobile pour prévenir les secours en cas de départ d'incendie.

Ces prescriptions doivent être rappelées lors du rassemblement préalable à l'action de chasse.

L'accès dans les bois et forêts reste interdit sauf exceptions ci-dessous :

- la recherche d'un animal tiré et blessé qui se cantonnerait en forêt est réalisée à l'aide d'un conducteur agréé chien de sang avec au maximum deux chasseurs ;
- dans le cas où il est nécessaire de circuler en véhicule dans les bois et forêts pour chercher un animal abattu ou rappeler les chiens lancés sur une voie, un seul véhicule est autorisé. Le véhicule est stationné hors de l'emprise de la bande de roulement et sur un emplacement exempt de végétation sèche à risque incendie. Il est vérifié qu'aucune partie chaude du véhicule ne puisse être en contact avec la végétation. Le responsable des opérations dispose d'un téléphone mobile pour prévenir les secours en cas de départ d'incendie.

Dans le cadre de la régulation des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD), la relève des pièges posés la veille de la prise du présent arrêté est autorisée quelle que soit l'heure.

Les tirs de munitions, sur les terrains militaires appartenant au ministère des Armées, relèvent de leur compétence.

Article 8 : dates d'application

Le présent arrêté s'applique **à compter mardi 07 juillet 2026 à 12h00** et jusqu'à **jeudi 09 juillet 2026 à 23h59**.

Article 9 : contrôles et sanctions

Les infractions aux dispositions du présent arrêté sont poursuivies conformément aux lois et décrets en vigueur.

Les contrevenants aux dispositions du présent arrêté sont passibles de l'amende prévue pour les contraventions de quatrième classe.

En outre, le fait de provoquer un incendie de forêt est sanctionné conformément aux dispositions du Code pénal.

Article 10 : voies de recours

Le présent arrêté peut être contesté :

- par recours gracieux auprès des auteurs de l'acte dans les deux mois suivant la notification de la présente décision, le silence de l'administration pendant plus de deux mois sur la demande de recours gracieux emportant décision implicite de rejet, qui peut elle-même être contestée auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois,
- par recours hiérarchique auprès de Madame la Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, le silence de l'administration pendant plus de deux mois sur la demande de recours gracieux emportant décision implicite de rejet, qui peut elle-même être contestée auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois,
- par recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du tribunal administratif de Nantes ou par voie dématérialisée par l'application accessible sur le site <https://www.telerecours.fr>.

Article 11 : publication

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché dans les mairies du département durant toute la durée de sa validité.

Il est également consultable sur le site internet des services de l'État en Sarthe <https://www.sarthe.gouv.fr/> ainsi que sur le site de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt des Pays-de-la-Loire <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/>
L'arrêté est aussi publié sur l'application « les sentinelles de la forêt ».

Article 12 : exécution

La secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe,
La sous-préfète de l'arrondissement de la Flèche,
Le sous-préfet de l'arrondissement de Mamers,
La directrice de cabinet du préfet,
Le président du Conseil Départemental de la Sarthe,

Les maires des communes de la Sarthe,
Le commandant du groupement de gendarmerie,
Le directeur départemental de la sécurité publique,
Le directeur des Services Départementaux d'Incendie et de Secours,
Le directeur départemental des territoires,
Le directeur de l'agence Pays de la Loire de l'Office National des Forêts,
Le chef du service départemental de l'Office Français de la Biodiversité,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Préfet de la Sarthe

SIGNÉ

Sébastien JALLET

Préfecture de la Sarthe

72-2026-07-06-00002

Arrêté préfectoral relatif au renouvellement de
l'agrément "Ingénierie Sociale Financière et
Technique" à l'Union Départementale des
Associations Familiales de la Sarthe (UDAF 72)
située 67, boulevard Winston Churchill - 72019 LE
MANS Cédex 2



**PRÉFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale de l'Emploi,
du Travail et des Solidarités
Pôle hébergement, logement**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DCPAT 2026-179

Objet de l'arrêté : Renouvellement de l'agrément « Ingénierie Sociale Financière et Technique » à l'Union Départementale des Associations Familiales de la Sarthe (UDAF 72) située 67, boulevard Winston Churchill – 72019 LE MANS Cédex 2

**Le Préfet de la Sarthe
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

VU les articles L365-1, L365-3, R365-1 et R365-3 à R365-8 du Code de la Construction et de l'Habitation créés par le décret n° 2009-1684 du 30 décembre 2009 relatif aux agréments des organismes exerçant des activités en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées ;

VU la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion ;

VU la circulaire du 6 septembre 2010 relative aux agréments des organismes exerçant des activités en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées ;

VU l'article 3 de la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations ;

VU la demande de renouvellement présentée par l'UDAF 72, dont le siège social est situé 67, Bd Churchill au Mans, en date du 19 juin 2026 et déclarée complète le 24 juin 2026 ;

VU l'avis émis par le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et des Solidarités ;

SUR proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Sarthe ;

ARRÊTE

Article 1 :

L'UDAF 72 reçoit l'agrément « Ingénierie Sociale, Financière et Technique », prévu à l'article L365-3 du Code de la Construction et de l'Habitation susvisé, pour les activités suivantes :

- accompagnement social des personnes pour favoriser leur accès ou leur maintien dans le logement,

19 Boulevard Paixhans – CS 51912 - 72019 LE MANS Cedex 2 — Tél. : 02 85 32 77 01
Adresse électronique : ddets@sarthe.gouv.fr

- assistance des requérants dans les procédures du droit au logement opposable devant les commissions de médiation ou les tribunaux administratifs,
- participation aux réunions des commissions d'attribution HLM.

Article 2 :

L'agrément est délivré pour une durée de cinq ans, à compter du 12 juillet 2026.

Il peut être résilié :

- à la demande du bénéficiaire,
- sur décision motivée du préfet, en particulier en application de l'article R365-8 du Code de la Construction et de l'Habitation susvisé.

Article 3 :

Un compte rendu de l'activité concernée et les comptes financiers de l'organisme seront adressés annuellement à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités en application de l'article R365-7 du Code de la Construction et de l'Habitation susvisé.

Article 4 :

Mme. la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Sarthe et M. le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et des Solidarités de la Sarthe sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Sarthe.

Le 06/07/2026

Le Préfet

SIGNÉ

Sébastien JALLET

Préfecture de la Sarthe

72-2026-07-06-00003

Arrêté préfectoral relatif au renouvellement de l'agrément "Intermédiation Locative et Gestion Locative Sociale" à l'Union Départementale des Associations Familiales de la Sarthe (UDAF 72) située 67, boulevard Winston Churchill - 72019 LE MANS Cédex 2



**PRÉFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale de l'Emploi,
du Travail et des Solidarités
Pôle hébergement, logement**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DCPAT 2026-0178

Objet de l'arrêté : Renouvellement de l'agrément « Intermédiation Locative et Gestion Locative Sociale » à l'Union Départementale des Associations Familiales de la Sarthe (UDAF 72) située 67, boulevard Winston Churchill – 72019 LE MANS Cédex 2

**Le Préfet de la Sarthe
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

VU les articles L365-1, L365-4, R365-1 et R365-4 à R365-8 du Code de la Construction et de l'Habitation créés par le décret n° 2009-1684 du 30 décembre 2009 relatif aux agréments des organismes exerçant des activités en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées ;

VU la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion ;

VU la circulaire du 6 septembre 2010 relative aux agréments des organismes exerçant des activités en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées ;

VU l'article 3 de la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations ;

VU la demande de renouvellement présentée par l'UDAF 72, dont le siège social est situé 67, Bd Churchill au Mans, en date du 19 juin 2026 et déclarée complète le 24 juin 2026.

VU l'avis émis par le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et des Solidarités ;

SUR proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Sarthe ;

ARRÊTE

Article 1 :

L'UDAF 72 reçoit l'agrément intermédiation locative et gestion locative sociale, prévu à l'article L365-4 du Code de la Construction et de l'Habitation susvisé, pour l'activité suivante :

- location de logements en vue de leur sous-location auprès d'un organisme agréé pour son activité de maîtrise d'ouvrage ou d'un organisme HLM, dans le cadre de son dispositif « Famille Gouvernante ».

Article 2 :

L'agrément est délivré pour une durée de cinq ans à compter du 12 juillet 2026.

Il peut être résilié :

- à la demande du bénéficiaire,
- sur décision motivée du préfet, en particulier en application de l'article R365-8 du Code de la Construction et de l'Habitation susvisé.

Article 3 :

Un compte rendu de l'activité concernée et les comptes financiers de l'organisme seront adressés annuellement à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités en application de l'article R365-7 du Code de la Construction et de l'Habitation susvisé.

Article 4 :

Mme. la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Sarthe et M. le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et des Solidarités de la Sarthe sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Sarthe.

Le 06/07/2026

Le Préfet,

SIGNÉ

Sébastien JALLET